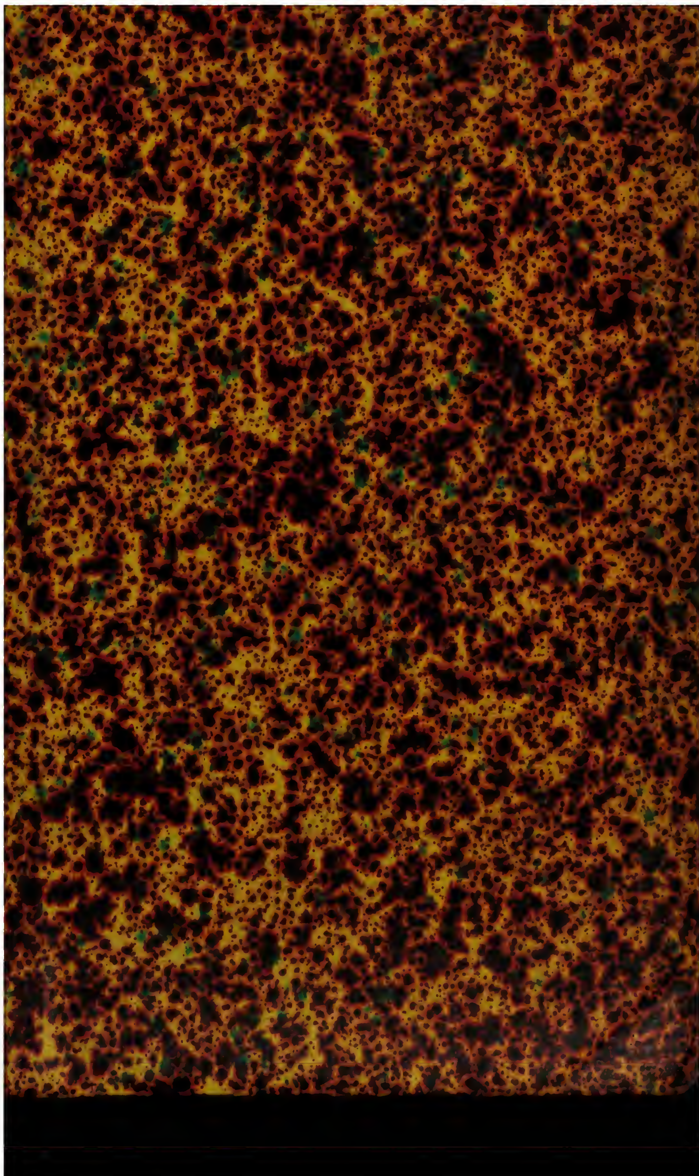



NAZIONALE
201
26 H
14
VITT. EMANUELE
ROMA

L'UNIVERS

JUGÉ PAR LUI-MÊME

Paris. — Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, quai des Augustins, 55.

L'UNIVERS

JUGÉ PAR LUI-MÊME

OU

ÉTUDES ET DOCUMENTS

SUR LE JOURNAL L'UNIVERS

DE 1845 A 1855.





PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13.

1856

AVERTISSEMENT

Un fait religieux d'une évidente gravité s'est produit de nos jours en France.

Un Journal, rédigé par quelques laïques et par un ou deux prêtres, se donne chaque jour pour le mandataire des catholiques ; et, à ce titre, il a occupé et occupe encore, dans les affaires religieuses et ecclésiastiques, une place dont il serait plus qu'inutile de nier l'importance.

Il est vrai, et nous devons l'ajouter, l'Église n'a jamais autorisé ni reconnu le mandat que ces journalistes se sont attribué ; il est évident, pour tout homme attentif et de bonne foi, qu'ils n'ont reçu cette mission que d'eux-mêmes. Sans doute les Évêques ont cru pendant quelques années pouvoir se taire; mais ce silence trouvait dans la difficulté même des circonstances, dans l'esprit d'indulgence des premiers pasteurs, et aussi

dans les charitables avertissements qu'ils n'ont jamais cessé de donner à l'*Univers*, des explications suffisantes ; et assurément, si ces avertissements étaient de nature à se produire devant le public, ils justifieraient la longue patience de l'épiscopat.

Mais depuis quelque temps, les doctrines, la polémique et la violence obstinée de l'*Univers* ont ému et préoccupent plus vivement les Évêques et les hommes religieux.

Avertis par les réclamations qui ne cessent de s'élever de toutes parts contre ce Journal, frappés plus que jamais des inquiétudes qu'il fait naître au sein et en dehors du clergé, nous avons eu la pensée de l'étudier de plus près, et de nous rendre compte par cette étude approfondie des préoccupations si graves dont il est devenu l'objet.

Nous nous sommes décidés, non pas seulement à parcourir, mais à lire attentivement, à examiner avec soin la collection entière de l'*Univers* pendant l'espace des dix dernières années, de 1845 à 1855 : travail immense, puisque nous avions devant nous plus de vingt volumes *in-folio*. Mais, après l'avoir commencé, nous avons été soutenus dans ce rude labeur par la conviction, de jour en jour plus profonde, que c'était rendre, pour le présent et pour l'avenir, un vrai et important service à l'Église.

Nous avons donc compulsé, étudié chaque volume, jour par jour, année par année, notant et recueillant avec soin les faits principaux, les passages les plus importants, les doctrines les plus dignes de remarque.

Les notes que nous avons prises et les citations que nous avons extraites se rangent d'elles-mêmes en deux classes distinctes :

Les unes se rapportent plus spécialement à l'ordre social, et révèlent les doctrines, l'enseignement, la direction et la polémique de l'*Univers* en ce qui touche aux rapports de l'Église avec la société temporelle ;

Les autres ont trait aux dogmes religieux, au gouvernement et à l'enseignement des choses saintes. Ils font connaître plus spécialement l'action et la conduite de ce journal au sein de l'Église même.

Cette division était indiquée par la nature des choses : nous l'avons adoptée d'autant plus volontiers, qu'elle répond assez bien à l'ordre chronologique des textes que nous avons recueillis dans la collection de l'*Univers*.

Depuis le 1er janvier 1845, point de départ de notre travail, jusqu'à l'année 1850, sans négliger les doctrines et les faits religieux et ecclésiastiques, nous nous sommes plus particulièrement appliqués à recueillir et à étudier les faits et les doctrines de l'ordre temporel et social.

Au contraire, de l'année 1850 jusqu'à ce jour, nous avons eu principalement à nous occuper des faits, des doctrines et des controverses relatives au gouvernement et à l'enseignement de l'Église.

Nous publions aujourd'hui la première partie de ce travail, en y joignant, à la fin seulement, quelques considérations qui touchent à la seconde partie.

Nous ne dirons pas ce que l'étude que nous venons d'achever nous a révélé d'extraordinaire ; nos réflexions

personnelles seraient ici à peu près inutiles : nous prenons un parti plus simple, c'est de livrer à l'examen des esprits graves et des hommes religieux l'ensemble des documents que nous avons nous-même sous les yeux, et comme un tableau fidèle et complet qui, seul, peut établir une information suffisamment démonstrative.

Cet examen sera pour eux, nous n'en doutons pas, comme il a été pour nous-mêmes, plein d'enseignement et de lumière sur un passé trop promptement oublié, et, aussi, fécond en conseils pour un avenir dont les périls ne sont pas écartés. Il offrira des révélations inattendues et des documents importants aux membres du clergé, même à ceux qui lisent habituellement l'*Univers*. Tous pourront y trouver enfin les éléments d'une opinion raisonnée et définitive sur un Journal qui, plus qu'aucune autre feuille publique, a eu le privilége de soulever de toutes parts la contradiction et de diviser les esprits.

Il est temps en effet de savoir si les sévérités dont l'*Univers* a été l'objet étaient sans motif;

Si les reproches et les protestations éclatantes des hommes les plus éminents n'étaient pas un impérieux devoir;

S'ils ont eu tort de pousser *le cri de l'honneur blessé et de la conscience indignée*[1].

M. Veuillot, essayant de répondre aux graves paroles de M. de Falloux, et voulant conjurer leur imposant retentissement, disait :

[1] M. le comte de Falloux : *Le parti catholique*. Chez Ambroise Bray.

« Il faut qu'un journal catholique puisse être jugé « non sur des plaidoyers, mais sur ses œuvres[1]. »

Il ajoutait, deux jours après : « Nos lecteurs nous « pardonneront de leur raconter tant de petites choses. « Beaucoup plus que la métaphysique de M. de Fal- « loux, ces petites choses sont le fond des choses[2]. »

Nous suivrons cette règle. Nous ne ferons pas de *métaphysique*, quoique ce nom ne convienne en aucune façon aux appréciations si élevées de M. de Falloux. Nous n'aurons pas la prétention de refaire ce qui a été fait par cet homme d'Etat, avec une supériorité de vues qui n'est contestée par personne, excepté par ceux qui ne trouvent, comme l'*Univers*, qu'une nuance imperceptible entre M. de Falloux et M. de Vaulabelle. M. Veuillot a raison : il faut voir les œuvres et aller aux faits ; c'est la meilleure manière d'aller au *fond des choses*. Il faut maintenant tout dire, non par des réflexions générales, mais par des révélations précises; il faut citer enfin l'*Univers* et le faire connaître par ses propres textes.

Evidemment parmi les lecteurs de l'*Univers* plusieurs ont besoin d'être éclairés. La lecture rapide et quotidienne d'un journal emporte les esprits à leur insu dans son courant ; il faut remonter ce courant avec fermeté et avec attention pour observer tout ce dont il a marqué sa route.

Quoi qu'il en soit, il est temps pour tous, nous le croyons, de réfléchir sérieusement sur une telle lecture,

---

[1] 24 juin 1856.
[2] 26 juin 1856.

sur l'école et les disciples qu'elle tend à former, sur les conséquences qu'elle peut avoir pour le clergé et les catholiques, en un mot sur le bien ou le mal qu'elle peut produire.

Nous allons donc faire connaître ici, par l'*Univers* lui-même, les doctrines que ce Journal a professées sur les points qui importent le plus aux catholiques, au clergé et à toute l'Eglise :

L'*Univers* et l'esprit révolutionnaire ;

L'*Univers*, l'Eglise et la démocratie;

L'*Univers* et la liberté illimitée de conscience et des cultes;

L'*Univers*, l'Eglise et l'Etat;

L'*Univers* et les libertés constitutionnelles;

L'*Univers* et la polémique religieuse;

Tels sont les titres sous lesquels se rangent nos citations. On le voit, ces questions de *détail* ne sont pas de *petites choses*, mais les plus grandes qui puissent toucher aujourd'hui aux plus chers intérêts de la Société et à l'honneur de l'Eglise.

Il eût été désirable peut-être que cette publication n'eût pas éprouvé un si long retard; mais notre travail, bien que plusieurs aient dû s'y employer, exigeait surtout de longues investigations, très-consciencieuses, et par conséquent très-minutieuses, ce qui ne se fait et ne s'obtient qu'au prix du temps. Nous nous en excusons, parce que, après nous avoir lu, le reproche qu'on nous adressera ne sera certainement pas celui d'avoir révélé tout cela trop tôt.

On le voit, du reste, ce n'est pas un livre que nous

avons prétendu faire et offrir au public : ce sont simplement des preuves à l'appui, des documents nécessaires, des pièces justificatives que nous avons recherchés et que nous produisons. Le principal auteur du travail est l'*Univers* lui-même ; voilà pourquoi il a paru inutile ici d'en nommer d'autres.

Nous garantissons d'ailleurs la parfaite authenticité de nos citations. Chacun pourra les vérifier en consultant une collection de l'*Univers*, et en se reportant aux dates que nous avons indiquées avec toute l'exactitude possible.

CHAPITRE I[er]

L'Univers et l'esprit révolutionnaire, jusqu'en 1852.

L'Église tolère une grande liberté, une grande diversité dans les opinions politiques. Les honnêtes gens, les gens raisonnables font comme elle.

Mais, comme elle aussi, ils repoussent tout ce qui porte le caractère révolutionnaire : les théories, le langage, l'esprit, les tendances qui vont au bouleversement de tout ordre établi, qui fomentent la haine et le mépris du pouvoir, qui provoquent les insurrections, qui jettent l'insulte à toutes les formes de gouvernement, qui applaudissent à toutes les révolutions, en proclament la légitimité, en appellent le prolongement et la durée ; voilà ce que jamais ni l'Église ni les honnêtes gens n'ont pu admettre.

Eh bien ! il s'est trouvé en France un journal religieux qui a professé et fait tout cela, qui a excité toutes ces tristes passions, et tenu sans relâche, pendant plusieurs années, contre tout ce qu'il y a dans le monde de plus respectable, le langage même de la démagogie.

Et ce journal s'est dit et se proclame aujourd'hui encore catholique avant tout, le plus catholique, que dis-je ? le seul catholique de tous les journaux !

Et il faut ajouter que c'est toujours au nom de l'Évangile qu'on l'a vu condamner toutes les monarchies; c'est l'Évangile à la main qu'on l'a entendu appeler et encourager tous les peuples à la révolte; c'est dans l'Évangile qu'il est allé chercher la source même de la démocratie.

Nous ne nous dissimulons pas que ce sont là des accusations bien graves; aussi nous ne prétendons pas être crus sur parole. En choses si sérieuses, il faut citer ses preuves; et quels que soient la tristesse et même le scandale de ces citations, quel que puisse être l'étonnement des lecteurs, c'est la partie importante, c'est même la seule nécessaire du pénible travail dont notre conscience nous a imposé le devoir.

Écoutons d'abord l'*Univers* deux jours après la Révolution de Février, et voyons en quels termes il parlait de la monarchie au lendemain de sa chute.

Après s'être vanté d'avoir dit, même avant M. de Lamartine, que *la Révolution française est un écoulement du Christianisme*, il ajoutait :

« Qui songe aujourd'hui en France à défendre la monarchie? *Qui peut y songer?* La France croyait encore être monarchique, et elle était déjà républicaine. » (27 février 1848.)

Puis bientôt, insultant la monarchie tombée, il disait :

« La monarchie meurt de gangrène sénile. Elle attend à peine qu'on lui dise : Nous ne voulons plus de toi; va-t-en! le coup n'est plus nécessaire, le geste suffit. » (21 mars 1848.)

Avant ces dernières paroles, il avait déjà dit :

« La question aujourd'hui n'est plus entre la monarchie

et la république..... La monarchie n'est plus; les rois l'ont tuée. — CE QUI EN RESTAIT HIER N'ÉTAIT PLUS QU'UN NOM. » (19 mars 1848.)

Puis, enfin, le 16 avril, le secret de ses sentiments intimes lui échappait, et il s'écriait avec transport :

« La démocratie triomphera..... LA TERRE NATALE DE LA DÉMOCRATIE EST L'ÉVANGILE! » (16 avril 1848.)

Et, comme les monarchies se mettaient cependant de tous côtés en défense, l'*Univers*, insistant, leur jetait le défi, et annonçait hardiment que leur temps était à jamais fini :

« *Un instinct plus fort que les armées* crie en Europe que *l'ère des couronnes est finie*, et que la *volonté des peuples* n'est pas à la merci d'une bataille. Il peut y avoir *quelque temps encore* quelques hommes sur le trône : *il n'y a plus de dynasties. La démocratie* s'avance de tous les côtés à la fois, PUISSANTE, IRRÉSISTIBLE, VICTORIEUSE par l'enthousiasme et par l'effroi qu'elle inspire. » (16 avril 1848).

Mais ce n'était pas assez de proclamer le renversement de toutes les monarchies, il fallait encore les flétrir dans leur première origine, et c'est le 10 décembre que l'*Univers* se plaisait à écrire :

« Nous disons qu'en général *les pouvoirs humains sortent presque toujours d'une source impure*, qu'ils naissent la plupart dans l'iniquité; que la plupart, en un mot, ont longtemps à porter le poids d'un péché d'origine. »

On se souvient de l'époque formidable, où, à la suite de la Révolution de Février, l'Italie et l'Allemagne parurent en feu : à ce moment-là même, et à la nouvelle des insurrections qui se succédaient coup sur coup, et jetaient la terreur dans tous les esprits, l'*Univers* ne voyait qu'une oc-

casion de prodiguer l'outrage aux rois qui succombaient :

« *Quel est celui d'entre ces rois*, s'écriait-il, ... qui ne se riait pas du mépris des peuples autant que de leurs droits? Quel est celui qui ne s'appuyait point SUR LES PLUS VILS ET LES PLUS COUPABLES INSTINCTS pour gouverner, réduire et *asservir* les hommes? Quel est celui qui, dans sa chute et sa ruine, emportera l'estime ou seulement *la pitié de la patrie?* »

Puis, recommandant les monarques à la clémence des peuples, il ajoutait avec un accent prophétique :

« Que les peuples soient partout cléments..... Qu'en abattant le trône, ils abattent aussi l'échafaud : LE TRÔNE NE SE RELÈVERA PAS. Où la foudre a frappé, que viendrait faire le glaive? Pour éteindre une race royale, il faut qu'elle se transforme et *devienne une race de citoyens.* » (21 mars 1848.)

Enfin il disait, le 16 avril :

« La destruction du vieil édifice européen est aujourd'hui consommée ; elle sera complète et irrémédiable. »

On le voit, ce n'est pas de tel despote, de tel tyran qu'il s'agit ici : ce sont les rois, tous les rois de l'Europe ; c'est, avec tout le vieil édifice européen, la royauté, la monarchie elle-même qui est ici jugée, condamnée, outragée.— Et qu'on veuille bien songer parmi quelle effervescence de passions populaires tout cela était écrit, proclamé à la face du monde, dans un journal religieux ! — Encore ne citons-nous que quelques textes pris entre mille autres!

Cette joie déplorable, qui éclatait ainsi à la vue de tous les trônes renversés ou menacés, n'était égalée que par la passion ardente de ces mêmes hommes pour les principes républicains, et par le sentiment d'aise et de bonheur que faisaient éprouver à leur esprit et à leur cœur la Révolu-

tion de Février et le triomphe de la démocratie. Ils écrivaient, le lendemain des journées de Février :

« Revenue d'un premier mouvement de trouble, elle (la France) s'appliquera sagement, courageusement, *invinciblement, à se donner des institutions en rapport avec les doctrines qu'elle a depuis longtemps* DÉFINITIVEMENT ACCEPTÉES. » (27 février 1848.)

« Chacun sent que la monarchie a *définitivement* perdu sa cause, que la France est entrée *définitivement* dans une voie nouvelle, qu'elle est *définitivement républicaine*..... Point de parti contraire au principe républicain ! Point d'*équivoques sur la portée de ce principe !* La meilleure des républiques, c'est la République. » (1er mars 1848.)

« Les principes républicains n'ont trouvé d'obstacle nulle part. *Ils ont pris place* dans la société française *comme des enfants nés avant terme*, mais que *tout le monde en somme attendait*, et dont PERSONNE SURTOUT NE CONTESTE LA LÉGITIMITÉ. » (18 avril 1848.)

« Comment ! vous ne pouvez pas croire que la Révolution de Février ait parlé d'une manière efficace au cœur et à l'intelligence de vos concitoyens? Vous ne pouvez pas croire qu'ils aient reconnu LA MAIN DE DIEU à ce grand coup? Vous ne pouvez pas croire qu'*en voyant la royauté morte, ils aient cessé de la croire vivante?* Ah ! ce n'est pas nous, c'est vous qui n'avez pas foi en votre œuvre ! » (5 avril 1848.)

L'*Univers* avait dit déjà, le 1er mars :

« Ne voyons-nous pas L'ŒUVRE DE DIEU ? Ne voyons-nous pas que DIEU dans ses impénétrables desseins a suscité des mains qui n'étaient pas les nôtres *pour renouveler dans les institutions de la France et du monde ce levain de l'Évangile* dont nos pères les remplirent à l'origine et que la royauté infidèle y avait affadi ? »

Peu de temps avant les terribles journées de Juin, l'*Univers* accueillait l'adresse suivante d'un correspondant

d'Amérique, qui, *républicain par conviction*, félicitait les rédacteurs de l'*Univers* de l'esprit et de la tendance de leur journal :

« Votre attitude, surtout depuis le 25 février, est ce qu'elle doit être : vous ADOPTEZ TOUTES LES CONSÉQUENCES DE LA DÉMOCRATIE, et vous voulez que tous jouissent de ses bienfaits. Répétez sans cesse à vos concitoyens que c'est le seul moyen pour eux de jouir enfin de la paix intérieure, après tant de révolutions. Qu'ils jettent les yeux sur nous, *qu'ils nous imitent*, autant que le caractère français peut se plier aux usages d'un autre peuple, *et ils seront sauvés.* » (10 juin 1848.)

Enfin, le 20 juin 1848, au milieu des menaces de cette époque sanglante, l'*Univers* n'était effrayé que d'une chose, à savoir des courageux efforts des défenseurs de l'ordre pour sauver la France. Ce qu'il y avait d'esprit monarchique et anti-révolutionnaire, dans le projet de Constitution de l'Assemblée nationale, le désespérait :

« Nous avons été pendant une heure *oppressés* par la lecture de ce projet (de Constitution), dont chaque article était un démenti à la célèbre formule dont la république a fait un axiome. *Les libertés publiques dont nous jouissions sous les anciens gouvernements sont effacées d'un trait de plume; les institutions despotiques* que nous a léguées le passé *sont étendues et fortifiées*. NOUS SOMMES CENT FOIS PLUS EN MONARCHIE QUE SOUS LOUIS XIV OU NAPOLÉON....... »

Il avait écrit, peu de temps auparavant :

« Nous l'avons vu plus d'une fois depuis un mois : il suffit de quelques heures pour organiser une émeute, et une émeute est une révolution. » (28 mars 1848.)

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'en tout cela il faut reconnaître *la main de Dieu ;* de sorte que résister à la démocratie révolutionnaire de l'*Univers* est impie,

comme plus tard il sera hérétique de résister à toute théorie nouvelle qu'il lui plaira d'adopter! La règle invariable de ces nouveaux docteurs consiste à mettre toujours Dieu et l'Église dans chaque extrémité contraire où ils se précipitent, et à rendre ainsi la Religion complice des plus malheureux excès.

Mais c'est peu que la France soit républicaine et démocratique : il faut aux rédacteurs de l'*Univers* une démocratie universelle.

A cette fin, il faut révolutionner l'Europe entière, provoquer partout l'insurrection ; partout, au nom de la liberté et de la religion, soulever les peuples contre les rois, et les nations les unes contre les autres ; il faut déchirer et refaire la carte du monde, et que ce soient les peuples eux-mêmes, les peuples assemblés dans les clubs, et en armes dans les rues des capitales et sur les champs de bataille, qui remanient cette carte à leur gré, sans s'inquiéter du sang que cela doit coûter.

C'est à quoi l'*Univers* convie toutes les nations de l'Europe : l'Irlande contre l'Angleterre, la Sicile contre le royaume de Naples ; le Milanais, la Vénitie, la Hongrie contre l'Autriche ; la Pologne, les provinces Rhénanes, les États d'Allemagne contre la Prusse, la Russie et les royaumes du Nord ; tous les peuples en un mot contre tous les rois.

Mais c'est ici surtout qu'il faut citer :

« Les peuples faibles et opprimés doivent naturellement saluer avec allégresse les événements qui viennent de s'accomplir en France..... La nouvelle que la République était proclamée en France a réveillé dans toute l'Irlande les glorieux souvenirs de 1789. De notre première révolution

date ce qu'on a appelé la troisième émancipation irlandaise. Les événements de 1848 ne sont-ils pas destinés à compléter l'affranchissement qui reçut une si grande impulsion en 93?..... » (6 mars 1848.)

La jeune Irlande a-t-elle l'air d'hésiter contre l'Angleterre, l'*Univers*, fidèle à ses habitudes de style, recourt à la moquerie pour exciter la guerre civile :

« La jeune Irlande déclarera-t-elle la guerre à l'Angleterre? Elle le doit; après ses fanfaronnades, il ne lui est plus permis de reculer sans être écrasée *sous le poids du ridicule.*

A périr, nous espérons, pour son honneur, qu'elle préférera succomber les armes à la main. » (15 avril 1848.)

Puis bientôt, c'est la Sicile qu'il appelle à la révolte; et cette invitation n'a été que trop écoutée :

« Nous aimons la Sicile, et *nous reconnaissons le droit qu'elle a de se soustraire à la domination napolitaine.* » (26 juillet 1848.)

Et avant cette date, on avait vu déjà se reproduire comme sans relâche les mêmes provocations, jusqu'à ce qu'enfin le sang ait coulé là comme ailleurs :

« Je crois que les ministres napolitains se trompent et que *leur détermination de se retirer de la guerre pour l'indépendance est une grande faute.* Charles-Albert n'en sera pas moins populaire et Ferdinand en sera beaucoup plus odieux... Il n'y a ici *aucun homme d'État à la hauteur des circonstances.....*

« Je pense que la Sicile est en quête d'un roi, et que, jusqu'à présent, nul prince n'a voulu répondre à ses vœux. Charles-Albert lui-même hésite; il trouve, comme les autres, que le roi de Naples n'a pas encore suffisamment perdu ses droits sur la Sicile; il préfère attendre que ce prince les ait perdus *au moins au même degré sur une autre couronne.* » (17 juin 1848.)

Dès le 2 mars, l'*Univers* avait, du reste, publié avec *bonheur* le célèbre pamphlet du P. Ventura sur la *question sicilienne en* 1848, « travail remarquable, disait-il, et dont la traduction a été faite pour l'*Univers* sous les yeux de l'illustre religieux. »

Or, voici un des passages de ce travail, qui demeurera comme un des monuments les plus tristes de l'emportement des esprits, à cette lamentable époque :

« Le gouvernement napolitain avait jusque-là porté (à la Sicile) le fléau de la corruption, de l'appauvrissement, de la guerre, de la faim, de l'occupation étrangère ; il ne lui restait plus qu'à lui porter celui de la peste. *Il voulut, et il réussit à lui faire présent de ce dernier fléau.* En effet, violant par la force les lois sanitaires, et malgré les protestations et les réclamations des autorités locales, il fit aborder à Palerme *un bâtiment chargé d'uniformes de soldats portés par les militaires morts à Naples du choléra,* ET IL EUT AINSI LA SATISFACTION CRUELLE D'INOCULER A LA SICILE CETTE MALADIE TERRIBLE qui moissonna dans la seule ville de Palerme quarante mille habitants.

« D'autres villes de l'île ne voulant pas encourir le triste sort de Palerme firent des cordons sanitaires...... Eh bien ! ce fut un crime pour ces malheureuses cités d'avoir refusé d'être empestées... Un homme, dont le nom est déjà associé dans l'histoire aux noms des monstres les plus cruels de l'antiquité, y fut envoyé avec des pouvoirs illimités..... On eut la barbarie de massacrer de tout jeunes gens sous les yeux de leurs parents. Les femmes mêmes ne furent pas épargnées..... » (2 mars 1848.)

Certes, si le roi de Naples a pu conserver jusqu'à ce jour son trône et sa vie, ce ne sont pas les accusations atroces qui ont manqué contre lui.

Quoi qu'il en soit, en attendant la révolte dans le

royaume de Naples, l'*Univers* s'était empressé de saluer l'insurrection milanaise :

« La nouvelle de la *révolution à Vienne*, tombant comme la foudre au milieu des combattants, ne peut manquer de décider la lutte en faveur de l'HÉROÏQUE population milanaise. » (2 mars 1848.)

Ce malheureux journal n'a, cela va sans dire, que des éloges pour les insurgés et pour les révolutionnaires étrangers, qui, à Milan comme partout, excitaient le peuple à la révolte, et des paroles de mépris pour les vieux généraux fidèles à leur souverain et à leurs serments :

« Tous les citoyens français qui habitaient Milan se sont mêlés à cette lutte avec *une ardeur et un courage admirables*.... Ainsi finit, à l'éternel honneur des Milanais, cette lutte de cinq jours et de cinq nuits..... Et *cette belle œuvre*, ils l'ont accomplie sans aucun secours étranger, par le fait seul de leur courage individuel, qui n'a pu être égalé que par leur modération et leur humanité. » (30 mars 1848.)

« La lutte à Milan paraît avoir été acharnée ; les habitants, malgré leur héroïsme, auraient peut-être succombé, car Radetzki, furieux, avait juré la destruction de la ville ; mais, *heureusement, il n'a trouvé des instruments dociles que dans une assez faible partie de ses troupes*. Non-seulement les Hongrois, mais encore les chasseurs tyroliens et les grenadiers lombards se sont rangés du côté du peuple. » (26 mars 1848.)

Si quelque part la révolte est comprimée, l'*Univers* se hâte de prédire que ce n'est pas pour longtemps :

« La Confédération germanique est dissoute par cet événement. Non-seulement la chaîne est rompue, MAIS CHAQUE ANNEAU SERA BRISÉ. *Le roi de Prusse, en rétablissant l'ordre dans les rues* de Berlin, n'a gagné que quelques courts instants de trêve. *Quelles que soient les concessions qu'il*

s'apprête à faire, elles ne lui feront pas pardonner ses lenteurs. » (21 mars 1848.)

Enfin, la chute probable et définitive de toutes les monarchies, *la destruction du vieil édifice européen,* est un spectacle qui le fait tressaillir de joie, et il convie la France à ne pas laisser cette œuvre inaccomplie :

« En quinze jours, l'Europe tout entière a changé de face et de forme : *en quinze jours des événements immenses peuvent s'accomplir.* Quel gouvernement oserait se dire aujourd'hui qu'il a *quinze* jours d'existence ? (28 mars 1848.)

Le journal catholique n'épargnera pas même le terrain de la souveraineté pontificale : c'est l'Italie, l'Italie tout entière, comme l'Allemagne, qui va se constituer en une ou plusieurs républiques :

« La destruction du vieil édifice européen est aujourd'hui consommée ; elle sera complète, irrémédiable. Tandis que Charles-Albert rêve le sceptre de la Haute-Italie, et que Ferdinand et Frédéric-Guillaume se disputent le titre d'empereur d'Allemagne, l'ITALIE et l'Allemagne se demandent si elles se constitueront l'une et l'autre EN RÉPUBLIQUES UNITAIRES, ou si elles se diviseront en républiques fédérées. *La question n'est pas prématurée, quoique les princes allemands soient encore* dans leurs capitales, et qu'une armée autrichienne tienne encore les clefs de l'Italie. » (16 avril 1848.)

A cette triste époque, on s'en souvient, l'Angleterre seule jouissait d'une tranquillité relative, au milieu des bouleversements du reste de l'Europe : cet état de choses parut à l'*Univers* une anomalie et comme un scandale qui ne pouvait durer longtemps. En conséquence, il prit l'initiative pour sommer *les hommes qui avaient en main l'autorité* de ne pas rester en arrière, et de hâter leur marche *trop lente dans la voie du progrès démocratique* :

« Nous savons que l'Angleterre possède des institutions qui lui ont permis de traverser les siècles en évitant les secousses révolutionnaires; mais *la marche lente* qu'elle a suivie jusqu'à ce jour dans la voie du *progrès démocratique* ne saurait prévenir les dangers qui la menacent aujourd'hui dans son propre sein. Les institutions britanniques peuvent se prêter aux *exigences impérieuses de l'*ÈRE NOUVELLE ; mais les hommes qui ont en main l'autorité DOIVENT SE HATER D'EN ÉLARGIR LES BASES. » (22 mars 1848.)

M. Cobden était son héros :

« Nous nous réjouissons pour l'Angleterre de l'initiative que prend M. Cobden. *Son programme est intelligent.* Les réformes dont il va poursuivre la réalisation sont aussi sages qu'urgentes ; elles nous paraissent de nature à donner à toutes les classes qui ont des griefs à faire redresser la somme de satisfaction la plus large qu'elles puissent attendre. *La plupart des abus* que la nouvelle ligue va combattre sont des RESTES ABSURDES DES TEMPS FÉODAUX, *qui révoltent* les plus simples notions de justice. » (29 mars 1848.)

L'un de ces abus, c'était la franchise de tous droits de succession pour les seigneurs ; l'autre, c'est le droit d'aînesse. Écoutons l'*Univers* :

« La question du droit d'aînesse est depuis longtemps jugée [1]. L'Angleterre aura été le dernier État de l'Europe où l'aristocratie ait joui de ces abus ; mais il est à désirer qu'elle ait l'intelligence de céder à temps, si elle ne veut être emportée avec eux. »

Et plus loin, encore à l'honneur de M. Cobden et de son programme :

---

[1] On sait que l'*Univers* de 1854, 55 et 56 est devenu le champion zélé du droit d'aînesse, non-seulement en Angleterre où ce droit existe encore, mais en France où il a été détruit depuis trois quarts de siècle, et où ce savant journal soutient que le rétablissement du droit de primogéniture est absolument indispensable à l'ordre public et social comme à l'agriculture.

« Le programme de M. Cobden nous paraît être pour l'Angleterre un programme de salut. Les événements qui bouleversent l'Europe ne permettent guère de douter de son succès. » (29 mars 1848.)

Ainsi, tandis que les honnêtes gens de tous les partis tremblaient d'effroi à la vue des événements que le génie déchaîné des révolutions accomplissait coup sur coup dans toute l'Europe, c'était un journal religieux qui battait des mains, qui applaudissait à toutes les insurrections, que dis-je? qui sanctifiait toutes les émeutes, qui les provoquait, les encourageait, qui flattait partout et envenimait les passions populaires en Angleterre et en Irlande, en Sicile, à Naples, dans le Milanais et dans l'Italie entière, à Berlin, à Vienne, en Hongrie, dans toute la Confédération germanique.....

L'*Univers* prévoyait bien que, de ces entreprises anarchiques, une conflagration universelle, une guerre européenne pouvait naître par l'intervention de la France républicaine, venant en aide aux peuples révolutionnaires, et dans cette prévision il engageait la France à ne pas refuser son concours :

« Pour qu'une guerre européenne devînt possible, il faudrait ou que l'*Autriche écrasât l'Italie, ce qui* ENTRAINERAIT NOTRE INTERVENTION, ou que la Pologne vaincue dans son dernier effort, et ne pouvant point compter sur l'Allemagne, *nous demandât un secours que l'on ne songerait pas sans doute à lui refuser.* » (12 avril 1848.)

Et maintenant il est juste de se demander : Mais cette manie de révolutions n'a peut-être été qu'un accident, infiniment triste il est vrai, mais passager dans l'esprit et le langage des rédacteurs de l'*Univers*?—Nous ne pouvons le penser, et nous sommes obligés de dire au contraire

que les événements de 1848 semblent n'avoir fait que révéler d'une manière éclatante les instincts révolutionnaires qui avaient toujours été le fond de leur âme.

Dès l'année 1846, du nord au midi, la politique de l'*Univers* plaidait partout le remaniement de la carte de l'Europe et menaçait l'Autriche, la Russie, la Bavière, la Prusse, l'Italie, etc. Voici en quels termes il parlait, dès 1846, du mouvement italien fomenté par l'abbé Gioberti et par les autres révolutionnaires piémontais :

« Déjà un grand nombre de cœurs généreux que de coupables théories avaient entraînés, il y a quelques années, dans les loges des Carbonari, manifestent des *tendances qui peuvent être hautement avouées*, même devant ceux qui sont le moins disposés à y applaudir. Nous voulons parler ici de *ce qui n'est pas encore un parti, mais le sera bientôt*, de ce nombreux public qui commence à se former autour de plusieurs écrivains distingués, et *pour la plupart chrétiens fervents*, lesquels, sans se préoccuper des institutions politiques, font *de l'expulsion de l'étranger le premier de leurs vœux*, et déclarent sans détour qu'il ne peut être réalisé que par l'*avénement du chef de la maison de Savoie* au trône lombardo-vénitien. » (3 juin 1846.)

Si plus tard l'*Univers* redoute une guerre entre l'Autriche et l'Italie, c'est uniquement dans la crainte que le despotisme militaire ne compromette les intérêts de la révolution qui se prépare :

« La liberté extérieure s'obtient, il est vrai, à coups de canons; mais la liberté intérieure s'accommode mal de ce *despotisme militaire* sous lequel il n'y a point de victoires. La République et l'Empire ne nous donnèrent qu'une effroyable servitude, malgré les lauriers qu'ils nous valurent... Il y a là une leçon pour le monde, dont la France a fait les frais, et ce serait grand dommage qu'elle fût entièrement perdue. » (15 septembre 1847.)

L'*Univers*, parlant quelques jours auparavant des affaires d'Italie, prêtait à l'Autriche la politique que voici :

« L'influence de l'étranger en Italie repose sur les embarras intérieurs des gouvernements de la Péninsule, et surtout sur la tutelle qu'il s'est arrogée sur la papauté... L'Autriche l'a compris; elle a cherché à retenir par *la ruse et par la violence un pouvoir qui n'a en soi rien de légitime. Personne ne doute* que la conspiration qui a menacé d'ensanglanter Rome *n'ait été fomentée* par elle et le PARTI RÉTROGRADE dont elle soutient les espérances. » (24 août 1847.)

« Outre un intérêt éventuel de conquête, l'Autriche a donc les motifs les plus puissants pour s'opposer, au degré où elle peut, à toutes les mesures qui seraient de nature à pacifier d'une manière permanente le centre de la chrétienté. » (14 août 1846.)

« *Encourager les insurrections* pour avoir à les réprimer, est une *tactique* dont l'AUTRICHE A PRIS LES HABITUDES depuis les événements de la Gallicie. » (24 août 1847.)

S'agit-il de flétrir des crimes politiques dont le véritable caractère est encore inconnu, mais que tous les honnêtes gens ont vus avec effroi, c'est sans la moindre hésitation que l'*Univers* les attribue au gouvernement lui-même, et voici en quels termes il pousse à de sanglantes représailles :

« Il semble qu'il y ait entre l'*Autriche et la Russie* une *exécrable émulation de cruauté*, et que ces deux gouvernements luttent à qui sera le premier *ivre de sang humain.* Mais l'AUTRICHE L'EMPORTE peut-être; la brutalité russe n'est pas si lâche : le *czar fatigue ses bourreaux*, M. de Metternich *soudoie des assassins*..... En France, des actes semblables à ceux que le monde lui reproche ne pourraient déshonorer le pouvoir que si le pouvoir était AUX MAINS DES DERNIERS BANDITS; et ces bandits ne tarderaient guère à recevoir la juste punition de leurs forfaits. » (31 mars 1846.)

« *Le cabinet de Vienne..... n'est plus pour les peuples que l'héritier* des traditions gouvernementales des Henri IV et des Barberousse. » (14 août 1846.)

Il disait encore, quelques mois avant Février 1848 :

« Nous trouvons que l'Autriche a eu parfaitement raison de se rapprocher du vorort de Berne au moment où elle prenait possession de Ferrare. L'un et l'autre gouvernements, également spoliateurs, sont vraiment dignes l'un de l'autre... Ce ne sera, du reste, qu'une preuve et un signe de plus de l'affinité naturelle *du despotisme absolutiste* et *de l'absolutisme radical.* » (11 septembre 1847.)

Aussi, c'est la religion elle-même qui est presque réduite, suivant l'*Univers, à désirer les révolutions.* Autrefois, au lieu d'insulter les princes coupables, on priait Dieu de les éclairer et de leur pardonner. Mais l'*Univers* a changé tout cela :

« Les actes des empereurs de Russie et d'Autriche, les abjectes folies du roi de Bavière font amplement voir ce qu'il faut attendre du *pouvoir royal, sans contrepoids dans le sanctuaire* ET DANS LES LOIS. Il a reçu inutilement de sanglantes leçons : il est toujours le même, il n'a pas changé. *La religion végète à son ombre, asservie et avilie comme les peuples,* en partie inutile, privée de toute action sociale, impuissante à prévenir d'inévitables révolutions, PRESQUE RÉDUITE A LES DÉSIRER. *C'est l'ordre sans vie,* c'est la religion sans liberté. » (7 décembre 1847.)

Enfin, au lendemain *des journées de Février,* la passion révolutionnaire longtemps comprimée en Autriche s'échappe en bouillonnant. L'*Univers* triomphe, à cette nouvelle, et s'écrie :

« Personne ne sait en France si, à l'heure où nous écrivons, l'empereur est *encore sur le trône.* Ce que tout le monde sait très-bien, c'est *qu'il n'y est pas pour longtemps.* Un tel POUVOIR NE TOMBERA POINT A DEMI. Dans tous les cas,

cette grande puissance de la maison d'Autriche, ce *joug qui étouffait tant de nationalités est à jamais brisé.* LA LOMBARDIE EST LIBRE, LA BOHÊME EST INDÉPENDANTE, LA GALLICIE S'ÉCHAPPE DES ENTRAILLES DÉCHIRÉES DU MONSTRE QUI L'AVAIT MUTILÉE AVANT DE L'ENGLOUTIR : gage certain d'une résurrection entière et prochaine ! » (21 mars 1848.)

En même temps que l'*Univers* appelait et encourageait dans ces termes les mouvements insurrectionnels contre l'Autriche et la Russie, il sommait avec menaces le roi de Prusse de donner plus entière satisfaction aux instincts démocratiques de ses sujets :

« On ne joue pas impunément, lui disait-il, soit avec le système représentatif, soit avec la démocratie, et il faut se résigner à leur faire de bonne grâce leur part légitime, quand on ne veut pas rendre inévitable et prochain un nouveau partage du pouvoir social. » (9 février 1847.)

Quant aux concessions libérales déjà faites par le roi de Prusse, l'*Univers* constate qu'elles n'ont été accordées qu'avec hésitation ; il discute les cas de conflits violents et sanglants, et conclut ainsi :

« On musèle aisément *les révolutions vieillies et édentées* comme l'est maintenant la nôtre ; mais quand elles sont pleines encore des folles illusions de leur jeune âge, on ne les dompte qu'en ouvrant une vaste carrière à leurs légitimes instincts. » (9 février 1847.)

Enfin, revenant sur le même sujet, il juge ainsi la constitution prussienne :

« Ce qui nous paraît le plus dangereux dans cette artificieuse combinaison, c'est *le dernier mot* que le roi se réserve en cas de dissentiment. Si les élections urbaines et rurales jouissaient d'une plus grande liberté, elles amèneraient dans les Etats-généraux *une opposition démocratique.* A défaut d'une voie régulière pour s'exprimer, l'opposition s'agitera jusqu'à ce qu'elle ait trouvé la satisfaction de ses

justes griefs, et l'esprit public ne reprendra du calme que lorsqu'il se sentira réellement représenté dans les Etats-généraux.

« Quoi qu'il en soit, si la constitution prussienne est peu de chose au point de vue abstrait, c'est, en l'envisageant DANS SES INÉVITABLES CONSÉQUENCES, un pas immense et UNE RÉVOLUTION. » (24 février 1847.)

On le voit, les citations des temps antérieurs à 1848 expliquent celles des temps qui ont suivi. C'est toujours le même esprit, l'esprit révolutionnaire.

Aussi, quand l'ordre commence à se rétablir en France et en Europe, quand une réaction courageuse se déclare contre les idées et les mouvements anarchiques, quand les trônes ébranlés reprennent un peu de solidité, et que la révolution peu à peu perd du terrain, à la fin de 1848, l'*Univers,* loin de s'en réjouir, s'en afflige ; on voit à ses murmures que les événements tournent contre ses désirs. Ce qui le préoccupe en Allemagne, en Italie, en France, ce n'est pas le rétablissement de l'ordre, c'est l'avenir de la révolution :

« Oui, nous jouons un pauvre rôle dans les affaires d'Italie ; nous abandonnons des peuples que nous avons promis de secourir..... Il est déplorable assurément que nous nous soyons tant avancés. » (3 octobre 1848.)

Les concessions libérales faites par l'empereur d'Autriche ne lui inspirent aucune confiance :

« Nous voulons protéger ce pays contre la domination d'un prince *trop nouvellement converti au libéralisme* pour qu'il n'y ait pas lieu de douter de la sincérité de ses sentiments. » (26 août 1848.)

« Il ne faut pas voir seulement dans les Magyars les hommes qui voulaient tenir sous le joug les Croates, les Valaques, etc. ; il faut y voir aussi ceux *qui revendiquaient*

leur indépendance nationale, ceux qui refusaient *à la camarilla de Vienne* le droit d'annuler les conditions de leur accession à l'empire d'Autriche, et de transformer leur pays en départements autrichiens. » (23 août 1849.)

Quant à l'ordre intérieur des Etats, ce que l'*Univers* redoute par-dessus tout, ce ne sont pas les divisions, les luttes perpétuelles : c'est le principe d'unité. Les insurrections lui semblent peu à craindre, là où existe pour le peuple la liberté illimitée de la tribune et de la presse, car :

« Ce qu'il y a d'admirable par-dessus tout dans la liberté, c'est que le caractère de l'homme y reprend sa noblesse et sa vigueur. » (2 mars 1848.)

« *Les insurrections ne sont à craindre* que dans les pays où *le peuple est privé du droit de parler, d'écrire et de* PROCESSIONNER. »

Ceci nous fait souvenir de ces *processions* menaçantes qui venaient à un jour donné jeter l'épouvante dans Paris. La circulation était interrompue, les boutiques se fermaient, les gens paisibles rentraient dans leurs demeures. Eh bien ! c'était là pour le journal catholique le beau idéal de la liberté; et c'était le 12 avril 1848, quatre jours avant la fameuse procession du 16, qu'il écrivait ce qu'on vient de lire.

Du reste, l'*Univers* use du grand nom de *Devoir* avec la même aisance que du saint nom de l'Evangile; l'un et l'autre viennent tour à tour autoriser ses provocations révolutionnaires :

« Notre *devoir* est de soutenir partout *l'esprit de liberté contre le principe d'unité absolue* qui, dans tous les pays de l'Europe, menace d'absorber tous les droits de l'homme dans ceux de l'Etat. » (25 juillet 1848.)

Ce *devoir*, l'*Univers* le remplit en France, même au lendemain de Mai et de Juin. Sa grande sollicitude est pour la liberté, qu'il voit compromise par la fermeture des clubs

et par la dissolution des ateliers nationaux. Voici ce qu'il disait dès le lendemain de la journée du 15 mai :

« Victorieux, les représentants sauront, nous n'en doutons pas, donner à leur dignité outragée la satisfaction qu'elle réclame et que l'intérêt même de la patrie exige, *sans faire expier à la liberté le crime des factions.* » (16 mai 1848.)

Il exprimait les mêmes alarmes le 28 juin, et ajoutait le 3 juillet :

« Croit-on que le désarmement, que les mesures de police, que les lois proposées contre la presse et contre les associations, puissent sauver la société ? Ce sera beaucoup si ces moyens lui procurent un répit de quelques années, pleines encore de trouble et d'angoisses. » (3 juillet 1848.)

Puis au mois d'octobre, quand l'élection à la présidence se prépare, quand la France commence à respirer, dans l'espérance au moins de l'ordre matériel, l'*Univers* semble craindre que la révolution ne lui échappe, et il exprime ainsi ses inquiétudes et ses regrets :

« Nous avons l'instinct de l'obéissance. Paul-Louis Courrier, qui nous connaissait, disait, il y a une trentaine d'années : *Nous sommes un peuple de valets ;* nous sommes toujours les mêmes, nous passons sans transition de la révolte la plus audacieuse au servilisme le plus bas.....

« *Plus une nation est forte contre le pouvoir,* plus elle est libre, ajoutait-il. Le pouvoir a une tendance invincible à empiéter ; s'il ne rencontre pas d'obstacles, il devient rapidement absolu. La science de la politique et de la liberté consiste à garantir contre ses excès les droits des citoyens. » (20 octobre 1848.)

Ce n'est même qu'avec douleur qu'il abandonnait plus tard la liberté des clubs :

« Nous sommes contre les clubs comme nous étions, en 1848, contre les banquets ; mais ce N'EST PAS SANS REGRET ET SANS DOULEUR. » (28 janvier 1849.)

C'est jusqu'en 1851 que l'*Univers* a défendu la Révolution de Février; et le 18 avril il la défendait encore par cette considération que les vérités religieuses, *dont elle a rompu les chaînes, sont plus nombreuses que les détenus politiques dont elle a ouvert les cachots :*

« ON NE DEVRAIT PAS AUTANT L'OUBLIER, ajoute-t-il, dans le procès qu'on lui intente et qu'on allonge tous les jours. » (18 avril 1851.)

Enfin, il est un mot cher à tous les théoriciens de l'insurrection, un mot inscrit sur le drapeau de tous les révolutionnaires depuis 93, c'est que *la révolte est le plus saint des devoirs.*

Ce mot n'a pas manqué à l'*Univers*. Nous le trouvons fréquemment sous la plume de ses rédacteurs. Nous l'y trouvons dès 1847, avec quelques ménagements sans doute, mais avec trop d'insistance pour que la signification en soit douteuse. Ainsi il disait au mois de novembre 1847 :

« C'est quand le pouvoir vient tyranniser la conscience... QUE LA RÉVOLTE EST RÉELLEMENT le plus SAINT DES DEVOIRS. » (20 novembre 1847.)

Cette proposition n'était du reste que la conséquence d'une théorie que l'*Univers* avait développée longuement deux mois auparavant. A l'encontre de M. Liadières, l'*Univers* n'admettait pas que l'exemple des premiers chrétiens, *qui ont enduré pendant trois siècles les plus horribles persécutions* sans se révolter contre les empereurs, fût suffisant pour *obliger* le Français du XIXe siècle :

« Eh quoi! s'écriait-il, nous n'aurions d'autre droit que celui de mourir et de prier pour la conversion des tyrans! » (24 septembre 1847.)

L'exemple d'Harmodius, d'Aristogiton et du *premier des Brutus*, lui semblait beaucoup plus sûr et plus concluant que celui des martyrs :



« Il est manifeste que les entreprises contre sa personne (de l'usurpateur) SONT DES ACTES BONS ET HONORABLES. L'antiquité païenne en a jugé ainsi *à l'égard* D'HARMODIUS ET D'ARISTOGITON, et *à l'égard* DU PREMIER DES BRUTUS. » (1848.)

Ici du moins l'*Univers* admettait qu'il peut y avoir dans le paganisme quelque vérité et quelque vertu ; mais hélas! où allait-il les chercher ?

En 1851, même doctrine :

« LE DROIT D'INSURRECTION PEUT ÊTRE LE PLUS SAINT DES DEVOIRS, dans certains cas. » (18 avril 1851.)

Telle était la traduction donnée par l'*Univers* à l'*Estote subditi potestatibus sublimioribus*, de saint Paul.

Ainsi, c'est dans le temps même où tous les trônes de l'Europe étaient chancelants ou à terre, c'est quand cette formule sacramentelle de l'insurrection retentissait dans les clubs et dans les rues, était répétée par toutes les feuilles révolutionnaires, c'est alors que l'*Univers* la répétait à son tour, l'interprétait, la commentait avec complaisance, et se faisant le casuiste religieux de la révolte, énumérait les cas et les conditions où l'insurrection armée contre le pouvoir était non-seulement permise, mais revêtait le caractère sacré du *plus saint des devoirs!*

Au reste, tout se tient dans l'*Univers*. S'il sanctifiait la révolte armée, c'est que la révolte produit la révolution ; et la révolution devait à son tour établir dans le monde le règne universel de la démocratie.

Or, pour les rédacteurs de l'*Univers*, la démocratie n'était pas seulement un régime politique plus heureux et plus légitime que tous les autres, c'était une religion : ce n'était pas seulement l'avénement du règne du peuple, c'était l'avénement du règne de l'Église et de l'Evangile sur la terre. Nous n'exagérons rien ; qu'on veuille lire le chapitre suivant.

CHAPITRE II

L'Église et la Démocratie.

Ce n'était pas assez pour l'*Univers* de professer, comme nous venons de le voir, les maximes les plus révolutionnaires, de les propager dans toute l'Europe, d'applaudir à toutes les révolutions, de les encourager de toutes parts : il fallait rendre la religion complice de tous ces excès.

Car tout cela, au nom de qui et par quelle autorité l'*Univers* a-t-il prétendu le faire ?— Chose étrange ! c'est au nom de l'Évangile, au nom du christianisme et par l'autorité de l'Église elle-même.

Oui, il était réservé à ce siècle de voir un journal religieux déclarer nettement, à plusieurs reprises, que la Révolution est *un écoulement du Christianisme*, que *ses prémisses sont dans l'Évangile*, et, enfin, que la démocratie est *fille même de l'Église*.

C'est ici qu'il faut se hâter de citer, car tout cela est tellement extraordinaire, si identique avec des hérésies souvent condamnées par l'Eglise, qu'on se prend quelquefois à douter si l'on a bien lu, ou si l'on n'a pas sous les yeux

quelques pages des journaux qui affichent le plus ouvertement la guerre contre la religion :

« M. de Lamartine a dit que la RÉVOLUTION FRANÇAISE ÉTAIT UN ÉCOULEMENT DU CHRISTIANISME : *cette parole est vraie, et nous l'avions prononcée avant lui.* » (27 février 1848.)

Et encore :

« LA RÉVOLUTION A SES LOINTAINES PRÉMISSES DANS L'ÉVANGILE ; la conséquence, lointaine aussi peut-être, en sera évangélique : DIEU LE VEUT ; qu'importe que quelques hommes, que beaucoup d'hommes ne le veuillent pas ! » (23 avril 1848.)

Tout cela n'était pas nouveau, en 1848, dans les pensées de l'*Univers*. Il disait dès l'année 1845 :

« Nous l'avons dit et nous le répétons : *une* ÈRE NOUVELLE *commence, fruit des longues révolutions qui nous ont agités.* LA DÉMOCRATIE S'ÉLÈVE, ET L'ÉGLISE EST LA, COMME LA MÈRE AUPRÈS DU BERCEAU. » (7 décembre 1845.)

Mais ce n'est pas seulement la Révolution de 1848, c'est notre première Révolution ; ce sont les prêtres les plus égarés, les plus impies de cette époque, qui ont pris, pour accomplir l'œuvre révolutionnaire, des inspirations dans l'enseignement catholique :

« L'abbé Sieyès a eu *plus de mémoire et de science théologique* que d'invention, lorsqu'il a tracé, *au flambeau des études sacerdotales,* cette célèbre déclaration des droits de l'homme. » (16 septembre 1846.)

C'était peut-être aussi au flambeau des mêmes études que Sieyès votait, pour Louis XVI, *la mort sans phrases*...

L'*Univers* écrivait encore en 1848 :

« *Un certain nombre de socialistes ont été élevés dans les séminaires ;* en perdant la foi, ils avaient à choisir entre divers systèmes d'erreurs ; *ce qui restait de christianisme dans leurs âmes les a entraînés de ce côté*.. QUI S'EN ÉTONNERAIT? » (22 septembre 1848.)

Aussi, grâce à cette origine sacrée d'où l'*Univers* tirait la révolution, déclarait-il, dès l'année 1846, que Sieyès et les autres révolutionnaires « *valaient infiniment moins que leurs idées.* » (8 mai 1846.)

Mais non-seulement la révolution démocratique est dans l'Evangile, dans la théologie, dans l'enseignement des séminaires ; l'*Univers* la place aussi dans le grand enseignement de l'Eglise catholique, et dans les actes de ses pontifes :

> « Il est des gens, d'ailleurs parfaitement honorables, dit-il, et qui s'imaginent que LES RÉTROGRADES DE ROME ont parmi nous de nombreux partisans. *C'est une erreur.* » (21 septembre 1847.)

Nous touchons ici encore une fois au caractère distinctif de l'*Univers*, le seul auquel il soit resté fidèle à travers les variations fabuleuses de sa carrière : c'est de se proclamer sans cesse l'organe avoué de l'Église entière; c'est de répondre, avec le P. Ventura, à ceux qui seraient tentés de supposer chez lui quelque aberration individuelle, dont l'Eglise n'est pas responsable :

> « Le fait est que NOTRE DOCTRINE NOUS EST COMMUNE AVEC TOUS LES ÉVÊQUES *de l'Irlande, de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne et des Amériques...* ET NOUS POURRIONS PEUT-ÊTRE NOUS ÉLEVER PLUS HAUT, s'il était permis de faire intervenir dans les discussions privées LA PLUS GRANDE ET LA PLUS SACRÉE DES AUTORITÉS. » (22 septembre 1847.)

Cette permission, l'*Univers* n'avait pas hésité à se la donner un mois plus tôt, comme il n'hésitera pas à la prendre encore un mois plus tard.

Ainsi, dès le 25 août 1847, après la révolution suisse, au moment où se préparait à Rome la plus affreuse des révolutions, peu de temps avant que le Vatican fût assiégé et Pie IX en exil, l'*Univers* écrivait :

« Il nous est permis de dire que le discours du père Ventura est LA CONSÉCRATION LA PLUS GLORIEUSE ET LA PLUS COMPLÈTE des doctrines que nous n'avons cessé de soutenir... Qu'y voit-on cependant? Rien qui puisse étonner les esprits un peu éclairés. »

L'*Univers* ajoutait que LE P. VENTURA PARLERAIT POUR PIE IX, COMME AARON PARLAIT POUR MOÏSE. »

Et deux mois après :

« Ce beau discours du P. Ventura est *notre catéchisme politique* et LA CONSÉCRATION ROMAINE, donnée avec une suprême éloquence, à des idées que nous défendons en France depuis longtemps. » (13 octobre 1847.)

Enfin, le 7 octobre 1847, l'*Univers* écrivait :

« *Les idées politiques de Pie IX ont été hautement exposées* dans les chaires de Rome par un homme éminent à qui il avait donné mission de célébrer O'Connell. »

Veut-on savoir quelles étaient ces idées politiques prêtées si témérairement au Souverain-Pontife? Les voici :

« *Pie IX nous gouverne dans* LA TERRE DE LA LIBERTÉ. Plus de chaînes pour les croyances! plus de verroux sur les doctrines! plus de bourreaux contre ceux qui s'offrent aux luttes de la raison!... *La loi religieuse a cessé d'être la loi politique*. Depuis longtemps déjà, Rome a muré les prisons du Saint-Office, *et les foudres pontificales* NE SONT QU'UN JUGEMENT DE L'ESPRIT CONTRE L'ESPRIT, DONT LA PRESSE ET L'OPINION SONT ICI-BAS LES SEULS EXÉCUTEURS... » (7 déc. 1847.)

Résumons :

Ainsi, la doctrine politique d'après laquelle la révolution est *un écoulement* du christianisme et une lointaine *conséquence* de l'Evangile; la doctrine qui représente *la célèbre déclaration des droits de l'homme* comme un produit de la *science théologique* et comme une page *tracée au flambeau des études sacerdotales*; qui établit entre le christianisme et

le socialisme une sorte d'affinité secrète, de sorte qu'on ne peut trouver *étonnant* qu'en perdant la foi, les élèves des séminaires soient entraînés de ce côté de l'erreur préférablement à tout autre *par ce qui leur reste de christianisme ;* la doctrine politique repoussée par les *rétrogrades de Rome,* mais professée par le P. Ventura ; cette doctrine qui veut la séparation de la *loi religieuse* d'avec *la loi politique,* c'est-à-dire la liberté absolue des *doctrines,* des *croyances,* de la *raison,* et n'admet d'autres exécuteurs ici-bas des *foudres pontificales* que LA PRESSE ET L'OPINION, cette doctrine démocratique, l'*Univers* déclare, avec le P. Ventura, qu'elle lui est commune avec tous les évêques de l'Irlande, de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne et des Amériques, qu'elle a reçu la *consécration romaine,* et que Pie IX a entendu l'adopter et l'introduire dans ses propres Etats.

Mais c'est peu de représenter le Souverain-Pontife comme le fauteur des libertés les plus extrêmes, on en fait le promoteur de la démocratie universelle :

« *Le grand mouvement démocratique qui agite l'Europe et qui vient* DE S'ÉPANOUIR SI GLORIEUSEMENT EN FRANCE, A EU SON BERCEAU DANS ROME, où, suivant la belle expression du P. Ventura, *la démocratie, cette héroïne sauvage,* A REÇU *le baptême des mains de Pie IX.* » (19 mars 1848.)

« *La démocratie triomphera....* C'est Pie IX qui porte la doctrine de l'humanité. LA TERRE NATALE DE LA DÉMOCRATIE EST L'ÉVANGILE. » (16 avril 1848.)

Ainsi, la démocratie *triomphante* de 1848, qui bouleversait l'Europe, renversait les trônes et s'était *si glorieusement épanouie* en France aux journées de Février, en attendant les journées de Juin, a eu pour *terre natale l'Evan-*

gile. Cette héroïne sauvage a eu son berceau dans Rome, a reçu le baptême des mains de Pie IX, et l'Eglise s'est tenue auprès d'elle, à sa naissance, *comme la mère auprès du berceau de son enfant!*

« Et observez bien, continue l'*Univers*, que Pie IX n'a pas attendu que la liberté lui fût imposée par les PRESSIONS INSURRECTIONNELLES pour l'approcher de son cœur et pour l'y presser; mais qu'il l'a fait alors que la puissance politique était encore tout entière DANS UN SENS RÉTROGRADE; lors donc qu'il l'a approchée de son cœur et bénie, il l'a fait dans des vues réfléchies et profondes: il a voulu *sceller son alliance définitive avec la société moderne.* » (1848.)

Et dès 1847, l'*Univers* ne tenait pas un autre langage:

« Pie IX, donné plus tôt au monde, aurait continué l'*œuvre de ses prédécesseurs sans songer à* SORTIR DE LEUR VOIE, parce que le monde n'en comportait pas une autre. *S'il s'est frayé une route différente,* c'est que les temps avaient changé, et peut-être qu'*en ce moment le principal de ses mérites est d'avoir aperçu et révélé cette vérité*..... Il fallait, pour dissiper des doutes trop légitimes, *que les actes du vicaire de J.-C. montrassent* qu'une NOUVELLE ÈRE allait commencer pour l'Église. » (17 juin 1847.)

Il est vrai que, plus tard, après avoir fait du Souverain-Pontife un démocrate et un promoteur de liberté démocratique, l'*Univers*, lui refusera même l'honneur d'avoir essayé librement de sages réformes dans le gouvernement de ses Etats temporels, et le représentera comme ayant eu la *main forcée* dans le choix de son principal ministre:

« Si l'on demande comment Pie IX a pu confier le ministère à M. Rossi, il sera facile de répondre; LE PAPE A EU LA MAIN FORCÉE; il a pris M. Rossi... comme Louis XVI a pris Turgot. » (6 décembre 1849.)

Mais cette affirmation absolue du lendemain, non moins contraire aux véritables sentiments du Souverain-Pontife

que l'affirmation absolue de la veille, ne prouve autre chose que cette malheureuse facilité avec laquelle l'*Univers* soutient le pour et le contre, et l'habitude invétérée qu'a ce journal d'engager et de compromettre, dans la défense des thèses les plus contradictoires et les plus extrêmes, l'autorité de l'Église et de son auguste Chef.

Ces contradictions n'empêchent donc pas qu'avant 1850 tout principe *illibéral* ne fut rien moins, pour l'*Univers*, qu'une hérésie antichrétienne :

> « *Nous avons haï* TOUT PRINCIPE ILLIBÉRAL COMME ANTICHRÉTIEN. » (15 mars 1848.)

Dès le 2 décembre 1846, le refus de donner la liberté de la presse ne lui paraissait rien moins, de la part d'une puissance *chrétienne* et civilisée, qu'un *déplorable scandale :*

> « Tandis que la *liberté de la presse* commence à exister en Turquie, disait-il, sinon de droit, du moins de fait, il est DÉPLORABLE QU'UNE PUISSANCE CHRÉTIENNE, civilisée (l'Autriche) donne, dans Constantinople, LE SCANDALE d'un exemple contraire. »

Du reste, il voyait la démocratie partout : il la voyait non-seulement dans le christianisme, dans l'Évangile, dans la théologie, dans l'enseignement des évêques et dans les actes du Souverain-Pontife ; il la trouvait dans l'histoire, comme une sauvegarde pour la liberté de l'Église :

> « L'histoire est là pour prouver que l'action de la papauté fut presque toujours d'autant plus libre, que le peuple proprement dit exerçait une influence plus prépondérante sur la marche générale des affaires. » (24 mars 1847.)

> « Plus *le gouvernement monarchique est fort, plus l'Église est asservie..... Elle n'est tout à fait libre que dans la grande et glorieuse république des États-Unis.* » (27 février 1848.)

Voici, il est vrai, un autre langage, bien différent, que nous rencontrons également dans l'*Univers;* mais les dates expliquent la différence. Ainsi, après avoir dit que Pie IX *a serré la liberté contre son cœur, qu'il l'a bénie* et a voulu sceller avec elle *l'alliance définitive* de l'Église, que l'Église est *mère de la démocratie*, que *tout principe illibéral est antichrétien*, les mêmes hommes oseront bien écrire, en 1855 :

« On veut à toute force faire Rome libérale, elle qui a dit si nettement, le jour de l'Assomption 1832, *qu'elle ne l'avait jamais été, et qu'elle ne le serait jamais..* » (22 décembre 1855.)

Après avoir dit, en 1848, que *toutes les monarchies attentent plus ou moins à la liberté de l'Église*, que *l'Église n'est tout à fait libre que dans la grande et glorieuse république des États-Unis*, les mêmes hommes oseront bien écrire, en 1853 :

« Elle (l'Eglise) *a moins souffert des doctrines et* DES HOMMES DE POUVOIR *que des doctrines* qu'on appelle DOCTRINES DE LIBERTÉ *et des hommes qui se disent eux-mêmes hommes de liberté. Là elle a trouvé souvent des* DÉFENSEURS et des PROTECTEURS; ICI, elle n'a guère *rencontré* que DES ADVERSAIRES.... *Entre la liberté politique, telle qu'elle a été pratiquée dans les temps modernes, et la liberté de l'Eglise,* LES FAITS RÉVÈLENT UN ANTAGONISME CONSTANT. L'ÉGLISE REGARDE LA LIBERTÉ POLITIQUE AVEC DÉFIANCE. L'ÉGLISE REPOUSSE, COMBAT, CONDAMNE SOUVENT LES THÈSES *que la liberté politique soutient avec le plus d'ardeur; la liberté politique,* de son côté, traite l'Église avec inimitié. » (18 janvier 1853.)

On le voit : autres temps, autres principes. L'Église est ici contraire à la liberté politique; là elle était contraire au pouvoir politique. Il n'y a qu'une chose qui ne change pas dans l'*Univers*, c'est le nom auguste de l'Église, invo-

qué toujours pour consacrer chaque nouvelle contradiction.

Ajouterons-nous que l'*Univers* avait semblé pressentir, dès 1849, que de semblables modifications pourraient se produire en lui quelque jour :

« Hélas! faisait-il observer, il y a des natures qui ne changeront pas; les anarchistes de la veille sont volontiers les absolutistes du lendemain. » (30 mai 1849.)

Et déjà, en 1848, il avait jeté cette injure aux conservateurs de l'Assemblée constituante :

« La liberté est odieuse à tous ces libéraux de la veille, devenus les absolutistes du lendemain. » (22 septembre 1849.)

Enfin, ils ont été jusqu'à écrire les lignes suivantes :

« Comme il y a bonne apparence que les hommes ne cesseront pas d'être ce qu'ils ont toujours été, il est probable aussi que la monarchie continuera de dominer parmi eux. Seulement de chrétienne, ils pourront la rendre IMPIE ET DESPOTIQUE. Mais, *dans cet état même*, on verra *les plus sages la préférer encore à toute autre chose,* parce que si les peuples chrétiens arrivent à ce degré d'abaissement de voir *régner sur eux* DES DESPOTES IMPIES, LE COMBLE DE LEUR MALHEUR ET DE LEUR HONTE serait de manquer de maîtres. » (10 janvier 1852.)

Nous renonçons à exprimer le sentiment que nous inspirent de telles paroles; nous nous bornerons à redire que le mal serait moins grand si le nom et l'autorité de l'Église, cette maîtresse immuable de la vérité, n'étaient constamment invoqués à l'appui de si inconcevables contradictions et mis en avant pour consacrer de telles énormités.

Revenons à nos citations *de la veille*. L'*Univers* disait encore :

« L'Europe du moyen âge a été une *confédération* de DÉMOCRATIES CHRÉTIENNES. La législation des papes et des conciles est UNE LÉGISLATION DE LIBERTÉ. » (27 février 1848.)

Pendant que durera la veine démocratique, il cherchera et trouvera la démocratie partout. Ce n'est pas assez de l'Église, il la lui faut jusque dans le ciel. Tout à cette idée fixe, l'*Univers* montre au *National* dans « les héros des fêtes de l'Église » des hommes de *progrès* et de *liberté*, qu'on peut honorer *sans faire injure au sacerdoce de l'humanité*.... Il lui montre dans « les apôtres, *voyageurs hardis*, » dans « les martyrs, *guerriers courageux*, » dans « les docteurs, *écrivains de mérite*, DÉFENSEURS DE LA LIBERTÉ NAISSANTE, » dans les saints enfin de tous les pays, *propagateurs de la lumière, bienfaiteurs par excellence de l'humanité, types du dévouement fraternel*, « la SUBLIME DÉMOCRATIE DU CIEL. » (2 avril 1849.)

Il n'est pas jusqu'à la Compagnie de Jésus, où l'*Univers* ne découvre la *révolution*, et l'esprit démocratique de la *société moderne*. En répondant à cette phrase : « Le jésuitisme, c'est la contre-révolution..... »

« Si la révolution, dit-il, c'est l'affranchissement des droits de l'individu, des droits de la famille, des *droits de la conscience*, des *droits du peuple*, *opprimé* par quelques hommes audacieux qui font de l'État une sorte de Dieu-tout....., *non, le jésuitisme n'est pas la contre-révolution* ; IL EST AU CONTRAIRE LA RÉVOLUTION..... telle qu'elle a été faite depuis dix-huit siècles par le christianisme, dont il est une végétation puissante.

« Mais comment? Le jésuitisme, n'est-ce pas l'ABSOLUTISME, le DESPOTISME, le DROIT DIVIN? *Non*, il place l'origine immédiate du pouvoir dans le peuple ; *il sympathise* avec les institutions américaines ; il fonde ces réductions du Paraguay, le plus brillant idéal républicain qu'il ait encore été donné à l'homme de réaliser.—Étudiez son organisation intime : *quel merveilleux rapport avec la société moderne!* Tous les trois ans, il réunit en conférence *des députés* de toutes les provinces où il réside ; il possède une

congrégation générale qui *exerce le souverain pouvoir, qui législate;* il élit son général, *comme la république son président*, à la majorité des voix. Ce général est chargé de l'exécution des décrets du pouvoir législatif; *il ne gouverne point arbitrairement....., il est des cas* OU IL PEUT ÊTRE DÉPOSÉ..... Où est donc *cet antagonisme incessant* que l'on prétend établir entre le jésuite et la *société moderne?* Nous le cherchons, nous ne le trouvons pas : *nous trouvons même* TOUT L'OPPOSÉ. » (3 septembre 1848.)

Résumons. — Ainsi, d'après l'*Univers* :

1° La Révolution française est *un écoulement du Christianisme ;*

2° La révolution a *ses lointaines prémisses dans l'Évangile ;*

3° *La déclaration des droits de l'homme* a été tracée *au flambeau de la science théologique et des études sacerdotales;*

4° Un certain nombre de socialistes élevés dans les séminaires ont été entraînés dans le socialisme par ce *qui leur restait de christianisme ;*

5° L'Evangile est *la terre natale de la démocratie;*

6° La révolution démocratique qui a bouleversé l'Europe en 1848, et particulièrement la révolution de Février, a *eu son berceau à Rome : cette héroïne sauvage a reçu le baptême de Pie IX*, et par ce baptême est devenu l'enfant de l'Église, laquelle *s'est tenue comme une mère près de son berceau ;*

7° La théorie démocratique de la liberté absolue des *doctrines*, des *croyances*, des *luttes de la raison*, sans autre contrôle que celui de *la presse* et de *l'opinion*, a reçu la *consécration romaine ;*

8° Pie IX a entendu l'adopter, l'introduire dans ses propres Etats ;

9° Par *ses actes*, *le vicaire de Jésus-Christ a montré* qu'une ÈRE NOUVELLE *allait commencer pour l'Eglise ;*

10° Il a abandonné l'*œuvre de ses prédécesseurs,* est *sorti de leur voie*, s'est *frayé une route différente*, et le *principal de ses mérites était peut-être d'avoir aperçu et révélé* que les temps ayant changé demandaient une voie nouvelle ;

11° Cette *ère nouvelle* de liberté démocratique, Pie IX l'a ouverte librement, spontanément, dans des *vues réfléchies et profondes*, afin de *sceller son alliance définitive avec la société moderne ;*

12° Tout principe *illibéral est anti-chrétien*, et le refus de la *liberté de la presse* est un *scandale déplorable chez une puissance civilisée et chrétienne ;*

13° Au témoignage de l'histoire, le gouvernement démocratique est de tous les gouvernements le plus favorable à *l'action des papes* et à la *liberté de l'Eglise ;* la liberté de l'Église est incompatible avec le gouvernement monarchique ; plus celui-ci est fort, plus l'Église *est asservie ;*

L'ÉGLISE N'EST TOUT A FAIT LIBRE QUE DANS LA GRANDE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DES ÉTATS-UNIS;

14° *Les héros des fêtes chrétiennes* sont les apôtres du progrès et de la liberté, et tous ensemble forment la *sublime démocratie du ciel ;*

15° Le jésuitisme est la révolution, la démocratie, le gouvernement républicain, tout ce qu'il y a de *moins opposé*, de plus conforme à l'esprit démocratique.

Voilà ce qu'a enseigné l'*Univers* pendant les années 1845, 1846, 1847, 1848 ; et cela au nom de l'Evaugile, comme toujours, et de l'autorité de l'Eglise.

Oui, dira-t-on peut-être, il y a dans tout cela des erreurs déplorables et très dangereuses; les avoir professées hautement, pendant plusieurs années, et au nom de la Religion, est un grand malheur; mais ce qui diminue le mal et le danger, c'est que l'*Univers* s'est rétracté.

Nous ne pouvons admettre cette excuse: Non, l'*Univers* ne s'est pas *rétracté*. Au contraire, il déclarait, le 22 juillet 1849, que « *loin de songer à s'excuser de son passé, il* « *s'en glorifiait comme de l'œuvre la meilleure*, et que *cette* « *œuvre* commencée sous la monarchie, il la continuerait « sous la république. »

Deux années après, peu de temps avant le coup d'Etat, il écrivait encore:

> « Nous voudrions bien savoir..... quel est le principe que nous avons renié après l'avoir servi ? » (8 juin 1851.)

L'*Univers* n'a donc rien *désavoué*, rien *rétracté ;* il s'est simplement contredit, selon les intérêts des temps, selon le besoin de ses causes diverses: ce qui n'est pas la même chose. Et ce qu'il faut ajouter, c'est que ses contradictions les plus extraordinaires, loin d'avoir jamais eu, ni dans le fond, ni dans la forme, rien qui permette d'y voir une rétractation, un désaveu, prenaient, au contraire, le ton le plus assuré et le plus hautain, et, nous le devons ajouter, quoiqu'il nous répugne de le dire, un véritable caractère d'impudence.

Qui ne sait la guerre violente, acharnée, sans mesure, qu'il a faite et fait encore aux catholiques les plus dévoués, à MM. Ozanam, Maret, Lacordaire, Lenormant, de Montalembert, etc., etc., les accusant de tous les excès et de toutes les erreurs dont il avait lui-même été coupable, et se proclamant seul toujours *irréprochable ?*

Que de fois, depuis cinq ans, n'a-t-il pas foudroyé tous ces catholiques éminents avec l'Encyclique de Grégoire XVI, que lui-même avait mise dans un oubli si profond pendant tant d'années !

En 1852, voici sous quels traits, en quels termes, il parlait d'eux et les présentait aux yeux du monde chrétien :

« *Cette chaude et malsaine atmosphère des révolutions, qui fait fermenter les meilleurs cerveaux, les troublait d'étranges mirages et de formidables visions.* Ils pressentaient UNE ÈRE NOUVELLE ; ils voyaient LA DÉMOCRATIE TANTÔT COMME UN MESSIE qui allait renouveler la face de la terre et ramener l'humanité souffrante aux ombrages de l'Eden, tantôt comme le monstre qui sera déchaîné à la fin des temps. Dans ce mélange d'enthousiasme et de terreur, ils fondèrent un journal POUR RÉCONCILIER, disaient-ils, l'ÉGLISE AVEC LA LIBERTÉ. Nous montrant sans cesse leur fantôme, ils nous disaient tout ensemble : Adorez et prenez garde !..... Sans épargner ni *la menace*, ni l'*injure*, ni l'*anathème*, ces CATHOLIQUES NOUS VOULAIENT DÉMOCRATES..... et les personnes qui ont lu leur journal peuvent dire s'ils FURENT CHICHES de sonorités oratoires sur le beau thème DE LA RELIGION ET DE LA LIBERTÉ.... » (13 novembre 1852.)

Voilà avec quelle convenance et quelle équité il qualifiait ces hommes honorables, employant, pour les flétrir, les termes mêmes dont il s'était lui-même et le premier tant de fois servi pour enseigner les plus détestables erreurs !

Comme si ce n'était pas lui qui avait crié si souvent « et si haut : « *La terre natale de la démocratie, c'est* « *l'Evangile ; — Le grand mouvement démocratique qui* « *agite l'Europe, et qui vient de s'épanouir si glorieusement* « *en France, a eu son berceau dans Rome ; — La Révolution* « *française est un écoulement du Christianisme ;* »

— lui qui avait parlé tant de fois avec enthousiasme de l'ÈRE NOUVELLE qui commençait ;

— lui qui avait fait tant de phrases déclamatoires sur la *religion et la liberté ;*

— lui qui avait dit : « *Pie IX nous gouverne dans la terre* « *de la liberté; plus de chaines, plus de verrous, plus de* « *bourreaux*, etc., etc. »

Nous n'ajouterons aucune réflexion à tout cela.

Qu'on nous permette seulement de demander ici simplement si l'histoire de l'esprit humain, si l'histoire surtout de l'Eglise catholique présenta jamais un autre exemple d'une palinodie dont la bonne foi et l'honneur aient plus le droit d'être étonnés?

CHAPITRE III

La liberté illimitée de conscience et des cultes, du Phalanstère et des Clubs.

Aujourd'hui, l'*Univers* n'a pas assez d'anathèmes contre la liberté de conscience; chaque matin il s'arme des foudres de l'Eglise pour en frapper tous ceux qui, à divers titres et à différents degrés, admettent cette liberté. Et cependant nul n'a jamais revendiqué une liberté de conscience plus illimitée, plus radicale, plus révolutionnaire que celle dont l'*Univers* s'est fait l'apôtre.

Et cela, comme toujours, au nom des catholiques, et se posant en organe officiel de l'Eglise.

Ici, moins que jamais, nous ne voudrions être cru sur parole. Nous avons à rapporter de telles choses, des aberrations si malheureuses et des doctrines si extrêmes, que nous sentons de plus en plus le besoin de citer textuellement. Et encore nos lecteurs éprouveront-ils, à cette lecture, un étonnement et une défiance que nous avons éprouvés les premiers contre nous-mêmes, lorsque tout

cela est tombé sous nos yeux. Qu'on veuille donc lire tout ce qui suit et jusqu'au bout :

Dès 1845, l'*Univers* demandait la liberté pour les Fouriéristes et leurs phalanstères aussi bien que pour les catholiques.

« Les CATHOLIQUES *veulent et demandent la liberté pour* TOUT LE MONDE : qu'on nous laisse nos ordres religieux, ET QUE LES FOURIÉRISTES FASSENT DES PHALANSTÈRES AUTANT QU'ILS POURRONT. » (9 juillet 1845.)

« De quoi avez-vous donc à vous plaindre ? disait encore l'*Univers* aux phalanstériens...... Si vous n'avez pu rien fonder à Condé-sur-Vesgres et à Cîteaux, est-ce parce que l'on vous a contesté le droit de vous réunir?... NON... *Quand il vous prend la fantaisie* DE PRÊCHER VOS DOCTRINES, *nul ne s'y oppose.....Remarquez que nous ne protestons pas contre cette tolérance;* LOIN DE LA, NOUS VOULONS QU'ON LA TRANSFORME EN DROIT. » (14 août 1846.)

« *La liberté d'association*, nous la réclamons pour nous; c'est dire que nous la réclamons POUR TOUT LE MONDE. » (24 septembre 1846.)

Mais non-seulement il faut transformer en droit la liberté du phalanstère et de ses DOCTRINES ; le droit des phalanstériens est si précieux, si avantageux pour la société, qu'il faut que la France le paye, comme elle payait les ateliers nationaux :

« *La France est généreuse*, ELLE PAYE VOLONTIERS LA GLOIRE ET LA FOLIE DE SES ENFANTS. Nous ne lui reprocherons jamais de dépenser en pure perte les millions qu'elle emploiera à *éclaircir un problème dont dépend le sort des travailleurs;* ELLE FERA POUR LE PHALANSTÈRE DE M. CONSIDÉRANT CE QU'ELLE A FAIT POUR LES ATELIERS DE M. LOUIS BLANC, ELLE S'EXÉCUTERA DE BONNE GRACE. *Que M. Considérant* DEMANDE UNE LIEUE CARRÉE DE TERRAIN, ET ELLE NE LUI SERA PAS REFUSÉE, PAS PLUS QUE D'AUTRES SECOURS, si c'est nécessaire. » (19 mai 1848.)

Le 19 août, en demandant que la liberté d'enseignement fût donnée aux doctrines catholiques comme à toutes les autres, il allait jusqu'à dire :

« Nous SUPPLIONS la République de les abolir (nos priviléges), *pour donner à tous, aux phalanstériens comme aux catholiques*, mais aux catholiques aussi comme aux phalanstériens, *la liberté d'enseigner à qui, par qui et comme ils voudront*, LEUR RELIGION ET LEUR THÉOLOGIE. » (19 août 1848.)

L'*Univers* disait encore, et c'était peu de temps après que les clubs nous avaient donné les affreuses journées de Juin :

« *Le droit d'association* EST ABSOLU, IMPRESCRIPTIBLE, INALIENABLE. IL EST AUSSI ESSENTIEL A L'HOMME LIBRE QUE LE DROIT DE VIVRE, *dont il est l'application la plus énergique..... Comment* LIMITER UN DROIT NATUREL ? *Qui posera la limite? Si c'est l'Etat, il la placera où il voudra ; que restera-t-il au citoyen ?*

« Soyez forts, ajoutait-il, et vous n'aurez PAS A CRAINDRE D'INSURRECTION. IL N'Y A PAS D'INSURRECTION AUX ÉTATS-UNIS. » (26 juillet 1848.)

Il tient beaucoup, on le voit, à ce rapprochement, oubliant que les Etats-Unis sont précisément le lieu où les violences populaires sont peut-être les plus fréquentes et les plus impunies ; il y revient encore le surlendemain :

« M. Frédéric Arnaud a déclaré que le DROIT D'ASSOCIATION ÉTAIT NATUREL ; QUE L'HOMME LE TENAIT DE DIEU et non du législateur, *et qu'il n'appartenait à personne* DE LE RÉGLEMENTER. On a jeté à la tête de l'orateur un grand argument, *les journées de Juin*. IL FAUT ÊTRE FRAPPÉ D'UNE CÉCITÉ INCURABLE *pour ne pas voir clair aux événements de Juin. La république rouge*, depuis 1793 jusqu'à nos jours, vit d'une seule pensée, *la dictature ! Les clubs qui ont mûri l'insurrection niaient la liberté ; loin de donner dans l'excès de la liberté, ils n'en admettaient pas même l'usage*. PLUT A DIEU QUE LA

LIBERTÉ ABSOLUE D'ASSOCIATION EUT EXISTÉ AVANT LE 24 JUIN ! L'ÉMEUTE N'EUT PAS ENSANGLANTÉ NOS RUES. *Est-ce qu'il y a des insurrections aux États-Unis?* (28 juillet 1848.)

Et non seulement l'*Univers* pensait ainsi ; mais il *exigeait* que tous les catholiques donnassent à ces principes une *adhésion franche et absolue :*

« Liberté d'association et liberté de conscience, VOILA NOTRE MOT D'ORDRE ET DE RALLIEMENT..... *Nous* EXIGEONS *une adhésion franche et absolue* à ces deux principes qui peuvent seuls relever la France et sauver la République. » (7 mars 1848.)

De ces textes et de beaucoup d'autres que nous omettons il résulte :

1° Que l'*Univers* a demandé pour tout le monde la liberté illimitée de se réunir, et pour chacun le droit d'enseigner sa théologie et sa religion ;

2° Qu'il l'a réclamée pour les « phalanstères des Fou« riéristes et de M. Considérant, et pour les clubs, » non comme une tolérance, mais :

Comme *un droit naturel, absolu, imprescriptible, inaliénable, aussi essentiel à l'homme libre que le droit de vivre ;*

Comme un *droit divin* qu'aucune puissance, que *personne* n'a le droit de *réglementer ;*

3° Que non-seulement il a proclamé et reconnu pour les phalanstériens et les clubistes la liberté absolue et illimitée de réunion et d'enseignement *théologique* et *religieux*, mais encore qu'il a réclamé pour *les phalanstères le droit d'assistance*, sous prétexte que *la France était assez généreuse pour payer la folie de ses enfants*, et qu'elle devait *s'employer à éclaircir un problème dont dépendait le sort des travailleurs ;* c'est-à-dire que, le premier, il a eu *l'idée* et la prétention, contre laquelle il protestera un an plus tard avec M. Des-

« jobert, de faire patroner par le pays tout entier les « théories immorales de Fourier et de ses disciples ; » (15 avril 1849)

4° Qu'après les journées sanglantes de Juin, non-seulement il ne voulait aucune restriction à « la liberté absolue d'association » et des clubs, mais encore déclarait « frappés d'une cécité incurable » ceux qui ne voyaient pas que « les clubs qui avaient mûri l'insurrection, loin de donner « dans l'excès de la liberté, n'en admettaient pas même « l'usage, et que, si la liberté absolue d'association eût « existé avant le 24 juin, l'émeute n'eût pas ensanglanté « nos rues. »

Voilà comment l'*Univers* entendait la liberté ! Voilà comment il *exigeait* que les catholiques l'entendissent !

Et tout cela, du reste, n'était pas nouveau pour ce journal. Nous invitons les catholiques et les prêtres qui ont le malheur de se nourrir chaque jour de la lecture de cette feuille à lire attentivement et à méditer ce qui va suivre.

S'il fut jamais un enseignement scandaleux, c'est assurément celui de MM. Michelet et Quinet au Collége de France. On sait tous les déplorables souvenirs qui s'y rattachent : eh bien ! cet enseignement a trouvé dans l'*Univers*, comme « les théories immorales de Fourier et de ses « disciples, » le patronage et l'appui le plus ardent, le plus persévérant contre le pouvoir. En voici les preuves.

Un journal avait protesté en ces termes contre une pétition pour la suppression des cours de ces deux professeurs : « Pour notre compte, nous signerons volontiers « une pétition toute différente, et nous demanderons à « l'État de continuer à professer et à faire professer *toute*

« *doctrine qui lui paraîtra convenable*, QUELQUE DÉTESTABLE
« QU'ELLE SOIT EN ELLE-MÊME..... »

L'*Univers* reproduit cette protestation et en adopte les principes en disant :

« Ces sentiments *sont les nôtres, et nous nous y associons* COMPLÉTEMENT. » (18 mars 1845.)

Aussi, un grand nombre de catholiques de Marseille ayant demandé la suppression des mêmes cours, l'*Univers* déplore cette démarche, et voici les principes qu'il proclame :

« *Triste temps où les plus sages*, en estimant *la foi en Dieu et en la liberté, croient ne saluer que d'heureuses et loyales illusions!* Combien faudra-t-il d'années et de combats encore pour que ce QUI N'A PAS CESSÉ D'ÊTRE UTILE ET VRAI DANS LE MONDE paraisse acceptable et praticable dans cette société si fatalement bouleversée ? » (15 avril 1845.)

Le *Courrier Français* ne peut croire qu'un journal catholique professe par conviction une doctrine aussi extrême, et il émet le soupçon que l'*Univers* ne demande la liberté que par tactique :

« Sans protester, » répond *l'Univers* avec indignation, « sans protester une fois de plus contre cette accusation.... ce n'est pas là la question. Il s'agit seulement de savoir *si la liberté est une chose bonne en elle-même* et si elle nous est due. » (18 avril 1845.)

« Quant à nous *qui avons toujours demandé la liberté pour tout le monde, qui n'avons jamais invoqué contre nos adversaires le secours de la violence,* NOUS DÉSAPPROUVONS TOUT AUSSI VIVEMENT QUE LE SIÈCLE, les mesures annoncées contre MM. Michelet et Quinet..... Les divagations, les hallucinations et les blasphèmes de MM. Michelet et Quinet NOUS SEMBLENT EN EFFET BEAUCOUP MOINS A CRAINDRE QUE TOUTE MESURE PRISE CONTRE LA LIBERTÉ. » (2 juillet 1854.)

A cette époque, l'*Univers* ne s'inquiètait guère des règles de sagesse et de prudence que l'Église a posées sur ces matières si périlleuses : il voulait la liberté de l'attaque et de la défense ; il la voulait, non par générosité, mais par respect pour ses convictions. Quoi qu'on dise ou fasse à l'encontre, l'*Univers* ne retranchera rien à la *largeur de ses principes*. Il est le mandataire de la religion, et c'est en son nom qu'il refuse toute protection terrestre :

> « Nous voulons que nos adversaires gardent *la liberté de l'attaque, et en usent* COMME IL LEUR PLAIRA. Nous parlons ainsi *non par générosité* pour des ennemis qui n'exigent pas un tel effort, MAIS PAR RESPECT POUR NOS CONVICTIONS......
>
> « Quant à nous, des adversaires sérieux ne nous feraient RIEN RETRANCHER A LA LARGEUR DE NOS PRINCIPES. Nous *ne demanderions pour la religion* ATTAQUÉE PAR TOUTES LES PASSIONS, PAR TOUTES LES FUREURS *et par tous les talents, que la liberté de se défendre* : la liberté serait la SEULE ARME dont nous voudrions user, LE SEUL REMPART dont nous voudrions nous couvrir, LE SEUL PROTECTEUR SUR LA TERRE QUE NOUS NE REDOUTERIONS PAS. » (10 juillet 1845.)

La *Presse*, moins libérale que l'*Univers*, demandant à propos de MM. Michelet et Quinet « que les professeurs se « renferment dans les termes de leurs programmes, qu'ils « *n'engagent point de lutte passionnée contre les cultes recon-* « *nus*, qu'ils *respectent les pouvoirs de l'État et l'ordre de choses* « *par lequel est régie la société*, » l'*Univers* trouvait ces exigences exorbitantes, et s'écriait :

> « Avec les doctrines de la *Presse*, TOUT MOUVEMENT, TOUT COMBAT SERAIENT INTERDITS AUX ESPRITS. LE POUVOIR LES PARQUERAIT A JAMAIS DANS TEL OU TEL SYSTÈME *qu'il lui plairait de leur imposer*, c'est-à-dire, TOUJOURS DANS SON SYSTÈME A LUI. *Il veut aujourd'hui qu'on respecte l'Eglise* : CROYONS LE PIEUSEMENT..... MIEUX VAUT LA LIBERTÉ. » (11 juillet 1845.)

« Les catholiques demandent les garanties de la liberté. Ces garanties, en attendant qu'ils les aient obtenues pour eux-mêmes, ils combattent pour les conserver à leurs adversaires ; non pas qu'ils attendent rien de la générosité de ces derniers, mais parce qu'*ils veulent maintenir* DANS TOUTE SA FORCE UN PRINCIPE INDESTRUCTIBLE, dont leur persévérance, leur courage et leur bon droit sauront bien un jour tirer parti. » (15 juillet 1845.)

Peu importe d'ailleurs à l'*Univers* les *fautes*, les IRRÉPARABLES MALHEURS qui peuvent résulter de cette liberté illimitée de conseiller et de faire le mal, même à la jeunesse : cette jeunesse est à plaindre, sans doute, et l'*Univers* la plaint ; mais, avant tout, il faut que le professeur d'impiété soit libre, et l'*Univers* va jusqu'à assimiler à l'anéantissement du libre arbitre l'interdiction par les pouvoirs temporels de faire le mal, de troubler la société, et d'inspirer aux jeunes gens une *rage d'impiété* :

« Nous allons encore une fois exposer *toute la pensée* de nos adversaires et *la nôtre*....... Nous avons plaint....... CETTE JEUNESSE ENFIÉVRÉE PAR EUX (MM. Michelet et Quinet) D'UNE RAGE D'IMPIÉTÉ, QUI SE TRADUIRA PLUS TARD EN FAUTES ET EN IRRÉPARABLES MALHEURS..... Mais nous nous sommes souvenus *que le droit à la liberté est indépendant de l'usage que certains hommes en font* ; IL N'EST PAS PLUS ENTRÉ DANS NOTRE ESPRIT DE DEMANDER AU GOUVERNEMENT D'INTERDIRE MM. MICHELET ET QUINET, QUE NOUS NE DEMANDONS A DIEU DE NOUS ÔTER LE LIBRE ARBITRE PARCE QU'IL Y A DES MÉCHANTS. » (18 juillet 1845.)

« *Nous aimons plus la liberté que nous ne redoutons le mal qu'elle peut faire.* »

« Contre la liberté des doctrines mauvaises ou jugées telles, il y a la liberté des doctrines contraires. »

« Nous vous aimons mieux insultants qu'hypocrites..... *La liberté épure encore une partie de vos erreurs.* Soyez libres pour n'être point lâches. » (20 juillet 1845.)

M. le comte de Salvandy ayant eu le courage, à une époque difficile, de rappeler M. Quinet à son devoir et aux limites de son programme, l'*Univers* non-seulement condamne le courageux ministre, mais il trouve que l'obéissance du professeur est une lâcheté; il l'excite à la révolte, et déclare que cette révolte *est un devoir :*

> « En ce qui concerne M. Quinet, NOUS CONDAMNONS, *comme nous l'avons toujours fait*, la conduite de M. de Salvandy ; mais en même temps nous devons ajouter QUE LE PROFESSEUR A CÉDÉ TROP FACILEMENT *et s'est pris tout à coup pour son programme d'un amour fort suspect. Son devoir était de protester et de passer outre. Ce n'est pas* EN RECULANT AINSI DEVANT L'ARBITRAIRE QU'ON SE MONTRE DIGNE DE LA LIBERTÉ. » (14 janvier 1846.)

Déjà il avait insisté sur cette étrange idée du devoir, le 9 décembre précédent :

> « *Nous espérions* qu'après avoir *protesté contre* L'ARBITRAIRE MINISTÉRIEL, M. Quinet ESSAIERAIT d'y RÉSISTER. C'ÉTAIT SON DEVOIR : on n'est vraiment pas digne d'être libre, quand on se laisse priver si facilement de sa liberté.» (9 décembre 1845.)

Et il disait au même professeur, le 14 avril 1846 :

> « Quand on a l'honneur de représenter un principe de liberté, il ne faut pas se borner à protester, en fuyant, contre l'arbitraire ; *il faut au moins* essayer de lui resister.»

Voilà, encore une fois, comment entendaient et définissaient LE DEVOIR des écrivains qui se donnent la mission d'enseigner les peuples, la jeunesse et le clergé lui-même, au nom de l'Église catholique !

Enfin, en 1848, à la veille des journées de Février, M. de Salvandy ayant profité de l'occasion d'un désordre survenu au cours de M. Michelet pour interdire ce professeur, l'*Univers* éclate en ces termes contre le ministre, et

lui reproche d'avoir mis fin à un enseignement impie et scandaleux :

« La décision prise par M. de Salvandy EST VRAIMENT INJUSTIFIABLE.....

« Si les élèves troublaient l'ordre avant l'arrivée du professeur, il fallait prendre contre eux des mesures de police, et non pas interdire le professeur lui-même.....

« M. de Salvandy est hiérarchiquement le chef de M. Michelet, il n'est point son tuteur. » (5 janvier 1848.)

Le *Journal des Débats* lui-même trouvant qu'une lettre de M. Michelet qu'il reproduisait dans ses colonnes justifiait pleinement la mesure prise par le ministre, l'*Univers* lui répond :

« Le *Journal des Débats* reproduit cette lettre (de M. Michelet) dont le style est fort bizarre, maintenant que le professeur qui écrit de telles choses ne peut évidemment pas donner un enseignement raisonnable. Nous l'avons déjà dit : *là n'est point la question.* M. Michelet n'a nullement été suspendu pour cause de santé..... En *attendant, nous maintenons que M. Michelet* A LE DROIT POUR LUI. *Punir le professeur des fautes de son élève, c'est,* EN PAREIL CAS, *aussi contraire à la loi qu'au bon sens....* »

« Oui, en 1848, nous protestons, comme en 1845 nous *avons protesté,* contre CETTE INTOLÉRANCE *avec laquelle un gouvernement prétendu libéral* OSE POURSUIVRE LA PAROLE LIBRE..... Voilà comment les néo-catholiques entendent la liberté. » (11 janvier 1848.)

En 1850, les leçons de la Révolution de Février ne l'empêcheront pas de défendre avec la même ardeur la parole libre de M. Deschanel, professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand. A propos d'un arrêté de M. de Parieu, ministre de l'instruction publique, qui suspendait provisoirement ce professeur de ses fonctions, pour un article

impie et anarchique, publié dans la *Liberté de penser*, l'*Univers* s'écriait :

« L'article de M. Deschanel est quelque chose *en effet de fort répugnant*, et, en outre, quelque chose de fort pauvre..... Mais cela ne nous empêche pas de trouver *les scrupules de M. de Parieu* FORT ÉTRANGES et FORT DÉRAISONNABLES..... M. Deschanel A PARFAITEMENT LE DROIT D'ÉCRIRE, COMME IL LE FAIT.....

« Dans le fait, M. Deschanel est révoqué parce qu'il est socialiste : voilà le *seul motif* réel de la mesure dont il est l'objet. Seulement, *en se donnant cette satisfaction qui ne l'avance guère*, le ministre a voulu *faire preuve de zèle* pour la religion et paraître donner une satisfaction aux catholiques. IL SE TROMPE EXTRÊMEMENT. CE NE SONT POINT LA LES SATISFACTIONS QUE LES CATHOLIQUES LUI DEMANDENT. Ils n'en veulent d'autres que le droit d'opposer le libre enseignement de l'église *à l'ineptie folle et à l'incurable impiété de ces disciples de l'éclectisme qui ne daignent ni ne sauraient même plus garder les hypocrites dehors de leurs maîtres*. » (20 février 1850.)

Ainsi donc, sans respect pour cette malheureuse jeunesse, sans pitié pour la société bouleversée, l'*Univers* réclamait pour des professeurs payés par l'Etat, défendait comme *un droit* qui leur appartenait et que l'Etat ne pouvait leur enlever sans se rendre coupable « d'intolérance, « d'injustice, d'arbitraire, de violence injustifiable : »

1° La liberté de « divagation, d'hallucination et de blas« phème ; »

2° La liberté « d'attaquer la religion par toutes les pas« sions, par toutes les fureurs, par tous les talents ; »

3° La liberté de « professer toute doctrine, quelque dé« testable qu'elle soit en elle-même ; »

4° La liberté « d'engager des luttes passionnées contre

« les cultes reconnus, de jeter le mépris sur les pouvoirs de « l'Etat et l'ordre des choses par lequel est régie la société ; »

5° La liberté « d'injurier et calomnier systématiquement « un culte reconnu par l'Etat ; »

6° La liberté « d'enfiévrer la jeunesse d'une rage d'im- « piété, qui se traduira plus tard en fautes et en irrépa- « rables malheurs ; »

7° La liberté enfin de « l'ineptie folle et de l'incurable « impiété. »

En réclamant cette liberté sans limites pour MM. Michelet, Quinet et Deschanel, non-seulement contre le gouvernement, mais contre le *Journal des Débats* et contre la *Presse*, l'*Univers* déclarait qu'il agissait, « non par géné- « rosité, mais par respect pour ses convictions ; » qu'il entendait défendre un principe « qui n'a pas cessé d'être « vrai et utile dans le monde, — une chose bonne en « elle-même et qui est due, — un principe indestructible, « — aussi essentiel au citoyen dans l'ordre social que le « libre arbitre est essentiel à l'individu dans l'ordre « moral. »

L'*Univers* refusait à l'Etat le droit d'*interdire*, même à des professeurs payés par l'Etat, l'enseignement des erreurs les plus *détestables*, les plus capables de troubler l'ordre public et de préparer pour l'avenir d'*irréparables malheurs*.

Et, quelles que soient notre tristesse et notre humiliation en le rappelant, nous ne pouvons le taire : l'*Univers*, en professant et propageant de tels principes, s'obstinait à parler au nom des catholiques ! Il se présentait comme le champion le plus fidèle, le plus sûr de l'Eglise elle-même ! Et il disait dès-lors comme il dira plus tard en 1852 :

« Les doctrines ultramontaines sont en effet les nôtres ; l'*Univers* les a toujours soutenues, il les soutiendra toujours, et il aimerait mieux succomber que de renoncer seulement à les soutenir. » (30 juin 1852.)

Et en 1855, les mêmes hommes osaient bien menacer de l'Encyclique de Grégoire XVI M. Nicolas et quelques autres catholiques, qui trouvaient qu'en dénonçant publiquement le *Siècle* à la police pour imposer silence à ce journal, l'*Univers* avait tenu une conduite imprudente !

Les rédacteurs de l'*Univers* avaient donc complétement oublié que durant plusieurs années ils avaient partagé, défendu et dépassé même les principes du *Siècle*, de la *Presse* et des *Débats* en matière de liberté et de licence religieuse, et qu'ils avaient dit :

« *Nous ne demandons de procès contre personne* ; et par-dessus tout nous ne voulons pas que le pouvoir, s'appuyant sur les prétendus services qu'il nous aurait rendus, en prenne texte pour se déchaîner ensuite contre les écrivains sortis de nos rangs, et qu'il représentera comme des exaltés et des énergumènes que l'intérêt bien entendu de la religion doit faire mettre à l'ombre d'une geôle. » (2 avril 1847.)

Dès le 4 juillet 1846, l'*Univers* félicitait le *Courrier français* de défendre avec sincérité « le grand principe de la « liberté de conscience, » et il ajoutait :

« Il y a une *liberté de conscience*, celle que proclame la charte, *que les catholiques ne cesseront* de réclamer pour leurs adversaires comme pour eux-mêmes. »

Supposer aux catholiques de l'*Univers* des sentiments contraires, c'était leur prêter une « noirceur » :

« La *Revue nouvelle* pense.... que *la liberté ne peut être pour les catholiques qu'un moyen de transition pour arriver au pouvoir absolu*. Seulement elle leur fait la grâce

qu'ils ne se doutent pas de cette *noirceur* cachée au fond de leurs desseins. » (19 juillet 1846.)

Et voilà les hommes qui ne savent aujourd'hui que dénoncer à la police et menacer des anathèmes de l'Eglise leurs adversaires.

Pour nous, nous nous bornerons à inviter les rédacteurs de l'*Univers* à relire avec attention, puisqu'ils la citent aujourd'hui et cherchent à en écraser les catholiques qui ne pensent pas comme eux, l'Encyclique du pape Grégoire XVI, et à examiner de près si tout ce qu'ils ont écrit sur la liberté illimitée de conscience et des cultes n'est pas le renversement le plus complet de cette grande Encyclique, sous ce grave rapport.

En effet, ce n'était pas seulement *la tolérance civile* proclamée par la Charte que l'*Univers* demandait alors : « la « liberté des cultes était pour lui chose sacrée, une liberté « auguste, la plus chère de toutes, un droit naturel, gravé « dans les consciences. »

« La liberté des cultes est CHOSE SACRÉE pour nous, écrivait-il au mois de mars 1846, et si nous la revendiquons en notre faveur, nous la voulons *au même titre*, et en vertu de la même charte, *pour toutes les sectes dissidentes.* »

Il approuvait et exaltait le langage suivant de M. de Gasparin :

« J'ai défendu la liberté d'enseignement comme j'avais défendu la liberté des cultes, sans m'informer du nom de ceux qui devaient en profiter..... La liberté d'enseignement n'est pas catholique, *la liberté des cultes* n'est pas protestante ; *l'une et l'autre n'ont qu'un nom :* la liberté. L'une et l'autre n'ont qu'un fondement : *le droit*, LE DROIT GRAVÉ DANS NOS CONSCIENCES, et inscrit dans nos institutions. » (21 juillet 1846.)

L'*Univers* avait M. de Gasparin en telle estime et professait une telle admiration pour ce « héros de la liberté re- « ligieuse, » qu'il ne permettait pas que les catholiques lui préférassent pour la députation de Paris un candidat bon catholique :

« M. de Jouvencel est catholique, *non pas par le hasard de sa naissance et de sa première éducation*, comme tant d'autres, MAIS PAR SA CONVICTION, publiquement avouée. Il est catholique, et il remplit les devoirs essentiels d'un catholique. M. Agénor de Gasparin, au contraire, est peut-être *le protestant le plus actif et le plus zélé qu'il y ait en France.* » (21 juillet 1846.)

Cependant, « entre M. de Jouvencel et M. de Gasparin, » entre le catholique et le protestant, l'*Univers* déclare que « la plupart de ses amis feront choix du protestant, et « donneront à M. de Gasparin leurs suffrages exclusive- « ment catholiques. » Le motif de cette préférence, c'est que M. de Gasparin « est l'avocat constant et convaincu, « on pourrait presque dire *le héros de la liberté religieuse.* « —Et les catholiques lui préféreraient qui? un homme « qui n'a ni plus de probité ni plus de talent, mais qu'ils « ont vu à la messe! Eh! Messieurs, *c'est entre deux messes* « *que M. de Jouvencel vous abandonne; c'est entre deux prê-* « *ches que M. de Gasparin vous défend.* » (25 juillet 1846.)

En effet, M. de Gasparin avait fait ses preuves de libéralisme dans la séance des députés du 4 avril 1846; ayant défendu et proclamé les principes les plus extrêmes en matière de liberté religieuse, à propos du règlement qui interdisait aux ministres protestants l'accès des hôpitaux militaires, à moins d'être mandés auprès d'un malade, etc., le ministre des cultes, M. Martin (du Nord), lui avait répondu en ces termes :

« Il y aurait *le plus grand danger à mettre en pratique les principes soutenus* par l'honorable M. de Gasparin....; *il est de la prudence du gouvernement de ne pas permettre que l'exercice de la liberté religiense puisse devenir une cause de trouble.* » (5 avril 1846.)

L'*Univers* n'eut pas plus de pitié pour les pauvres malades exposés à mourir dans l'apostasie, qu'il n'avait eu de respect pour la jeunesse livrée aux professeurs d'athéisme; il s'indigna de cette intervention DU DESPOTISME dans les affaires de conscience. Il fallait, à tout prix, que le radicalisme fût porté jusqu'à ses dernières conséquences:

« Jusqu'ici, remarque-t-il à ce propos, la séance était bonne pour la cause de la liberté. *Il ne manquait que de voir* L'INTERVENTION DU DESPOTISME, pour expliquer de la manière la plus catégorique, à tous ceux qu'il menace, l'intérêt supérieur qui doit les réunir. M. Martin (du Nord) *s'est chargé de ce rôle. Il fallait l'entendre déclarant qu'il consentait* à tolérer un prosélytisme décent et convenable, mais qu'il n'en voulait pas d'autre ; qu'il ne voulait pas que des opinions et des *croyances diverses pussent entrer en collision sur le même terrain.* » (5 avril 1846.)

Certes, il le faut du moins avouer, l'*Univers* avait le droit de se montrer indigné, lorsque ses adversaires semblaient méconnaître en lui « un libéralisme dont il avait donné « tant de preuves : »

« Ah! vous dites que c'est nous qui ne voulons pas de la liberté et du droit commun! s'écriait-il, et aussi vous ne dites pas que nous avons soutenu M. de Gasparin, protestant à Paris, M. de Malleville, protestant à Montauban, M. Teulon, protestant à Nîmes[1], et ailleurs, M. Crémieux, israélite. » (25 août 1846.)

[1] C'est ce même journal qui flétrit aujourd'hui du terme de *misérable mixture* tout rapprochement, toute réconciliation entre les hommes et les opinions politiques.

L'*Univers* a été plus loin encore. Une secte de *baptistes* ayant été poursuivie et condamnée par les tribunaux pour délit d'association non autorisée, les rédacteurs de l'*Univers* les défendirent au nom de la charte et du christianisme, comme *chrétiens* et comme *citoyens :*

« *La liberté religieuse est de tous les droits* que nous garantit la constitution actuelle de la France CELUI QUI EST POUR NOUS LE PLUS CHER ET LE PLUS SACRÉ. Aussi croirions-nous manquer à *tous nos devoirs* DE CHRÉTIENS comme de citoyens, *si nous ne* défendions pas cette LIBERTÉ AUGUSTE contre toutes les atteintes qu'elle peut subir, de quelque côté qu'elles viennent et QUELLES QU'EN SOIENT LES VICTIMES. »

Ils ne virent, dans la condamnation de cette secte, « qu'une atteinte portée à la liberté religieuse, » et ils déclarèrent que, quant à eux, « *ils lutteraient toujours pour* la « vérité et la liberté constitutionnelle. » (15 avril 1847.)

Ce n'était pas seulement pour les protestants de toutes les dissidences, c'était pour les juifs, c'était pour toutes les sectes, que l'*Univers* voulait et réclamait la liberté des cultes, et cela, comme toujours, au nom des catholiques de tous les pays, dont les rédacteurs de ce journal sont les mandataires perpétuels :

« *Nous applaudissons à l'entrée des juifs dans le Parlement*, et nous sommes heureux de voir que le jeune comte d'Arundel et Surrey a porté à la tribune de la chambre des Communes LES PRINCIPES QUE LES CATHOLIQUES DÉFENDENT DANS TOUS LES PAYS. Il a demandé pour les citoyens juifs, comme pour tous les autres, *l'égalité dans la liberté.* » (21 décembre 1847.)

« NOUS SOMMES TROP ZÉLÉS PARTISANS DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE pour contester les droits politiques des citoyens anglais qui professent le culte israélite. *Nous n'admettons pas* QU'UN GOUVERNEMENT QUEL QU'IL SOIT PUISSE S'IMMISCER

DANS LA QUESTION DE SAVOIR COMMENT TELS OU TELS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ADORENT DIEU. Or, si les juifs jouissent en Angleterre de la liberté de conscience la plus absolue, comment leur refuser l'exercice des droits politiques? » (30 mai 1848.)

Dans un article sur la Perse, l'*Univers* parle de son « désir d'une alliance sincère de la politique anglaise et « française pour faire triompher en Orient le *double prin-* « *cipe de la liberté religieuse et civile.* » (10 mai 1845.)

Enfin rappelant, le 8 février 1848, toute sa polémique sur la liberté religieuse durant les années précédentes, il se glorifiait « d'avoir toujours défendu les droits de la « liberté des cultes chez les adversaires des doctrines ca- « tholiques ; » et il s'indignait du silence que les « libéraux « et les protestants gardaient sur le concours que l'*Univers* « avait prêté sans relâche à leurs réclamations. »

La Révolution du 24 février ne fit qu'enflammer son zèle pour la liberté illimitée de conscience. Cette liberté, il la réclamait de la République comme il l'avait réclamée de la Monarchie, et il allait jusqu'à déclarer que si la démocratie n'était pas cette liberté, elle n'était qu'un « drapeau « de plus de mensonge et de tyrannie : »

« Quant à nous..... nous demandons à la démocratie ce que *nous demandions à la monarchie*, CE QUE NOUS DEMANDERONS A TOUT GOUVERNEMENT *qui nous permettra de lui soumettre un vœu et de lui donner un conseil* : LA LIBERTÉ.....

« Si la démocratie N'EST PAS LA LIBERTÉ civile et religieuse, elle n'est QU'UN DES MILLE DRAPEAUX DE MENSONGE ET DE TYRANNIE, *sous lesquels l'honnête homme peut avoir le malheur de vivre*. Il nous est indifférent que quelque barbouilleur de devise y dessine le bonnet de Danton, le coq de Louis-Philippe ou l'aigle de Bonaparte. A son ombre se grouperont des hommes jugés d'avance : *ils feront du mal,*

ils combleront la mesure, et LEUR POUVOIR PÉRIRA. » (13 novembre 1848.)

Ainsi l'*Univers* a défendu durant de longues années la liberté illimitée de conscience et de ses manifestations extérieures;

Il l'a demandée égale et au même titre pour tout le monde, pour « toutes les sectes » sans exception, comme pour les catholiques;

Il l'a demandée non-seulement comme un droit positif garanti par les constitutions, mais encore COMME UN DROIT NATUREL, « SACRÉ, GRAVÉ DANS NOS CONSCIENCES; » comme un droit dont aucun gouvernement ne peut surveiller et régler l'exercice à aucun degré « sans despotisme, sans « intolérance, sans se rendre coupable d'un mal qu'on ne « saurait trop combattre; »

Il l'a demandée comme une « LIBERTÉ AUGUSTE, que tous « nos devoirs de chrétiens et de citoyens nous obligent de « défendre contre toutes les atteintes qu'elle peut subir; »

Il l'a demandée sur ce principe, « qu'un gouvernement « quel qu'il soit ne peut s'immiscer dans la question de « savoir comment tels ou tels membres de la société « adorent Dieu; » de sorte que tout gouvernement qui n'accorde pas la « liberté religieuse » ainsi entendue « n'est qu'un des mille drapeaux de mensonge et de tyran- « nie sous lesquels l'honnête homme peut avoir le mal- « heur de vivre. »

Ce dernier principe est extrêmement grave. Nous allons voir, dans le chapitre suivant, jusqu'où le portait l'*Univers*.

CHAPITRE IV

L'Église et l'État.

L'*Univers* disait le 19 décembre 1850 :

« L'Église *et l'État sont* NATURELLEMENT *unis comme l'âme et le corps. C'est la doctrine même des Pères de l'Église et de ses docteurs;* on la retrouve formulée en termes formels *dans tous les monuments de la tradition.* »

Il disait encore le 14 juin de l'année suivante :

« Libre examen, liberté de conscience, souveraineté de la raison, conquêtes de l'hérésie et de la révolution! »

Il ajoutait le 13 septembre suivant :

« C'est de la funeste doctrine de la séparation de l'Église et de l'Etat que viennent les succès inouïs de la révolution parmi nous. » (13 septembre 1851.)

Enfin il allait jusqu'à déclarer ceci deux ans plus tard :

« L'Église doit être libre; MAIS ELLE N'EST COMPLÉTEMENT LIBRE, QUE SI LE POUVOIR LA PROTÉGE contre les passions qui sans cesse entreprennent d'abattre ses lois, de ruiner ses dogmes, de la réduire en servitude..... Le roi sur son trône, le pontife sur le sien, dit quelque part Bossuet, et

le genre humain se reposent à l'ombre de cette concorde. » (18 janvier 1853.)

Telle est la thèse soutenue en ce moment par l'*Univers* et défendue avec l'ardeur qu'on voit chaque jour.

Non-seulement l'alliance, mais l'union de l'Église et de l'État est aujourd'hui aussi *naturelle* et doit être aussi intime que *celle de l'âme et du corps ;* à ce point que leur séparation entraîne nécessairement la révolution, comme la séparation de l'âme et du corps entraîne la mort.

Ainsi aujourd'hui la simple tolérance civile des cultes, telle qu'elle est reçue dans la plupart des états européens, telle qu'elle a toujours été pratiquée à Rome même, à l'égard des Juifs, n'est plus qu'*une conquête de l'hérésie et de la révolution.*

Et l'Eglise a tellement besoin de l'appui de l'Etat, qu'elle *n'est complétement libre que* SI LE POUVOIR LA PROTÉGE.

Voilà la thèse d'aujourd'hui.

Mais voici la thèse d'autrefois :

« *Pour que l'Église soit libre, il faut que personne ne se mêle de ses affaires,* MÊME POUR LA PROTÉGER ; il NE LUI CONVIENT PAS d'être PROTÉGÉE, *à elle qui protége tout.* » (26 août 1847.)

Et encore :

« Nous ne sommes plus au temps où les chrétiens *étaient réduits à implorer la protection* ou la pitié du souverain ou de ses ministres.... La liberté de l'Église a des garanties bien autrement précieuses dans la LIBERTÉ DE CONSCIENCE *et dans le droit d'élection et de pétition.* (2 janvier 1846).

Ces contradictions sont prodigieuses ; mais ce qu'il y a de plus étrange et de plus malheureux, c'est que c'est toujours au nom et de par l'autorité de l'Eglise que l'*Univers* se contredit si violemment :

De même qu'en combattant, en 1849, *pour la séparation de l'Église et de l'État*, et contre *toute alliance entre eux*; de même qu'en soutenant, en 1846 et en 1848, que l'Eglise ne demandait au pouvoir que la *seule liberté, la liberté pour tout le monde*, l'*Univers* déclarait parler pour l'Eglise :

> « Nous ne sommes, disait-il, nous qui parlons, que de simples laïques ; mais nous *affirmons* que l'ÉGLISE NE DEMANDE RIEN DE PLUS, et *qu'elle payera d'une gratitude éternelle* et *d'immenses services la reconnaissance* de ce DROIT PUR ET SIMPLE : LA LIBERTÉ. » (27 février 1848.)

De même aujourd'hui il soutient absolument le contraire au nom de cette même Eglise, et en appelle tous les matins à l'Encyclique « TROP PEU ÉTUDIÉE, dit-il, et TROP PEU REMÉMORÉE *de Grégoire XVI*. » (17 avril 1852.)

Dans une si étrange et si violente situation, nous croyons devoir, à notre tour, citer cette Encyclique. On verra que si elle est la condamnation formelle des doctrines que l'*Univers* professait si audacieusement avant 1850 sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, elle est loin de consacrer tout ce qu'il lui a plu d'affirmer en sens contraire depuis 1850 sur la même question.

Les logiciens donnent la raison bien simple de ceci :

Deux propositions contraires ne peuvent jamais être vraies l'une et l'autre ; mais elles peuvent parfaitement être fausses à la fois. Or, ici, comme partout, comme toujours, l'*Univers* soutient les contraires dans l'extrême et dans le faux. L'*Univers* l'a déclaré bien souvent : il a horreur des doctrines et des hommes de *modération* et de *milieu*; le repos, le bien et le vrai ne sont jamais pour lui qu'aux dernières limites de l'emportement.

Nous lisons dans l'Encyclique *Mirari vos*, en date du 15 août 1832 :

« Ces beaux exemples (*non pas ceux d'Harmodius et d'Aristogiton, mais ceux des premiers chrétiens*), ces beaux exemples d'une soumission inviolable aux princes, qui étaient une suite nécessaire des saints préceptes de la religion chrétienne, condamnent la détestable insolence et la méchanceté de ceux qui, tout enflammés de l'ardeur immodérée d'une liberté audacieuse, s'appliquent de toutes leurs forces à ébranler et renverser tous les droits des puissances, tandis qu'au fond ils n'apportent aux peuples que la servitude sous le masque de la liberté. C'est là que tendaient les coupables rêveries et les desseins des Vaudois, des Beguards, des Wicléfistes et des autres enfants de Bélial qui furent l'opprobre du genre humain et qui furent pour cela si souvent et si justement frappés d'anathème par le siége apostolique. Ces fourbes, qui travaillent pour la même fin, n'aspirent aussi qu'à pouvoir se féliciter avec Luther d'*être libres de tout*, et pour y parvenir plus facilement et plus vite, ils tentent audacieusement les entreprises les plus criminelles.

« Nous n'aurions rien à présager *de plus heureux* pour la religion et pour les gouvernements en *suivant les vœux de ceux qui veulent que l'*ÉGLISE SOIT SÉPARÉE DE L'ÉTAT et que LA CONCORDE MUTUELLE DE L'EMPIRE AVEC LE SACERDOCE SOIT ROMPUE. Car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si favorable et si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée.....

« Que nos très-chers fils en Jésus-Christ les princes FAVORISENT, par leur concours et leur autorité, ces vœux que nous formons pour le salut de la religion et de l'État. Qu'ils considèrent que *leur autorité leur a été donnée* NON-SEULEMENT POUR LE GOUVERNEMENT TEMPOREL, MAIS SURTOUT POUR DÉFENDRE L'ÉGLISE, et que tout ce qui se fait pour l'avantage de l'Église, se fait aussi pour leur puissance et pour leur repos. Qu'ils se persuadent même que *la cause de la religion doit leur être plus chère que celle du trône*, et que le plus important pour eux, pouvons-nous dire avec le

pontife saint Léon, est *que la couronne de la foi soit ajoutée de la main de Dieu à leur diadème.* PLACÉS COMME PÈRES ET TUTEURS DES PEUPLES, ils leur procureront une paix et une tranquillité véritables, constantes et prospères, s'ils mettent tous leurs soins à maintenir intactes la religion et la piété envers Dieu : *le Roi des rois et le seigneur des seigneurs.* »

Tels sont les enseignements du Saint-Siége : telle est, sur la grave question des rapports de l'Eglise avec l'Etat, la doctrine de l'Encyclique. Elle déclare que *la* SÉPARATION *de l'Eglise et de l'Etat* n'est propre qu'à produire les plus grands malheurs ; que la concorde du sacerdoce et de l'empire, *si favorable et si salutaire aux intérêts de la religion et de l'autorité civile*, est redoutée par les partisans d'une *liberté effrénée.* Elle rappelle aux princes que leur autorité leur a été donnée non-seulement *pour le gouvernement temporel*, mais *surtout* pour *défendre l'Eglise* ; qu'ils sont placés *comme pères et tuteurs des peuples*, et qu'à ces titres ils doivent mettre tous leurs soins à maintenir *intactes la religion et la piété envers Dieu.*

Et ce qu'il faut bien remarquer, c'est que la célèbre Encyclique de Grégoire XVI fut adressée à tous les Evêques et à tous les princes du monde chrétien, dans les pays *constitutionnels*, comme la Belgique, la France, etc., etc., aussi bien que dans les autres. On peut même dire que si les grands enseignements de cette Encyclique s'adressent plus particulièrement à quelque nation, c'est à la France, où l'abbé de Lamennais faisait alors tant d'efforts pour propager ses erreurs [1].

---

[1] N'est-il pas d'ailleurs évident pour tout homme sage, chez lequel l'esprit de système et de parti n'a pas étouffé les simples notions du bon sens, n'est-il pas

Eh bien! nous devons à la vérité d'ajouter : il n'est aucun de ces enseignements de l'Encyclique contre lequel l'*Univers*, continuant les doctrines de l'abbé de Lamennais, n'ait été en révolte ouverte jusqu'en 1850 :

Séparation pour l'Etat, non-seulement de l'Eglise catholique, mais de toute religion, de toute foi, de toute morale ;

Droit refusé à l'Etat, non-seulement de favoriser, mais même de défendre la religion catholique ;

Et tout cela, non-seulement au nom de la charte et sous prétexte de la tolérance civile des cultes ; mais au nom de la civilisation chrétienne, et en vertu du droit naturel ;

Mais au nom de l'Évangile, et par l'autorité de l'Eglise.

Voilà ce que de *simples laïques*, qui se donnent aujourd'hui la mission de rappeler aux catholiques de France et de l'étranger l'Encyclique trop peu étudiée et trop peu remémorée de Grégoire XVI, ont écrit, propagé, défendu tous les jours pendant de longues années : telle est la cause dont ils se glorifiaient, en 1849, d'avoir été les martyrs :

« Voilà bien des années que nous ne cessons de veiller sur le rempart, frappés par nos amis et par nos ennemis.....

évident que ces grands principes et ces saints devoirs, de protéger et de faire respecter la religion, regardent tous les gouvernements et tous les souverains, l'empereur des Français non moins que le roi Louis-Philippe ; et le roi des Belges, le roi de Piémont, la reine d'Espagne aussi bien et au même titre que l'empereur d'Autriche. Cette étrange et misérable pensée que les rois constitutionnels et les gouvernements où est admise la tolérance civile des cultes, en tant que tels, doivent être *athées* et sans aucune religion ni morale, a bien pu naître un jour à la surface de certains esprits excentriques et échauffés ; jamais ce ne fut la pensée de l'Église ni d'aucun pape. L'Église est si loin de regarder comme *constitutionnellement* athées et *légalement* sans aucune religion et sans morale les rois et les pays constitutionnels, que le Pape, chef suprême de l'Église, fait des concordats religieux avec les gouvernements républicains en même temps qu'avec les gouvernements monarchiques, avec les rois constitutionnels et avec les monarques absolus.

NOUS AVONS COMBATTU POUR LA SÉPARATION, non pour l'alliance. » (28 octobre 1849.)

Et pourquoi ont-ils combattu pour LA SÉPARATION et non pour l'alliance?

Parce que l'alliance, que depuis 1850 ils proclament *aussi naturelle que l'union de l'âme et du corps*, leur semblait, avant 1850, *contre nature:*

« Que veut-il? Rétablir l'antique alliance entre l'Église et l'État? Mais aujourd'hui une telle union serait contre nature. » (23 juillet 1849.)

Parce que cette alliance, loin d'être *favorable* et *salutaire aux intérêts de la religion*, comme le dit l'Encyclique de Grégoire XVI, est *funeste*:

« Les souvenirs de la Restauration nous persuadent que l'ordre et la religion ainsi enchaînés l'un à l'autre pourraient avoir quelque jour le même sort qu'autrefois le trône et l'autel. Pourquoi recommencer *une alliance funeste?* (5 août 1849.)

Le rédacteur de l'*Univers* dira peut-être qu'à l'époque où parut l'Encyclique, il ne s'occupait pas encore des matières religieuses; mais, en 1845, il rédigeait l'*Univers*, et il s'était déjà fait, avec une grande hardiesse, le représentant et le docteur de l'Eglise en France.

Eh bien! dès 1845, sous prétexte que la charte de 1830 consacrait la tolérance civile des cultes—comme l'ont fait, du reste, les diverses constitutions qui se sont succédé en France jusqu'à ce jour, y compris la constitution impériale actuelle, — l'*Univers* déclarait que l'Etat n'a et ne peut avoir ni religion, ni pratique de religion, ni morale:

« Vous n'avez à entériner, disait-il au gouvernement de juillet, ni le Pape, ni Luther, ni Moïse; *vous ne* CROYEZ RIEN; VOUS N'ÊTES QU'UN GENDARME! » (30 avril 1845.)

Déjà il était allé plus loin encore, et, le 5 janvier 1845, il n'avait pas craint de se moquer indignement du langage religieux tenu par le ministre des cultes. M. Martin (du Nord), dans une circulaire aux évêques, avait qualifié de *sacrés les dogmes de l'Eglise catholique* et *traité d'impies* ceux qui meurent dans l'impénitence finale; l'*Univers* s'indigna de ce langage:

« Monsieur le ministre....., s'écria-t-il, *il ne vous est pas permis d'aimer officiellement notre Église, ni de défendre ses doctrines, ni de prendre parti pour ses prêtres.* » (3 janvier 1845.)

Cette permission que l'*Univers* refusait à l'Etat et au ministre des cultes, il la déniait également à tous les députés catholiques d'une nation de trente-quatre millions de catholiques:

« *Personne* N'A LE DROIT, au sein des assemblées politiques, de se prévaloir des livres sacrés de sa religion particulière, des lois rendues par ses pontifes, des enseignements donnés par ses docteurs. » (7 septembre 1847.)

Enfin, il allait jusqu'à qualifier de *forfaiture* tout acte d'un fonctionnaire de l'Etat pour ou contre une *doctrine quelconque:*

« *Un fonctionnaire serait coupable d'une* VÉRITABLE FORFAITURE, s'il faisait QUOI QUE CE SOIT pour hâter ou retarder le triomphe d'une doctrine quelconque. » (15 septembre 1846.)

En 1848 même doctrine: L'Etat, quoique représentant une nation en immense majorité catholique, et uniquement parce qu'il y a, chez cette nation, la tolérance et la protection civile des cultes, « l'ÉTAT, » dit l'*Univers*, « N'A ET NE PEUT AVOIR AUCUNE RELIGION. » (13 août 1848.)

Jusqu'en 1851, l'*Univers* oubliant qu'il avait dit quelques mois auparavant que l'*Eglise et l'Etat sont aussi natu-*

rellement unis que l'âme et le corps, soutient que « *nous vivons aujourd'hui sous le régime* DE LA SÉPARATION, *où la seule religion* de l'Etat est DE N'AVOIR AUCUNE RELIGION. » (5 janvier 1851.)

Est-ce tout? Et suffit-il à l'*Univers* que l'Etat soit tellement séparé de l'Eglise, qu'il n'ait ni religion, ni foi, ni pratique religieuse? Non. L'idéal d'un gouvernement pour les rédacteurs de l'*Univers*, c'est un gouvernement qui non-seulement n'a pas de religion, mais qui n'a ni principes, ni doctrines, ni morale d'aucune sorte, qui n'a ni foi ni loi, qui est théoriquement et pratiquement athée. Voilà à quels excès se sont portés des hommes qui se donnaient alors, et se donnent aujourd'hui encore pour les représentants des catholiques!

Mais il faut les entendre eux-mêmes, et lire jusqu'au bout :

« L'État, disent-ils d'abord, n'a pas le droit d'adopter *une doctrine*..... Adopter une doctrine, c'est contraindre les consciences. » (7 septembre 1847.)

« Quant aux doctrines, l'État n'en est pas juge..... Que les doctrines soient DANGEREUSES OU INNOCENTES, CELA NE LE REGARDE PAS. » (5 janvier 1851.)

« L'État ne saurait exercer *une surveillance morale*. N'ayant AUCUNE RÈGLE DE CONDUITE POUR LUI-MÊME, comment jugera-t-il la conduite des autres? » (8 mai 1848.)

« Une doctrine, même parût-elle réunir seule toutes les conditions d'un fondement solide pour l'ordre, d'un frein moral efficace, » ils ne veulent pas qu'il soit permis à l'Etat de l'adopter d'une manière exclusive.

Le vertige du radicalisme les emporte à ce point qu'ils ne reculent pas devant le vœu le plus grossier, et demandent à Dieu que « tous les gouvernements n'étendent pas

« leur sphère d'action au-delà des intérêts matériels. »

Ainsi les lois, la morale, la foi des serments, la justice, la magistrature, les contrats, les doctrines dangereuses ou innocentes, les crimes, les châtiments, tout cela n'est rien dans l'Etat, ou n'a pour lui qu'un sens matériel; l'Etat n'a rien à y voir, rien à y entendre. De plus : CELA NE LE REGARDE PAS. — Puis ils ajoutent :

> « C'est dans ces derniers temps qu'est née cette FOLLE DOCTRINE, qu'il appartient au gouvernement de *surveiller* et de diriger l'intelligence et *la moralité des peuples.* » (25 octobre 1848.)

Ainsi c'était une *doctrine nouvelle*, une DOCTRINE FOLLE, celle qu'avait enseignée à tous les princes et à tous les peuples du monde chrétien, en 1832, dans son Encyclique, le vénérable Grégoire XVI quand il avait dit :

> « Que nos très-chers fils en Jésus-Christ, les princes..... considèrent que leur autorité leur a été donnée non-seulement pour le GOUVERNEMENT TEMPOREL... *Placés comme pères et tuteurs des peuples*, ils leur procureront une paix et une tranquillité véritables, s'ils mettent *tous leurs soins à* MAINTENIR INTACTES LA RELIGION ET LA PIÉTÉ ENVERS DIEU. »

Au lieu de ces belles et saintes paroles, « TOUT CELA NE VOUS REGARDE PAS ; VOUS N'ÊTES QU'UN GENDARME, » dit l'*Univers*. (30 avril 1845.)

Et ces mêmes hommes qui ont ainsi été entraînés à traiter de FOLIE et de NOUVEAUTÉ cet enseignement solennel *de l'autorité la plus haute et la plus sacrée qui soit sur la terre*, osent bien aujourd'hui se parer de cet enseignement, et rappeler aux catholiques de France, de Belgique et de tous les pays, l'*Encyclique trop peu étudiée et trop peu remémorée de Grégoire XVI.*

On le voit, d'ailleurs, ce n'est pas seulement comme

conséquence de la constitution et de la tolérance civile des cultes que l'*Univers* voulait un Etat sans religion, sans morale, sans foi ni loi, complétement indifférent aux doctrines bonnes ou mauvaises, *innocentes* ou *dangereuses ;* mais ce régime inouï que ne connut jamais une nation civilisée, qu'on trouverait à peine chez les peuplades de l'Océanie, il le voulait comme fondé sur la nature des choses :

« Rétablir l'antique alliance entre l'Église et l'État, » disait-il, « serait contre nature. » (23 juillet 1849.)

Aussi demande-t-il la SÉPARATION pour tous les pays catholiques, sous prétexte que l'*égalité absolue de tous les cultes, de toutes les doctrines devant la loi* ne préjuge en rien *la question du vrai ;* il déclare que les députés catholiques de Prusse, qui rejettent cette égalité absolue, *« ne comprennent pas les véritables intérêts de l'Eglise au temps où nous vivons ; »* qu'en se déclarant incompétent et indifférent en matière de religion et de conscience, le législateur *« répète tout simplement ce que depuis dix-huit siècles l'Eglise n'a cessé de lui dire, »* et que *« quoiqu'il fasse »* il devra se résigner « à être ATHÉE *en tant que pouvoir.* » (10 juin 1847.)

L'*Etat est athée*, avait dit un avocat célèbre. Cette expression malheureuse et regrettée avait soulevée dans le temps une répulsion universelle. L'*Univers* se l'approprie, et c'est au nom de tout ce que, depuis dix-huit siècles, enseigne l'Eglise, qu'il la consacre.

Déjà il avait été jusqu'à dire en 1846 et en 1845 :

« *On se tromperait fort* si l'on attribuait à l'affaiblissement passager de la foi catholique *la découverte du nouveau principe de la liberté* de conscience. » (15 septembre 1846.)

Bien au contraire, ce principe, et le système de la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat qui en découle, est

l'*état normal des peuples chrétiens parvenus à l'âge mûr*. Voilà pourquoi l'*Univers* n'hésitait pas à déclarer, avec un professeur de Sorbonne dont il s'appropriait le langage :

« Je n'accepte pas cette situation comme un moindre mal, ni même comme un bien relatif ; *j'y vois l'état normal* des peuples chrétiens parvenus à l'âge mûr, *le terme où ils ont dû aspirer toujours*, LE SEUL OU ILS PUISSENT S'ARRÊTER AVEC GLOIRE. » (8 janvier 1845.)

Ce régime de la liberté absolue de conscience, de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, est tellement aux yeux de l'*Univers l'état normal des peuples chrétiens parvenus à l'âge mûr*, que le système contraire a été, selon lui, le système propre du paganisme chez les Grecs et les Romains, qu'il est encore aujourd'hui le système propre du paganisme et du schisme en Chine et en Russie, et qu'on ne peut en expliquer le règne au moyen âge que par l'enfance des peuples chrétiens à cette époque :

« Ce système avait été celui des Grecs et des Romains ; il *domina le moyen âge*, et fleurit encore en Russie et en Chine. » (16 septembre 1846.)

Le système de liberté absolue de conscience et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est tellement le *terme où les peuples chrétiens ont dû aspirer toujours*, qu'un gouvernement chrétien qui ne l'admet pas est un gouvernement révolutionnaire :

« Au fond, le cabinet des Tuileries est *moins* révolutionnaire que celui de Vienne ; car la charte, par laquelle il vit, *proclame l'indépendance du for intime* dans ses rapports avec l'*Etat*, tandis que cette indépendance est évidemment niée par l'Autriche. » (14 août 1848.)

L'*Univers* s'appuyait sur ce raisonnement pour engager le gouvernement du Pape à se séparer de l'Autriche et à suivre les conseils de la France.

Et comme il a toujours le malheureux besoin de compromettre avec lui les autorités les plus augustes et les plus saintes, c'était plus tard le souverain pontife Pie IX dont il se constituait l'interprète :

« Pie IX nous gouvernera *dans la terre de la liberté*..... Les peuples chrétiens..... ne sont plus ces barbares (du moyen âge sans doute) que la force seule pouvait contenir : leur intelligence demande à n'être plus vaincue par le fer. Ce vœu, Pie IX l'accepte ! *La loi religieuse a* cessé d'être *la loi politique!* » (7 décembre 1847.)

Telles étaient donc les doctrines professées par l'*Univers*, à l'encontre et au renversement manifeste de l'Encyclique de Grégoire XVI.

Puis tout à coup, en 1851, sans que l'Eglise ait averti le monde catholique qu'elle vient de changer ses éternelles doctrines, l'*Univers*,— qu'un écrivain chrétien a si justement et si tristement nommé *une corde au cou* du clergé de France, — l'*Univers* se jette et s'efforce de tout entraîner avec lui dans une voie tout opposée :

« Ce que nous disons, c'est que la monarchie française est née de l'Église, *que l'union avec l'Église est pour elle une condition de vie ou de mort*. Le poisson ne vit pas hors de l'eau ; *hors des principes catholiques, une monarchie catholique ne saurait subsister*. » (15 mars 1851.)

Et les autres textes cités au commencement de ce chapitre :

« L'Église et l'État *sont naturellement unis* comme l'âme et le corps. »

« L'Église doit être libre ; *mais elle n'est complètement libre, que si le pouvoir la protége*, etc., etc. »

Mais, malgré ces brusques et violentes variations, nous devons tenir pour certain que l'*Univers* est immuable

comme l'Eglise ; qu'il n'a jamais changé ni de principes, ni de doctrines :

> « Nous voudrions bien savoir, » s'écriait-il hardiment le 8 juin 1851, » *en quoi* l'*Univers* a modifié sa politique? *Quel est le principe* que nous avons renié, après l'avoir servi? » (18 juin 1851.)

Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, sur ce point comme sur tant d'autres, l'*Univers* se vante de n'être calomnié que par suite de son dévouement au Saint-Siége... L'Eglise tout entière, le Pape, les évêques, approuvent tout ce qu'il a dit de plus contradictoire..... Ceux qui l'accusent ne peuvent être que des *gallicans* :

> « *Nous errons*, s'écrie-t-il, *nous errons!* Les évêques ne le disent pas, *le Pape ne le dit pas*..... Avec un peu de franchise, tout se réduirait à un seul mot : nous errons, parce que *nous sommes ultramontains.* » (25 janvier 1853.)

Ainsi donc, ils n'ont jamais erré, même en disant le *oui* et le *non* sur la même chose ; ils n'ont rien renié : ils étaient *ultramontains* et infaillibles en combattant *pour la séparation et non pour l'alliance* de l'Eglise et de l'Etat, en déclarant cette alliance *funeste*, anti-chrétienne, *contre nature*, *révolutionnaire*, *rejetée par le Saint-Siége* ; ils étaient *ultramontains* et infaillibles en traitant *de folie et de nouveauté* une doctrine proclamée par l'Encyclique de Grégoire XVI. Et ils sont encore *ultramontains* et infaillibles en déclarant cette même alliance,— dans les mêmes conditions,— aussi *naturelle que l'union de l'âme et du corps*, nécessaire à la prospérité et à l'*existence même de toute monarchie catholique*, *anti-révolutionnaire*, *enseignée par les Pères*, et *définie par Grégoire XVI*.

Et quiconque ose dire qu'en enseignant ces deux extrêmes, l'*Univers* a *modifié* en *quoi que ce soit sa politique*, a

renié un seul principe, n'a pas été constamment approuvé *du Pape et des évêques*, celui-là n'est pas ultramontain.

Mais nous ne sommes pas au bout des extrêmes. En voici d'autres, sur la même question, qui prouvent que, si les rédacteurs de l'*Univers* n'ont pas étudié la logique d'Hégel, ils la pratiquent avec une facilité peu commune.

L'on sait et nous avons rappelé plus haut ce que l'*Univers* pense aujourd'hui de la protection de l'Eglise par l'Etat. Il estime cette protection tellement indispensable, qu'à son défaut, il ne croit pas que l'Eglise *puisse être complétement libre* :

« L'Église, dit-il, doit être libre; *mais elle n'est complétement libre, que si le pouvoir la protége.* » (18 janvier 1853.)

Le principe de la liberté de conscience, — dont il nous disait naguères que c'était *une chose sacrée, une liberté auguste, un droit gravé dans les consciences*, etc., etc., — « ce principe, dit-il aujourd'hui, cent fois anathématisé par l'Église catholique, est incompatible avec l'existence même du christianisme, car il suppose que toutes les religions sont également vraies, également bonnes, qu'il n'y a..... aucune obligation pour les gouvernements de *favoriser celle-ci plutôt que celle là*..... Logiquement, adopter le principe de la liberté de conscience, c'est renier le christianisme. » (5 novembre 1853.)

« Comment blâmer la sévérité dont les princes ont usé contre les hérétiques?..... *Nous ne permettrons donc pas* que l'on profite de l'indifférence actuelle..... pour livrer à la haine la mémoire des princes qui ont agi selon les inspirations de la foi et le devoir attaché à leur charge. » (1er mai 1854.)

« On nous permettra de dire que nous ne redoutons pas la lutte; mais vraiment nous ne pouvons demander la liberté de blasphème [1]. Les lois qui permettent à la

[1] Témoin la polémique de 1845 à 1850 en faveur des clubs, des phalanstères, de MM. Michelet, Quinet et Deschanel. (Voir le chapitre précédent.)

Nation (journal belge) de tenir impunément ce langage sont un danger et une honte. Des chrétiens peuvent les supporter; nous ne comprenons pas qu'ils les acclament comme *l'idéal* auquel chacun doit tendre. Les honnêtes gens qui pensent différemment nous paraissent donner le plus triste exemple ou de l'excès de l'esprit de système, ou des faiblesses irréfléchies de l'amour-propre froissé et de l'ambition déçue. » (16 novembre 1854.)

A l'assurance de ce langage, au ton tranchant de ces affirmations, à la violence de ces anathèmes, personne assurément n'oserait soupçonner que l'*Univers* ait jamais pensé différemment, ni défendu une autre doctrine, ni mérité la moindre des condamnations dont il frappe aujourd'hui si volontiers tout ce qu'il y a en France de catholiques éminents.

Voyons cependant comment ces hommes, devenus aujourd'hui véritablement fanatiques de la protection de l'Etat, non-seulement en principe, mais dans ses applications les plus imprudentes et les plus extrêmes, voyons comment ils en jugeaient l'utilité et la légitimité avant 1850 :

« Que faut-il à l'Église? » se demandaient-ils alors, — « que faut-il à l'Église?..... La liberté, *seul bien que les hommes puissent lui mesurer, seul trésor qui lui soit cher, seule richesse à laquelle jamais elle ne renoncera.* »

Et comment le pouvoir lui donnera-t-il cette liberté? Est-ce en la protégeant, en la favorisant! Non :

« Nous ne sommes plus au temps où les chrétiens *étaient réduits à implorer la protection* ou la pitié..... La liberté de l'Eglise a des garanties bien autrement précieuses DANS LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE *et dans le droit d'élection et de pétition.*

« La liberté est écrite dans toutes les chartes nouvelles; il n'en est aucune qui ne la stipule au profit de TOUTES LES

CONSCIENCES, et aucune encore, *ce qui constitue une garantie bien autrement précieuse*, qui ne la place sous la sauvegarde DU DROIT D'ÉLECTION ET DU DROIT DE PÉTITION. » (2 janvier 1846.)

L'*Univers* a été plus loin ; il a repoussé la protection donnée à l'Eglise comme une injure faite à la vérité, comme une défiance coupable de sa force :

« Des services, des faveurs, *cela est bon pour une secte.* La vérité est plus fière; elle a des droits..... et elle se sent *si forte* avec ces droits, qu'elle en fait part *sans répugnance et sans crainte à ses plus ardents ennemis. Son intérêt même* est qu'ils puissent la combattre à armes égales; c'est le meilleur moyen pour elle de vaincre. » (19 juillet 1846.)

En vain des catholiques effrayés de ces excès objectaient à l'*Univers* ce que ce journal répète aujourd'hui sur un ton beaucoup plus élevé ; en vain ils lui disaient que « l'Église « doit être libre, sans doute; mais que le pouvoir doit aussi « la défendre contre les passions qui, sans cesse, entre- « prennent d'abattre ses lois, ses dogmes, de la réduire « en servitude. » (18 janvier 1853.)

L'*Univers* s'en irritait. Il opposait à ces *faux amis* de l'Eglise l'exemple de *la grande et glorieuse république des Etats-Unis* :

« On nous crie que la religion a besoin de protection et que la liberté nous tuerait. Nous n'avons qu'à montrer la jeune et vigoureuse Eglise américaine pour répondre à *nos faux amis.* » (19 juin 1846.)

Une autre fois, l'*Univers* présentait le zèle des princes pieux pour protéger l'Eglise comme une illusion, et cette protection comme le fardeau sous lequel la Restauration a succombé :

« On se figurait, pendant les quinze années de la Restauration, et encore après, que tout serait sauvé, si l'on pouvait

s'appuyer sur le pouvoir, sur la bonne volonté des ministres, *sur la piété personnelle des princes*. Le trône cependant, *et un trône de* quinze siècles, n'a pu suffire à porter cette illusion, et *il est tombé sous ce poids*. » (2 janvier 1847.)

L'*Univers* ne se lassait pas de revenir sur la liberté florissante de l'Eglise aux États-Unis ; c'était là, pour lui, l'*idéal* :

« Il suffit de jeter un coup d'œil sur le monde pour chercher où l'Eglise règne avec le plus de gloire : comparez les États-Unis et l'Autriche. Dans la république, qui ne la protége pas, elle est libre, elle est florissante, elle étend ses conquêtes ; dans l'empire, qui la protége, elle est sans force, sans influence. » (26 août 1847.)

Enfin il ne craignait pas, lui qui se proclame, en France, l'ultramontain par excellence, il ne craignait pas de jeter l'insulte aux membres les plus élevés de la cour pontificale, aux *rétrogrades*, comme il les appelait alors, et les accusait de manquer de foi en la vertu de l'Eglise :

« Ceux-là croient que l'Eglise est devenue une plante trop délicate pour pouvoir résister au grand air de la place publique, et, par conséquent, qu'elle ne peut plus fleurir que dans *les serres chaudes de la faveur royale*. » (20 juin 1847.)

Il y a plus ; il trouvait exorbitant qu'un catholique exprimât le vœu que le gouvernement fasse respecter le *dimanche* et la religion :

« M. Bonnettat a bien décrit le mal que causait la violation du dimanche ; il VA TROP LOIN, QUAND, effrayé des ravages que produit l'abandon des pratiques chrétiennes, IL DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT FASSE RESPECTER LA RELIGION. » (26 août 1847.)

Et ce sont les mêmes journalistes qui appellent aujourd'hui toutes les lois de simple tolérance civile *un danger et une*

honte, et qui, changeant tout à coup de rôle et de langage, s'écrient comme les vengeurs de la religion et de la morale outragées :

« Les honnêtes gens qui pensent différemment nous paraissent donner le plus triste exemple ou de l'excès de l'esprit de système, ou *des faiblesses irréfléchies de l'amour-propre froissé* et de l'ambition déçue. » (16 novembre 1854.)

Quelques années auparavant, la protection de l'Église et de la religion était si peu pour les princes *ce devoir attaché à leur charge* dont l'*Univers* réclame aujourd'hui si violemment l'exercice, qu'il n'y voyait qu'une véritable usurpation et le moyen le plus efficace d'asservir l'Église :

« Le protectorat de l'Eglise est une de ces charges que chacun revendique avec une ardeur proportionnée au profit qu'il compte en tirer.

« On serait heureux de l'arracher à autrui, non pour l'abolir, mais pour l'exploiter. » (11 juillet 1845.)

« L'Empire et la Restauration ont montré que protéger l'Eglise, c'est la comprimer *sous une forme brutale* ou sous des apparences bienveillantes. » (10 avril 1847.)

A cette époque, aucune garantie ne lui paraissait suffisante pour l'Eglise contre le danger de la protection du pouvoir, ni la foi et le courage des évêques, ni la chaire de saint Pierre elle-même ; et il y eut un moment où ce journal, comme à la veille du jour où il demeurerait le seul soutien de la catholicité en France, au milieu de *l'abattement universel*, s'écria avec un redoublement d'audace :

« Que faut-il pour dominer les consciences des fidèles, de la majorité numérique de la nation? *Avoir des évêques* QUI LES LIVRENT OU LES VENDENT, et si les évêques ne peuvent ni être séduits ou achetés, EFFRAYER LE PAPE par le tableau menteur des dangers auxquels sa résistance exposerait l'Eglise. » (10 avril 1847.)

Et voilà les hommes qui se parent du titre d'ultramontains, qui s'appellent exclusivement catholiques. Pour faire triompher des idées violentes, qu'ils vont nier ouvertement tout à l'heure, ils ne reculent ni devant la pensée d'un épiscopat *séduit ou acheté*, ni devant l'hypothèse d'un pape *effrayé* livrant au pouvoir temporel *les consciences des fidèles !*

Et cela n'est pas dit dans une conversation particulière, mais dans un journal, à la face du monde!

Si encore, pour faire triompher leur opinion du moment, ils s'étaient contentés de ces procédés, trop usités dans la presse!

Mais non. Cela ne leur suffit pas; pour faire plus sûrement violence aux esprits, il leur faut l'usurpation même du nom et de l'autorité de l'Église. Il leur faut rendre solidaires de leur journal tous les catholiques, tous les évêques, le pape et l'Eglise universelle :

« Le principe de la liberté de conscience, disent-ils aujourd'hui, cent fois anathématisé *par l'Eglise catholique*, est incompatible avec l'existence du christianisme, car il suppose..... qu'il n'y a *aucune obligation* pour les gouvernements de favoriser une religion plutôt qu'une autre..... (5 novembre 1852.)

Hé bien! c'est précisément au nom de la même autorité de l'Eglise qu'ils soutenaient diamétralement le contraire en **1846, 1847, 1848, 1849 :**

« Non, disaient-ils, nous ne voulons point qu'on nous protége..... Nous voulons substituer à une existence de protection une existence de droit, constitutionnelle, libre..... Voilà le résultat auquel nous aspirons, *nous et tous les catholiques du monde.* » (9 octobre 1846.)

« Pour que l'Eglise soit libre, il faut que personne ne se mêle de ses affaires, même pour la protéger; *il ne lui con-*

vient pas de prendre le rôle de protégée, à elle qui protége tout. » (24 août 1847.)

« *Ce vœu, Pie IX l'accepte!* La loi religieuse a cessé d'être la loi politique..... Les foudres pontificales ne sont qu'un jugement de l'esprit contre l'esprit, dont la *presse et l'opinion sont ici-bas les seuls exécuteurs.* » (7 décembre 1847.)

« ..... La seule liberté, la liberté de tout le monde. Nous ne sommes, nous qui parlons, que de simples laïques; mais *nous affirmons* que l'Eglise ne demande *rien de plus.* » (27 février 1847.)

Ainsi donc, dans l'intervalle de quelques années, de quelques mois, de quelques jours, l'*Univers*, déclarant qu'il n'a jamais changé de doctrines, jamais renié ni une cause, ni un principe, a tour à tour écrit et enseigné, et toujours au nom des catholiques et par l'autorité de l'Eglise :

1° Que la protection de l'Eglise par le Pouvoir doit être repoussée comme une *injure* faite à la vérité, comme une défiance coupable de sa vertu divine, comme le *privilége* de l'erreur ; —

Et que la protection de l'Eglise par le Pouvoir doit être réclamée et admise comme *un droit propre* de la vérité, comme un *privilége* qui lui appartient, comme un hommage rendu à son origine divine.

2° Que cette protection est incompatible avec l'indépendance de l'Eglise, qui *n'est complétement libre* que là où elle n'est pas protégée par le Pouvoir, *comme dans la grande et glorieuse république des Etats-Unis;* —

Et que cette protection est tellement nécessaire à la liberté de l'Eglise, que l'Eglise n'est *complétement libre, que si le pouvoir la protége.*

3° Que la protection de l'Eglise par le Pouvoir est une

usurpation, un instrument de *compression* sur le clergé et de *domination* sur *les consciences des fidèles*; —

Et que cette même protection est non-seulement un droit pour les princes, mais *le devoir attaché à leur charge;* et que *les blâmer d'avoir sévi contre les hérétiques*, c'est *les blâmer d'avoir agi selon les inspirations de la foi.*

4° Que les catholiques, que le Pape, que l'Eglise repoussent cette protection comme un danger, comme un asservissement, ne veulent que la *liberté pour tous*, que *la liberté pure et simple*, et paieront la reconnaissance de ce droit d'une *gratitude éternelle;* qu'ils demandent que *les foudres pontificales ne soient qu'un jugement de l'esprit contre l'esprit, dont la presse et l'opinion sont ici-bas les seuls exécuteurs ; que la loi religieuse cesse d'être la loi politique, etc.* ; —

Et que l'Église *a cent fois anathématisé le principe qui suppose* qu'il *n'y a aucune obligation pour les gouvernements de favoriser la religion catholique plutôt que toute autre ;* qu'adopter ce principe, *c'est renier le christianisme.*

5° Que les catholiques qui demandent que l'Etat *fasse respecter la Religion vont trop loin*, qu'ils sont de *faux amis*, des *gens timides*, des *obscurantistes* [1] qui ne comprennent rien *aux véritables intérêts de l'Eglise*, dont ils compromettent l'indépendance ; —

Et que les catholiques qui repoussent l'action du Pouvoir, même dans son exercice le plus extrême, le plus dangereux, sont des gens qui *donnent le plus triste exemple ou de l'excès de l'esprit de système, ou des faiblesses irréfléchies de l'amour-propre froissé et de l'ambition déçue;* des gens qui renient le christianisme, etc., etc...

---

[1] 14 août 1846.

Quelle que soit la modération dont nous nous sommes fait une loi et que nous voulons garder jusqu'à la fin, il nous est difficile ici, nous l'avouons, de comprimer tous les sentiments qui troublent notre cœur. Nous le ferons toutefois ; car nous sentons de plus en plus le besoin de faire taire nos impressions personnelles, et de continuer, dans le silence de nos propres pensées, ce pénible travail.

Sans doute il est triste de voir l'Eglise engagée malgré elle dans de telles contradictions, compromise dans la solidarité de telles doctrines, et livrée, par les passions de quelques hommes, à la suspicion des gouvernements, aux dérisions de l'impiété. Mais, grâce à Dieu, grâce à des protestations aussi autorisées qu'éclatantes, cette solidarité funeste entre l'*Univers* et l'Eglise est loin d'être un fait accompli ! Cela toutefois ne peut suffire à la prudence qui regarde et prévoit : il importe, en matière si délicate, d'enlever toute occasion de malentendu, et une telle solidarité qui serait pour l'Eglise et pour la vérité un si grand malheur ; il ne faut pas, même pour les esprits les plus prévenus, qu'il puisse y avoir aucun prétexte à la supposer.

CHAPITRE V

L'Univers et les libertés constitutionnelles.

« Qu'est-ce que le monde aujourd'hui? » disait l'*Univers*, le 27 janvier 1853. » Un salon, où certains personnages qu'on appelle les *Débats*, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, l'*Assemblée*, l'*Univers*, etc., les journaux enfin, tiennent le dé de la conversation et parlent seuls..... Il n'y a que Napoléon III qui se puisse passer d'eux. Pour le reste, hommes, choses et livres, le monde connaît ce qu'ils ont nommé ; ce qu'ils taisent, on l'ignore. Telle est la puissance des journaux, c'est-à-dire *de certains journaux.... Seul de tous les journaux religieux*, l'*Univers* parvient quelquefois à se faire entendre et non pas toujours sans succès..... Il crée des courants d'opinion ; il a des adversaires et des échos. »

Nous ne contredirons ni à cette puissance du journalisme en général, ni en particulier à cette influence propre et exclusive dont se glorifie l'*Univers*. Ce journal crée des courants d'opinions au sein et en dehors du clergé, et

seul de tous les journaux religieux, il est assez puissant pour en créer.

Soit ; mais il y a ici une question beaucoup plus grave. Il s'agit de savoir comment l'*Univers* a usé de ce privilége ; quels ont été les principes, l'esprit de conduite, la sagesse d'un journal, qui a la prétention et prend l'effrayante responsabilité de prétendre diriger SEUL et de former l'opinion des catholiques et du clergé dans le domaine de l'ordre social et politique, et même plus qu'il ne faudrait dans celui de l'ordre religieux.

En un mot, la question est de savoir quels sont *les courants d'opinion* que l'*Univers* s'est appliqué à *créer* et où vont ces courants.

Durant plusieurs années, on vient de le voir, ce journal a travaillé avec ardeur à *créer* un courant qui emportait les catholiques et semblait vouloir entraîner la barque même de Pierre dans le torrent de la démocratie révolutionnaire.

Mais pour être le plus profond et le plus impétueux, ce courant-là n'est pas le seul. A côté, ou en sens contraire, l'*Univers* a ouvert d'autres courants, qu'il faut maintenant considérer de plus près.

Personne n'ignore ce qu'on nomme parmi nous les libertés constitutionnelles.

Ces libertés sont le droit d'élection, le droit de discussion, la liberté de la tribune, la liberté de la presse et toutes les autres libertés qui découlent de celles-là, dans l'ordre politique et social.

Quel parti l'*Univers* a-t-il pris dans cette question qui divise l'Europe, question importante aujourd'hui comme il y a cinquante ans, et dont la solution intéresse à un si haut

degré l'Etat et l'Eglise? Sur ce grave sujet, que les rédacteurs de l'*Univers* traitent et discutent chaque matin, quel courant d'opinion ont-ils cherché à créer au sein et en dehors des catholiques?

Question de dates :

Le *pour* hier, le *contre* aujourd'hui ; courants à droite, courants à gauche, également violents et impétueux dans tous les sens les plus contraires : à ce point qu'ici encore, nous l'avouerons, quelle que fût notre attente, nous avons été nous-même surpris.

Aujourd'hui, pour l'*Univers*, on le sait, le régime constitutionnel est l'assemblage et le règne de tous les vices :

« Le mensonge, la présomption, l'envie, l'orgueil l'ont fait pour eux..... Dans les temps ordinaires, c'est le triomphe de la médiocrité. En tout temps, c'est l'espérance de la révolte. » (27 janvier 1851.)

Le régime constitutionnel est encore :

« Un mécanisme de gouvernement impraticable et faux, que les neuf dixièmes des citoyens ne comprennent pas, qui détruit l'autorité, qui brise l'unité. » (26 et 27 décembre 1851.)

Mettre les citoyens dans la nécessité d'*aller voter*, de *juger des criminels*, de *défendre l'ordre les armes à la main*, *les mœurs et la religion dans la presse*, comme cela se pratique en Belgique, « c'est trop insulter au bon sens d'une nation, et..... il serait bien temps pour elle d'en rougir. » (17 juin 1853.)

Le gouvernement constitutionnel est radicalement vicié par l'élection qui en est le principe :

« L'élection vicie le gouvernement, elle est incompatible avec toute idée d'obéissance et de subordination; il

est *élémentaire* que l'électeur est supérieur à l'élu[1]. La France a sa royauté héréditaire. » (27 septembre 1851.)

Aussi c'est à la révolution française que le régime constitutionnel doit son origine :

« La révolution française a nié le gouvernement ; elle l'a déclaré inepte et mal intentionné..... Le régime constitutionnel est né de cette *prodigieuse aberration.* » (1[er] janvier 1852.)

Et les chartes constitutionnelles qui en sont nées à leur tour sont « *la profession pratique du mensonge.* » (1[er] décembre 1854.)

A ce point que c'est une grosse question de savoir s'il y a des juges et une justice sous un gouvernement constitutionnel :

« Y a-t-il aussi des juges sous un gouvernement constitutionnel ? *C'est une grosse question.* Nous ne la soulèverons pas *pour ne pas faire de la peine à la magistrature de Belgique.* » (6 juillet 1854.)

« On n'a pas d'idée de tout ce que peut supporter d'arbitraire, d'injuste et de *tyrannique*, un gouvernement parlementaire..... Le régime parlementaire donne vraiment de grandes facilités pour violer toutes les règles *de la morale et de la légalité.* » (4 juillet 1854.)

La liberté du régime constitutionnel n'est donc qu'un vain mot qui n'a pas de sens :

« Ce mot de *liberté..... n'a pas de sens.....* Tout a été perdu en France, quand on a substitué cette liberté vague et indéfinie *aux libertés dont nous jouissions sous l'ancienne monarchie.* » (1[er] décembre 1854.)

Du reste, « chercher des garanties contre le pouvoir est en politique ce qu'est en géométrie la quadrature du cercle. » (5 janvier 1854.)

---

[1] D'où il résulte qu'il *est élémentaire*, par exemple, que les cardinaux *électeurs* sont supérieurs au Pape *élu*.

Et à quoi bon, d'ailleurs, les libertés politiques ?

« La liberté de l'Eglise comprend toutes celles dont les honnêtes gens ont besoin. » (4 juillet 1854.)

Il ne suffit même pas aujourd'hui à l'*Univers* de mettre le régime constitutionnel en opposition avec l'ordre, la justice, la morale et la liberté ; suivant sa coutume, il le met en opposition *radicale*, *nécessaire*, avec la foi, avec l'Eglise, avec l'enseignement des Papes ; tout ce qui est contraire aux idées de l'*Univers* est toujours hérétique :

« On a dit, répète-t-il, que le système parlementaire repose sur un principe hétérodoxe ; quelque désir que nous ayons d'éviter toute exagération, NOUS CROYONS QUE CE N'EST PAS ASSEZ DIRE. Le système parlementaire se liant logiquement *à la liberté de la presse, à la liberté de conscience*, etc.,..... ce système ne repose en réalité que *sur l'absence de tout principe.* » (5 mai 1853.)

« Aucune constitution n'avait été aussi sagement pondérée que celle que Pie IX accorda aux vœux de la partie la plus bruyante de son peuple. On n'y trouvait ni la liberté de conscience, ni la liberté de la presse, ni la liberté d'enseignement, ni l'égalité civile, aucun des *axiomes rationalistes* qui consacrent le libre examen et l'érigent en dogme. » (8 février 1852.)

« L'Eglise regarde la liberté politique avec défiance..... L'Eglise repousse, combat, condamne souvent les thèses que la liberté politique soutient avec le plus d'ardeur. » (18 janvier 1853.)

« La constitution belge est la *république américaine* — la même que l'*Univers* d'autrefois appelait *la grande et glorieuse république des États-Unis* — avec un président qui s'appelle roi.... *Son essence dogmatique a été foudroyée dans son berceau*, au moins pour les enfants de l'Eglise, en 1832, par l'Encyclique trop peu étudiée et *trop peu remémorée* de Grégoire XVI. » (17 avril 1852.)

« Il nous semble que c'est se hâter lentement que de

condamner en 1851 les libertés démocratiques et sociales qui regissent notre siècle. Le jugement a été porté, d'une manière irréformable pour les catholiques, par Grégoire XVI. » (6 février 1853.)

Ce qui n'empêchait pas l'*Univers* de 1847 et 1848 de lire toutes ces libertés dans l'Évangile, et de leur donner pour patron Pie IX.

Enfin, le gouvernement constitutionnel est tellement contraire à la foi, que la sanctification d'un roi constitutionnel est, pour l'*Univers*, chose impossible :

« Plus on y songe, moins on devine comment il serait possible à un roi constitutionnel et parlementaire *de devenir un saint.* »

Armé de ces affirmations théologiques et de ces foudres prises, selon lui, aux mains de Grégoire XVI, et de Pie IX, dont il faisait autrefois le patron des libertés démocratiques, l'*Univers* en frappe les libéraux des *Débats :*

« Prenez-en votre parti, gens de milieu, votre règne est fini, et le temps n'est plus où vous pouviez blesser d'un sourire soit le bien, soit le mal qui dépassait vos timides conceptions..... Le monde sera socialiste ou chrétien; il ne sera pas *libéral.* Si le libéralisme ne succombe pas devant le catholicisme qui est *sa négation,* il succombera devant le socialisme qui est sa *conséquence.* » (31 décembre 1851.)

Il frappe des mêmes armes les rédacteurs du *Correspondant* et de l'*Ami de la Religion* « petit journal, *champion inconnu, furibond et dépité des libertés constitutionnelles.* » (4 juillet 1854.)

Il en frappe les catholiques de tous les pays constitutionnels et n'épargne même pas les catholiques belges. Lui qui disait, le 19 mars 1848 : « Nous comprenons le légi-« time orgueil avec lequel les libéraux belges nous mon-« trent *la vraie liberté* établie dans leur patrie, et nous

« espérons que l'Assemblée Constituante donnera bientôt « ce bien et cette gloire à la France, » il ne peut admettre aujourd'hui que des hommes aussi *éclairés et dévoués s'obstinent* à aimer et à conserver leur constitution, c'est-à-dire, *un régime* dont l'*essence dogmatique a été foudroyée dans son berceau par Grégoire XVI, et qui n'a point cessé et ne cessera point de fortifier les ennemis de l'Eglise.* » (20 janvier 1853.)

Conséquemment il les exhorte à se déclarer les ennemis irréconciliables de ce régime, à repousser toute liberté excepté *la liberté de l'Eglise*, à rejeter surtout *cette liberté jalouse et orgueilleuse de la tribune*, laquelle était, dans l'*Univers* d'autrefois, avec la liberté de la presse, l'asile et le palladium de tous les droits.

Ainsi le régime constitutionnel est, suivant l'*Univers*, le règne du *mensonge, de la présomption, de l'envie, de l'orgueil ;*

Il est *impraticable* et *faux*, — tellement contraire au *bon sens* qu'on devrait *en rougir ;*

Il est *incompatible avec toute idée d'obéissance et de subordination ;*

Il est né de *la prodigieuse aberration* de 93 ;

Il est la profession *pratique du mensonge, — arbitraire, tyrannique*, incompatible avec la *justice* dont il rend l'exercice *impossible ;*

Il repose sur un *principe hétérodoxe*, bien plus, sur l'*absence de tout principe ;*

Il est la *négation du christianisme*, à ce point qu'un *roi constitutionnel* ne peut *se sanctifier ;*

Les libertés qu'il renferme ont été repoussées par Pie IX, et Grégoire XVI l'avait *foudroyé dans son berceau* dès l'année 1832, etc., etc.

Certes, voilà un courant largement et profondément creusé.

Déjà ce courant a submergé tout le terrain des libertés purement politiques, d'après ce principe très-simple que la *liberté de l'Eglise suffit* et que tout honnête homme s'en doit contenter.

Et à voir l'impétuosité et la largeur de ce courant, ceux qui le suivent aujourd'hui et voguent au gré de ses flots doivent naturellement se persuader qu'il prend sa source dans la région des immuables principes, qu'il a fourni déjà une très-longue carrière, et que jamais ses eaux n'ont changé de lit ni de direction ; en d'autres termes, que l'*Univers* n'a jamais été dans d'autres pensées.

L'*Univers* lui-même en est persuadé, il le proclame, et quiconque ose, sur ce point, hasarder un doute contre lui manque d'équité.

En 1852, par exemple, un journal s'aventura à lui reprocher « entre autres choses, d'avoir, *après comme avant 1848, demandé à cor et à cri la liberté en tout et pour tous, ne cessant de répéter que la liberté du bien devait nécessairement l'emporter sur la liberté du mal.* »

> « Calomnie ! » répond l'*Univers* indigné. « C'est dans l'ancienne Presse qu'il a vu cela, mais non pas dans l'*Univers, ni avant ni après* 1848. Voilà pour l'équité. » (26 janvier 1852.)

C'est péremptoire !

Ces journalistes sont bien sûrs d'eux-mêmes, et bien sûrs aussi de la confiance de leurs abonnés.

Voyons cependant où se trouve l'équité.

L'*Univers* disait en 1850, peu après 1848 :

> « Nous acceptons, pour notre part, le *programme de* la Presse *sur la liberté des cultes, la liberté de la presse, la*

liberté de l'enseignement, la liberté de la tribune. Oui, chaire contre chaire, journal contre journal, école contre école, discours contre discours, etc..... » (14 janvier 1850.)

Deux ans auparavant, l'*Univers* louait en M. Em. de Girardin, le rédacteur en chef de la *Presse*, *un homme qui, non content de demander* POUR TOUS ET EN TOUT *une liberté réelle, montrait aussi le courage de la défendre*, et il ajoutait :

« C'est à ce titre *surtout* que nous voudrions le voir à l'Assemblée nationale. » (12 septembre 1848.)

Le programme de l'*Univers* était tellement conforme à celui de la PRESSE, qu'il se trouvait plus large que celui des DÉBATS :

« Quant à la liberté, *notre programme est plus grand que celui des Débats*, puisque, outre la liberté des esprits, la liberté des consciences, la liberté des cultes, il comprend encore la liberté des enseignements, que cette feuille rejette. » (22 septembre 1848.)

Et ce programme n'avait pas attendu, pour s'élargir à ce point, le glorieux épanouissement des journées de Février. Il était assez large déjà en 1846 pour contenir et mettre à l'aise les libertés démocratiques et phalanstériennes de la *Démocratie pacifique* :

« Puisque la *Démocratie pacifique* le désire, nous répéterons encore une fois que *nous voulons la liberté pour tout le monde*, et que nous la voulons *entière*. »(14 janvier 1846.)

Voilà ce que proclamait l'*Univers* en 1846, 47, 48 et 50, et on a pu en 1852 porter l'injustice de la polémique contre lui jusqu'à l'accuser d'avoir professé un libéralisme semblable au libéralisme de la *Presse*, et d'avoir demandé la *liberté en tout et pour tous* !

Continuons à citer.

Résumant tout son passé, l'*Univers* disait encore en 1848 :

« *Nous avons haï tout principe illibéral comme antichrétien.* »

Et marquant pour l'avenir la ligne qu'il voulait suivre, il ajoutait :

« Il n'y a plus de trône, *nous n'en forgerons pas un autre :* Dieu dans le ciel, *liberté sur la terre,* voilà notre charte en deux mots. » (15 mars 1848.)

Il s'écriait encore, le lendemain même des journées de Février :

« Aujourd'hui comme hier, *rien n'est possible* que par la liberté. » (25 février 1848.)

Et pour rassurer ceux qui ne s'avançaient qu'en tremblant dans la voie démocratique, laquelle devait aboutir aux journées de Mai et de Juin, il leur disait quelques jours après :

« En dépit des promesses, cette route est austère; en dépit des menaces, *elle est sûre.* L'enfer l'a entourée d'abîmes, *mais c'est Dieu qui l'a tracée.* » (2 mars 1848.)

Nous retrouvons ici l'incurable habitude de ces hommes de s'appuyer toujours sur Dieu, quoi qu'il leur plaise de penser et d'écrire.

L'*Univers* ne s'en tenait pas à ces formules et à ces protestations générales. Il défendait pied à pied chacune des libertés de son programme, *plus grand que celui des Débats.* On a vu dans les chapitres précédents comment il soutenait la liberté de conscience et des cultes. Voici en quels termes il plaidait la cause de la liberté de la presse :

« Nous *voulons tous* la liberté de la presse, le droit pour chacun de publier sa pensée *sans contrôle.* » (9 août 1848.)

« La liberté de la presse est un droit IMPRESCRIPTIBLE, INALIÉNABLE ET INVIOLABLE. » (28 août 1848.)

Il voulait que l'exercice de *ce droit* fût sans aucune entrave, et la loi sur la signature des articles lui semblait un

abus de pouvoir tel *que les Annales des peuples n'en offrent pas un second exemple :*

« Exiger dans un journal la signature de tous les articles..... *c'est inaugurer une tyrannie dont on n'a pas d'exemple*..... Qui a reçu mission de réglementer tous les journaux et tous les journalistes de France? *Nous trouvons plaisante cette prétention de nous moraliser.* » (11 juillet 1850.)

A ceux qui trouvaient que les intérêts de l'ordre exigeaient qu'on réglât l'exercice d'un droit dont l'abus avait enfanté tant de révolutions, l'*Univers* répondait dédaigneusement :

« Nous ne pouvons voir là qu'une raison banale produite au hasard par un avocat auquel les phrases manquent moins que les arguments. » (15 juillet 1850.)

Il voyait si peu la cause des révolutions dans la liberté de la presse et dans les autres libertés constitutionnelles qu'il y découvrait au contraire un principe conservateur et *la meilleure sauvegarde contre l'anarchie :*

« Toute force matérielle se brise contre l'esprit révolutionnaire... Les États-Unis nous apprennent que *les libertés publiques sont contre ses efforts une infatigable sauvegarde.* » (5 juin 1848.)

« La liberté est *la meilleure sauvegarde contre l'anarchie.* » (9 avril 1848.)

En conséquence les gouvernements dépourvus de ces libertés lui semblaient condamnés nécessairement à devenir la proie de l'*oligarchie révolutionnaire :*

« Louis XIV a prononcé cette parole révolutionnaire : L'État, c'est moi. Si un homme est l'État, le premier venu qui sait ajuster une carabine et qui ne recule pas devant un crime est le maître de l'Etat. Ainsi s'explique la facilité avec laquelle un Etat passe de l'absolutisme d'un seul à l'oligarchie révolutionnaire. » (5 juin 1848.)

Voilà pourquoi il s'écriait :

« Dût la France retrouver sous l'autorité d'un despote les splendeurs à jamais évanouies du grand règne, l'*absolutisme est mauvais.* » (1[er] janvier 1850.)

Voilà pourquoi encore l'empire lui semblait le *rêve réalisé* de la Convention :

« L'Etat, maître absolu de la vie, de l'éducation et de la fortune de tous, tel est l'idéal *rêvé par la Convention* et en partie réalisé par l'Empire. »

Et tout cela l'*Univers* le disait déjà en 1847 d'une manière plus précise et plus énergique encore :

« Favoriser la démagogie quand on attaque la liberté constitutionnelle, *c'est de la logique.* » (28 octobre 1847.)

C'est d'après cette règle qu'il jugeait tous les gouvernements de l'Europe et leur histoire :

« L'Italie et l'Allemagne ont été, disait-il, sous des gouvernements absolus, peuplées de sociétés secrètes. » (26 juillet 1848.)

C'est pourquoi il redoutait, en 1847, que le gouvernement pontifical ne cherchât *dans un retour aux anciennes restrictions* un remède aux excès de la mauvaise presse dans la capitale du monde chrétien :

« On ne peut se dissimuler que l'attitude prise par la plupart des feuilles de la capitale du monde chrétien ne présente de graves dangers pour la tranquillité publique..... Le mal est déjà grand, sans doute, mais il doit être en partie imputé, nous ne craignons pas de le dire, à ceux qui n'ont point su ou n'ont point voulu se servir de l'arme dont leurs adversaires faisaient un si désastreux emploi. Si nous osions dire toute notre pensée, nous ajouterions que le remède doit être cherché, non dans un retour aux anciennes restrictions, *mais dans une direction tout opposée.* » (19 décembre 1847.)

Il attribuait les *revolutions qui depuis cinquante ans déchirent l'Espagne* aux efforts faits par ses rois pour en *arracher le vieil esprit libéral et démocratique* :

« *Lui seul*, ajoutait-il, peut sauver l'Espagne en la rétablissant dans ses véritables conditions d'ordre et de liberté. » (5 juin 1848.)

Et ce langage était parfaitement conforme aux conseils qu'il donnait à ce pays deux ans auparavant quand il lui disait :

« L'Espagne fera mieux de songer à ses droits qu'à ses princes. Qu'elle conquière et qu'elle affermisse la *liberté constitutionnelle* : c'est le diadème dont elle doit se couronner. » (30 septembre 1846.)

La Hollande, au contraire, comme l'Irlande et la Belgique, lui paraissait un *des pays où l'Eglise avait alors le plus de consolations*, précisément parce que les catholiques hollandais *avaient des écrivains et des orateurs qui, dans la* PRESSE *et dans les* CHAMBRES *plaidaient la cause de l'Eglise avec savoir et éloquence*. (28 août 1848.)

Enfin, ce qui le préoccupait alors uniquement en France comme à l'étranger, ce n'était pas le *principe d'autorité ;* c'était le *sentiment* de *la soumission* qui lui paraissait dangereux... sous le règne des ateliers nationaux et des clubs !! Il redoutait que ce sentiment ne fût poussé « *trop loin et ne fît trop bon marché des* JUSTES DROITS DE LA DISCUSSION ET DE LA LIBERTÉ. » (7 mars 1848.)

Ce n'est pas dans l'*ancienne* PRESSE *que nous avons lu cela*, et que tout le monde peut le lire ; c'est dans l'*Univers, pendant et après 1848*, et dans l'*Univers* rédigé par les MÊMES RÉDACTEURS qui y proscrivent aujourd'hui toutes les libertés et surtout la liberté de discussion, et qui disent :

« Le mot de *liberté* nous vient des pays à esclaves, il est *sans usage* dans un pays chrétien. » (27 décembre 1855.)

Mais peut-être qu'*avant 1847 et 1848* l'*Univers* aura été pur de tout libéralisme, et que le *courant* démocratique qu'il a créé sous la république a eu la même date qu'elle et les mêmes destins; c'est ce que disent, pour l'excuser, certains partisans de l'*Univers*.

Voyons en 1845 :

« Cherchant à *concilier* les besoins du catholicisme avec les entraînements *les plus légitimes* de ce siècle qui est le nôtre, et *que nous acceptons*, nous avons fait retentir d'une *voix convaincue..... un cri d'alliance entre l'Évangile et la charte*, entre la loi du ciel et la loi du temps et de la patrie : DIEU ET LA LIBERTÉ. » (21 janvier 1845.)

« Il n'y a sur notre drapeau que ce qui *doit* ABSOLUMENT *survivre pour le bonheur de la France* : LA CROIX ET LA CHARTE. » (13 juillet 1845.)

« L'*Univers* (a été) FONDÉ pour rattacher l'un à l'autre les principes de religion et de liberté.... ; lorsqu'il s'agit de croyance et de liberté, il combat. » (1er octobre 1846.)

Ainsi, l'Evangile et la charte, la croix et la charte, Dieu et la liberté, c'est, on le voit, le même cri, le *même courant* qu'après 1848 : *Dieu dans le ciel*, *liberté sur la terre*, *voilà notre charte en deux mots*.

Mais comment l'*Univers* voulait-il la charte, comment entendait-il la liberté? Absolument comme son confrère, le journal la *Presse*.

Il voulait la charte *tout entière*, la liberté en *tout* et *pour tous*, et pour *toujours*, et jusqu'à mourir pour les défendre :

« Ce que nous voulons, *c'est la liberté égale pour tous, inviolable pour tous.* » (4 septembre 1845.)

« Dussions-nous demeurer seuls sur le terrain de la liberté, *nous y resterons.* » (27 septembre 1846.)

« Nous acceptons *la charte tout entière et sans arrière-pensée.* (12 septembre 1846.)

« Nous défendons l'*intégrité et les conséquences de la charte*, altérées par l'interprétation des sophistes ; et toutes ces choses que nous défendons forment, dans le présent et *dans l'avenir, les plus grands intérêts de la société universelle*. Voilà la cause de l'Église et de la liberté. *Voilà notre cause*. Elle triomphera de la *méchanceté et de l'ignorance;* mais, dût-elle être vaincue, *le premier devoir d'un chrétien et d'un citoyen* serait encore de la *défendre obstinément*. IL SERAIT DOUX ET GLORIEUX D'Y PÉRIR. » (7 décembre 1845.)

Ainsi l'*Univers* voulait, défendait, et promettait de défendre jusqu'à la mort l'*intégrité et les conséquences de la charte*, c'est-à-dire :

1° La liberté de la *philosophie indépendante* et le *droit de discussion* :

« Nous mettons en effet nos adversaires au défi de produire *un seul mot* de nous contre la liberté de la philosophie indépendante, que la philosophie qu'on décore de ce nom soit représentée par M. Quinet ou par tout autre. Le seul droit que nous ayons toujours revendiqué, *c'est le droit de discussion*. » (14 janvier 1846.)

Il voulait 2° la liberté de la tribune et de la presse, *deux admirables instruments de la publicité* :

« Les honnêtes gens ne sont points assez familiarisés *avec ces deux admirables instruments de la publicité : la tribune et la presse !* » (7 juillet 1847.)

Et il ajoutait que *nos mœurs auraient fait un grand pas* lorsque l'on saurait se servir de ces deux libertés.

Il voyait même un *scandale* dans le refus de ces libertés par une puissance chrétienne :

« Tandis que la liberté de la presse commence à exister en Turquie, sinon de droit, du moins de fait, il est déplorable qu'une puissance *chrétienne, civilisée*, donne dans

Constantinople le *scandale* d'un exemple contraire. » (2 décembre 1846.)

Il voulait 3° la liberté des cultes, la liberté d'associations, le droit d'élection, toutes les libertés en un mot inscrites dans la charte de 1830 :

« Nous entendant crier (disait-il dans un article contre la *Presse*, les *Débats* et les journaux libéraux de ce temps), nous entendant crier : *Vive la liberté des cultes, vive la liberté de la presse, vive la liberté des associations, vive la charte !* ils n'ont plus voulu, ni de la liberté des cultes, ni de la liberté de la presse, ni de la liberté des associations...; Tandis que vous vous immobilisiez dans votre éternel article, tout marchait autour de vous. Vos lecteurs.... se rapprochaient de ces chrétiens que vous avez tant calomniés. Au lieu de trouver en eux des ennemis acharnés de *nos institutions nouvelles*, ils s'apercevaient que la charte était mieux comprise, plus respectée, plus aimée d'eux que de vous ; ils leur reconnaissaient des idées d'avenir, des idées fécondes. » (21 janvier 1845.)

Ainsi, ces mêmes hommes qui se disent aujourd'hui victimes de l'*iniquité* parce qu'on leur attribue d'avoir aimé les libertés constitutionnelles autant que la *Presse*, se disaient en 1845 *calomniés* parce qu'on ne leur reconnaissait pas pour la liberté des cultes et de la presse un *amour plus grand* que celui des feuilles les plus libérales ! Nous devons le reconnaître, s'ils ont été calomniés, c'est en 1845 et non pas en 1852.

Mais pourquoi aimaient-ils la charte et pourquoi demandaient-ils la liberté ?

« Nous avons demandé la liberté (répondent-ils aujourd'hui), parce qu'on nous l'avait promise ; elle nous venait d'une charte qui nous imposait trop de pertes pour ne pas nous rendre économes des bénéfices. » (4 février 1853.)

Voilà le faux-fuyant. Voici la réponse.

Ils ont demandé et aimé la liberté constitutionnelle parce que pour eux l'amour de la liberté était inséparable.... de quoi?... nous le donnerions à deviner en mille, — ***inséparable de l'amour de Dieu...***

> « L'esprit des temps modernes tend à comprendre que *l'amour de la liberté est inséparable de l'amour de Dieu*, et c'est dans la réconciliation de ces deux sentiments *également chers au cœur de l'homme* que se trouve le *repos du monde.* » (8 janvier 1845.)

Ils ont demandé et aimé cette liberté, parce qu'ils la jugeaient ***nécessaire***, ***indispensable***, ***essentielle*** à jamais à la religion :

> « Deux sentiments *puissants*, *impérieux*, *légitimes*, qui veulent être satisfaits, après s'être livré par l'iniquité des hommes une lutte séculaire et acharnée, s'aperçoivent que, loin d'*être inconciliables, ils sont nécessaires l'un à l'autre;* la religion a besoin de la liberté, la liberté a besoin de la religion, et elles jettent entre elles les bases d'une loyale alliance. *Voilà le grand fait de ce siècle.* » (16 septembre 1846.)

Ils ont demandé et aimé cette liberté, parce qu'aucun bien dans le ***présent et l'avenir*** ne leur semblait possible que ***par l'accord de la religion et de la liberté:***

> « Rien de bon ne se peut faire, aucune plaie ne sera fermée, aucune sécurité ne sera bien établie que par l'accord de la religion et de la liberté. Il faut accepter enfin la *transaction* qui consacre leurs droits réciproques, et qui est depuis longtemps inscrite dans la charte, meilleure et plus avancée en ce point que nos mœurs. » (16 septembre 1846.)

Ils ne se plaignaient pas, on le voit, que la charte leur imposât des pertes.

Ils ont aimé et demandé la liberté constitutionnelle avec ses dangers, et malgré ses excès, ils l'ont préférée pour l'Eglise à la protection du pouvoir :

« Nous défendons leur liberté (de MM. Michelet et Quinet) par obéissance à nos principes qui sont *inébranlables*, et qui nous font vouloir, pour les autres, *même l'abus* des droits dont nous ne voulons et ne pouvons faire qu'un usage légitime. (13 juillet 1845.)

« L'épaisse ivresse d'impiété qui fait hurler le libéralisme belge, les préjugés qui égarent le libéralisme français, la cauteleuse subtilité du philosophisme incrédule, tous ces dangers de l'état social ne nous tentent nullement d'abandonner le soin de les combattre et de les sauver à l'omnipotence de l'Etat. (20 décembre 1846.)

« M. Bonnettat est un peu pessimiste; il a étudié le mal, il le connait; son tort, c'est de croire à l'impuissance de la liberté pour le réparer.... : nous avons des éléments de combats contre le mal dans la *presse*, la *tribune*, etc. » (26 août 1847.)

Ils avaient dit déjà :

« Rien de ce qu'on pourrait faire contre la liberté ne durerait longtemps; parvînt-on même à censurer la presse et la tribune, les dangers qu'on veut prévenir *seraient aussi grands, plus grands peut-être qu'aujourd'hui.* » (29 mai 1846.)

Enfin ils l'ont aimée et demandée, cette liberté, parce qu'ils lui trouvaient une *force*, une *beauté* incomparables, parce qu'ils y voyaient le *salut de la religion et de la société :*

« Quelle est donc la *force* vitale de cette idée, puisqu'elle perce et grandit sous une culture si grossière? Quelle est donc sa *beauté*, puisque nous ne pouvons la défigurer assez pour qu'elle cesse de charmer les autres, comme elle nous a séduits nous-mêmes?

« Ah! c'est qu'elle répond à de profonds besoins; c'est qu'elle a *sa racine sacrée* dans les plus nobles cœurs..... La pensée chrétienne, également révoltée d'une *politique rétrograde* et d'une *littérature pernicieuse*, a compris que deux choses étaient nécessaires pour tirer le pays de ce double

bourbier et asseoir son avenir sur un sol meilleur : *Dieu comme but, la liberté comme moyen*. Peut-être nous est-il permis de dire qu'à défaut d'autre mérite, l'*Univers* a eu du moins celui de vouloir pleinement, généreusement, le salut de la France par la religion, LE SALUT DE LA RELIGION PAR LA LIBERTÉ. » (21 janvier 1845.)

Voilà pourquoi ils ont aimé et défendu la liberté.

Quant à la charte, ils l'ont aimée et défendue *sérieusement* et *avec amour*, comme garantissant des *droits naturels* et des libertés *imprescriptibles :*

« L'on se contente, disaient-ils à M. Liadières, de l'ordre établi, de la constitution que vous avez jurée, de la charte à laquelle on s'attache *sérieusement* et *avec amour*...»

« La charte ne fait que garantir des droits qu'elle proclame antérieurs à toute concession; *ces droits appartiennent aux citoyens, ils ne leur sont pas octroyés.* » (9 septembre 1847.)

Ils aimaient et défendaient la charte et le régime constitutionnel comme un *fait définitivement accompli* que *la raison conseillait* et que *la religion prescrivait d'accepter :*

« Le peuple est devenu César ou la meilleure partie de César. C'est un fait irrévocablement accompli, et ceux qui le réputent mauvais essayeraient vainement de remonter le courant des affaires humaines pour aller atterrir sur le rivage jadis illustré par l'omnipotence de Louis XIV. Ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est d'accepter un principe assez fort pour régner sans eux et malgré eux. La raison le leur conseille et la religion le leur prescrit, parce que l'une et l'autre elles sont éminemment pratiques. » (29 avril 1846.)

Ils aimaient ce régime comme une constitution qui non-seulement *ne s'éloignait en rien* des *règles qu'assigne la religion catholique*, mais dont les *principes avaient été proclamés par les docteurs catholiques :*

« Au fond, criaient-ils très-haut, la charte ne s'éloigne

en rien des larges règles que la religion catholique assigne aux constitutions humaines. Les docteurs catholiques, Fénelon entre autres, n'avaient pas cessé de proclamer les principes qu'elle admet. »

Et ils osaient ajouter :

« L'abbé Sieyès a eu *plus de mémoire et de science théologique* que d'invention, lorsqu'il a tracé, *au flambeau de ses études sacerdotales, cette célèbre déclaration des droits de l'homme*, dont la charte de 1830 n'est qu'une édition corrigée sur l'avis des événements et sur les besoins de la France. »

« En entrant dans la charte, continuaient-ils, *nous entrons donc chez nous;* nous y sommes à l'aise, aucune prescription religieuse ne vient briser l'arme que nous empruntons à la loi politique, et c'est pourquoi cette arme *sincère* est si forte entre nos mains. » (16 septembre 1846.)

Voilà pourquoi et comment ils aimaient la charte et la liberté ; et afin de mieux convaincre leurs adversaires et d'entraîner plus efficacement les *esprits timides et arriérés*, comme ils disaient[1], *les âmes timides*[2], les *rétrogrades*[3], dont *l'aveuglement obstiné* ne *cédait pas à l'évidence* de leurs raisonnements, ils y ajoutaient ce que l'on peut appeler leur *ultima ratio*, ce que nous avons nommé ailleurs leur incurable manie, et déclaraient comme toujours, en citant le P. Ventura, que leur doctrine était la doctrine même de l'Église :

« Le fait est que notre doctrine nous est commune *avec tous les évêques de l'Irlande, de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne et des Amériques*, avec tout ce qu'il y a aujourd'hui dans le monde de nobles intelligences et d'âmes généreuses, et nous pourrions peut-être nous élever plus

[1] 18 novembre 1847. — [2] 16 septembre 1846. — [3] 21 septembre 1817.

haut s'il était permis de faire intervenir dans les discussions privées la plus grande et la plus sacrée des autorités. » (22 septembre 1847.)

Au reste, nous l'avons déjà dit, ils ne furent pas longtemps arrêtés par ce scrupule, et ils ne tardèrent pas à s'*élever plus haut*, en affectant de mettre leur libéralisme sous la protection de Pie IX, et en prétendant faire du souverain pontife, le patron et le promoteur du régime constitutionnel dans toute l'Europe :

« L'Europe, disaient-ils, est partagée en deux grandes fractions, l'une absolutiste, l'autre constitutionnelle, et les États romains avaient jusqu'ici appartenu à la première. Evidemment tout ce qui se passe tend à les rapprocher de la seconde. » (11 septembre 1847.)

« Le *parti rétrograde* condamnait l'amnistie, l'institution de *la garde civique*, la liberté municipale, les franchises qui préparent la liberté de la presse, les prédications du P. Ventura..... Pie IX a passé outre. »

« En dépit des intrigues, des prières, des alarmes *du parti rétrograde*, Pie IX a secoué le joug de la diplomatie étrangère..... » (28 novembre 1847.)

« Roi, il donne la liberté; Pontife, il la consacre..... »

« Les résultats de la conduite de Pie IX apparaissent aujourd'hui. Pie IX *fait de tous les catholiques* DE SINCÈRES AMIS DE LA LIBERTÉ; de tous les libéraux honnêtes, il peut faire, sinon des amis, au moins des alliés du catholicisme. » (7 décembre 1847.)

Faire des catholiques de tous les bons libéraux, consacrer l'alliance du libéralisme avec l'Eglise, tel était, au dire de l'*Univers*, le but de Pie IX, non-seulement *comme prince*, mais aussi *comme pontife :*

« Voilà évidemment le *but de ses efforts*, le terme qu'il aspire à atteindre comme prince dans ses Etats, comme pontife suprême dans l'Eglise tout entière. » (8 sept. 1847.)

Comme *prince* et *comme pontife*, Pie IX assurait ainsi, selon l'*Univers*, le triomphe du régime constitutionnel et ne faisait en cela que consacrer un ordre de choses infiniment supérieur à *l'absolutisme* et surtout à *la féodalité :*

« La féodalité eut assurément ses avantages et ses gloires; elle fut un des progrès de l'humanité. Mais, comme mode de gouvernement, nous la trouvons aussi inférieure au pouvoir absolu que ce pouvoir lui-même, si glorieux que l'ait rendu Louis XIV, et si débonnaire qu'eût pu le rendre Louis XVI, *est inférieur à l'ordre de choses dont les actes de Pie IX vont assurer le triomphe définitif.* » (1847.)

Ils admiraient si peu, en ce temps-là, la féodalité, devenue aujourd'hui leur idéal politique[1], ils mettaient un si grand prix à enlever à la liberté politique la filiation Lutherienne qu'ils lui imposent aujourd'hui, qu'on retrouve fréquemment sous leur plume des thèses comme celle-ci :

« Quand les prédications de Luther vinrent bouleverser l'Allemagne, des idées de liberté politique fort légitimes fermentaient déjà parmi les peuples et avaient occasionné plusieurs rebellions.....

« Pillés, battus, outragés, égorgés par les seigneurs, traités comme des brutes et supportant tout le poids des incessantes guerres que se livraient entre eux *ces milliers de barons, moitié tyrans, moitié bandits, les gens de campagne avaient lentement appris à exécrer toute autorité sur la terre,* parce que toute autorité manquait à sa mission qui était de les instruire et de les protéger..... » (16 décembre 1847.)

Voilà donc le *courant* que pendant près de dix ans, *avant et après 1848*, l'*Univers* s'est efforcé de créer, au sein comme en dehors de l'Eglise.

---

[1] « On peut croire que de toutes les formes politiques et sociales, la féodalité a été celle qui a répandu sur le plus grand nombre d'individus la plus grande masse de bonheur. » (*Univers* du 12 juin 1852.)

Voilà les doctrines qu'il prêchait dans ce *salon*, comme il dit, de la publicité, où *certains personnages* qu'on nomme les *Débats*, le *Siècle*, la *Presse*, le *Constitutionnel*, etc., *tiennent le dé de la conversation*, et veulent bien consentir à *entendre* les discours de l'*Univers*. L'*Univers* profitant de ce privilége, qu'*aucun journal religieux*, ajoutait-il, ne partage avec lui, disait donc à ces grands personnages libéraux, ravis de l'entendre parler ainsi au nom de l'Eglise :

« Messieurs, vous avez la moitié de la vérité, l'*Univers* vous apporte l'autre, car il a la vérité tout entière. Vous avez les principes de la liberté, il vous apporte les principes de la religion.

« Il n'a pas d'autre dessein ni d'*autre mission* que de *rattacher l'un à l'autre* ces principes éternels et indestructibles, que l'*iniquité des hommes* a voulu rendre *inconciliables*, quand au contraire ils sont mutuellement *nécessaires*. Non, *sans liberté*, entendez-le bien, pas *de religion possible*, comme *sans religion, pas de liberté*.

« Aussi notre programme, le *même en liberté* que celui de la *Presse*, est plus *grand* que celui des *Débats*, et contient *la liberté pour tous* de la *Démocratie pacifique*.

« L'*Univers* ne retranche donc rien au programme de vos libertés. Comme vous, plus que vous, « il crie d'une « voix convaincue et sans arrière-pensée : Vive la liberté « des cultes ! vive la liberté de la presse ! vive la liberté « des associations ! vive la liberté de l'enseignement ! vive « la liberté de la tribune ! vive la charte ! vivent les insti- « tutions nouvelles ! » (21 janvier 1845.)

« Comme vous, il voit dans le régime nouveau des sociétés modernes l'*avenir du monde*, un progrès immense, un ordre de choses infiniment supérieur à l'absolutisme, qu'il estime *mauvais*, et à la *féodalité* qu'il croit pire encore.

« Il y voit quelque chose de mieux et de plus grand :
« l'état normal des peuples chrétiens parvenus à l'âge
« mûr ; le terme où ils ont dû aspirer toujours, le seul où
« ils puissent s'arrêter avec gloire. »

« Quelle est donc la différence entre l'*Univers* et vous ?

» Il n'y en a qu'une, et cette différence rend son libéralisme plus sincère et plus estimable que le vôtre :

« C'est qu'à l'*amour* de *la liberté* il unit dans son cœur l'*amour de Dieu ;*

« C'est que l'*Univers adore l'Evangile* en même temps qu'il *aime la liberté ;* il baise *la croix* en même temps que la *charte ;* pour lui la *liberté* est plus qu'une opinion, c'est un *dogme*, et *tout principe illibéral est anti-chrétien ;*

« C'est que l'*Univers est, Dieu merci, un journal qui se confesse*[1] *;* il *communie* de la main de Pie IX[2] ; il *porte la médaille miraculeuse*[3] ; il *est soumis à la sonnette de l'Eglise*[4].

« Et vous, vous êtes des mécréants !

« Ces sentiments, cette doctrine de l'*Univers*, remarquez-le bien, n'est pas une doctrine qui lui soit propre : c'est une doctrine qui, comme celle du P. Ventura, « lui « est commune avec tous les évêques, » et même avec le Pape.

« Voyez en effet Pie IX ! Quel est « le but de ses efforts,
« le terme auquel il aspire à atteindre, comme prince
« dans ses Etats, comme pontife suprême dans l'Eglise

---

[1] 22 décembre 1855.

[2] « Mes chers amis, samedi matin, 26 février, j'ai eu le bonheur d'assister à « la messe privée du Saint-Père et d'y recevoir *de sa main la sainte communion.* (Lettre de M. L. Veuillot à MM. les rédacteurs de l'*Univers*, publiée en tête de ce journal, le 13 mars 1853.)

[3] 14 décembre 1851.

[4] 22 décembre 1855.

« entière? » N'est-ce pas « d'assurer par ses actes dans « toute l'Europe, *en dépit des intrigues, des prières, des alar-* « *mes du parti rétrograde et de la diplomatie étrangère*, le « triomphe définitif de l'ordre de choses que vous défen- « dez; de cet ordre de choses si supérieur à la féodalité et « à l'absolutisme? »

« Vous le voyez, Messieurs, l'*Univers* ne représente pas seulement auprès de vous les catholiques de France; il est l'écho de *tous les évêques* de la chrétienté, le porte-voix de leur chef-suprême.

Voilà pour le passé[1].

Mais la scène change, et voici pour le présent.

L'*Univers* parle dans le même *salon* où les mêmes *personnages*, qui s'appellent encore les *Débats*, le *Siècle*, la *Presse*, etc., tiennent toujours *le dé de la conversation*. Et comme ces personnages ont la parole moins libre sur les affaires de l'État, ils ont plus que jamais le loisir de s'occuper des affaires de l'Église. Plus que jamais l'*Univers parvient* donc à se faire *entendre avec succès*, et voici, depuis cinq ans, l'autre discours qu'il leur tient :

« Prenez-en votre parti, gens de milieu, votre règne « est fini, et le temps n'est plus où vous pouviez blesser « d'un sourire, soit le bien, soit le mal, qui dépassait vos « timides conceptions.... Le monde sera socialiste ou « chrétien, il ne sera pas LIBÉRAL. Si le libéralisme ne suc- « combe pas devant le *catholicisme*, qui est *sa négation*, « il succombera devant le socialisme, qui est sa consé- « quence. » (31 décembre 1851.)

---

[1] Ce passé n'a pas empêché l'*Univers* de déclarer, il y a quelques jours, que jamais il n'avait été *libéral*. (*Univers* du 22 juin 1856.)

« Voilà où aboutissent tous les gouvernements *par la*
« *parole et la discussion :* une vie précaire et agitée, une
« fin honteuse ou imprévue. » (21 mai 1854.)

« Le régime constitutionnel, qui vous tient tant à cœur, est le règne du *mensonge*, de *la présomption*, de l'*envie*, de l'*orgueil*; il est *impraticable et faux*, et s'il vous restait quelque pudeur, vous *rougiriez* de lui demeurer fidèles ;

« Ce régime est né de la prodigieuse *aberration de 93*, et probablement, c'est ce qui vous le rend si cher ;

« Il est la *profession pratique du mensonge*, et voilà pourquoi vous y excellez ;

« Il est *arbitraire* et *tyrannique*, et voilà pourquoi il vous réussit ;

« Non-seulement il est contraire à toute idée d'*ordre* et de *gouvernement*, mais il n'y a avec lui ni *juges* ni *justice* possibles ; et, ce qui augmente votre amour pour ce régime, c'est qu'il repose sur un *principe hétérodoxe ;* il est la *négation* même *du christianisme*, à ce point qu'il est impossible qu'*un roi constitutionnel* et *parlementaire* se *sanctifie ;* aussi a-t-il été *foudroyé dans son berceau*, avec toutes ses libertés, par Grégoire XVI, et Pie IX l'a repoussé avec la même horreur.

« Prenez-en donc votre parti, gens de milieu ; vous n'aurez plus ces libertés. *La liberté de l'Eglise suffit*, tout *honnête homme doit s'en contenter*, et si vous en demandez d'autres, vous êtes des impies. »

« Nous voulons la liberté pour nous, parce que nous
« sommes, Dieu merci, un journal qui se confesse.....
« Telle est toute la raison du bénéfice d'écrire et de parler
« que nous nous attribuons, en le refusant à d'autres qui
« n'offrent pas les mêmes garanties. » (22 décembre 1855.)

« Où sont donc les titres de la liberté, si ce n'est

« dans les chartes et les déclarations révolutionnaires ?
« Nous n'avons pas à peser et à discuter ses droits, NOUS
« LES NIONS TOUS. » (29 janvier 1853).

Ce nouveau langage étonne, on le comprend, les personnages du salon. Ils réclament contre ces palinodies et ces injures.

L'*Univers* le constate, et cela le réjouit ; cela lui donne *des adversaires et des échos*. Puis il s'écrie qu'on l'attaque, parce qu'il défend l'Église, et se présente à ses lecteurs comme un martyr trop honoré de souffrir pour une si belle cause :

« Il y a parfois, dit-il, dans la presse une touchante harmonie. Elle se fait surtout remarquer les jours où l'*Univers* émet quelque doctrine mal sonnante. » (4 décembre 1853.)

« La vérité est que, non pas depuis quelques jours seulement, mais depuis quelques années, l'*Univers* ne peut *éternuer* sans mettre tous les journaux en éveil et en rumeur. Nous avions remarqué le fait, à part nous, et nous nous en taisions par modestie.....

« Si les journaux, sans exception, notamment la *Presse*, le *Siècle*, et leur petit ami le *Charivari*, nous attaquent avec une si noble ardeur, une si vaillante unanimité, la cause en est que nous leur présentons les idées qu'ils haïssent le plus et les personnes qu'ils craignent le moins. » (11 janvier 1856.)

Après le spectacle de ces contradictions soudaines, de ces reniements absolus, de ces adulations et de ces invectives également sans pareilles, il ne manquait que ce dernier trait : se glorifier de tout cela comme d'un titre de plus à l'aversion de l'incrédulité et à la reconnaissance de l'Eglise !

Mais laissons ces tristes choses. Il serait inutile, d'ailleurs, et peut-être impossible de qualifier convenablement tout ce que nous venons de lire. Mais il n'est pas inutile de se demander s'il faut longtemps encore que les catholiques, que les évêques, que les Papes, que l'Eglise de Jésus-Christ soient engagés tour à tour, malgré eux, dans de telles contradictions, et en portent la honte aux yeux du monde entier; il n'est pas inutile de se demander si ces hommes auront longtemps encore le droit de se poser en organes de l'Église, le droit de dire hardiment que ceux qui ne pensent pas comme eux « se mettent en dehors de la pensée commune des fidèles? » (24 août 1855.)

L'Eglise a bien souffert. Elle a été, suivant les temps, déchirée, ensanglantée, opprimée; elle a été calomniée, outragée par ses ennemis divers.

Il lui manquait de se voir traînée ainsi dans tous les sentiers de l'opinion, et jusqu'aux derniers rangs des partis contraires, par des hommes à qui il a plu de se faire un drapeau de son nom.

Que peuvent dire, en effet, que doivent dire des catholiques et de l'Eglise, de la stabilité, de la sincérité de ses doctrines, ceux qui ne la connaissent que par le journal qui se déclare hautement son organe? Et il y a beaucoup d'hommes qui en sont là en France, en Angleterre et ailleurs.

Que peut répondre un catholique, surtout dans un pays comme le nôtre, où la droiture, le courage et L'HONNEUR sont tout et exercent encore une souveraine puissance? Que peut-il répondre, quand les hommes du monde, les hommes politiques lui déclarent, l'*Univers* à la main, que,

pour être de la religion qui tolèrerait plus longtemps un pareil organe et de telles palinodies, il faudrait renier tout à la fois l'honneur et la raison?

Et qu'on le remarque bien, l'*Univers* n'est pas lu seulement en France. Son action — il a soin d'en avertir ses lecteurs, — ne s'arrête pas à nos frontières[1].

Or, en soutenant le régime constitutionnel ou le pouvoir absolu tour à tour, comme *le seul régime dont veuillent la foi et l'Eglise*, non-seulement il se contredit, mais il fait retomber sur les catholiques de tous les pays la honte de ses impudentes contradictions; il compromet partout la bonne foi et l'honneur de l'Eglise et fournit contre elle, à ses ennemis, leurs armes les plus redoutables.

L'on sait, en effet, avec quel empressement et avec quel bonheur, depuis cinq ans surtout, les journaux irreligieux ou protestants de la Belgique, du Piémont, de l'Angleterre, de l'Amérique, de la Suisse, de l'Allemagne, lisent et commentent l'*Univers*. Quelle bonne fortune pour eux de trouver dans les dissertations quotidiennes de ce journal « dont toutes les tendances et les affections, — ce sont ses paroles, — découlent de Rome et y re« tournent comme à leur source, » de trouver là, dis-je, une démonstration toute faite de cette thèse qui leur est si chère contre nous: *le catholicisme est incompatible avec la liberté politique; les catholiques n'ont jamais voulu et ne peuvent vouloir sincèrement la liberté.*

A cela je sais ce qu'il y a à répondre; je sais ce que répondent, en effet, des catholiques éminents qui, après avoir

[1] « L'*Univers* ne peut être que très-flatté de l'intérêt avec lequel les catholi« ques et les protestants d'Angleterre lisent et commentent ses articles. » (14 décembre 1850.)

vaillamment défendu les droits de l'Eglise, au temps d'une liberté orageuse, revendiquent aujourd'hui l'honneur de les avoir défendus avec des armes loyales et sincères, comme M. de Montalembert, comme M. de Falloux.

Mais à leurs protestations on oppose les protestations de l'*Univers*; on leur dit, avec l'*Univers*, qu'ils ne sont pas approuvés à Rome, qu'ils ne sont pas les vrais catholiques.

On leur oppose la *popularité* ecclésiastique de M. Veuillot, la réputation d'ultramontanisme dont jouit son journal, et à tout ce qu'ils peuvent dire pour leur défense, on n'a qu'une réponse, toujours la même : Ce ne sont pas là vos vrais sentiments; l'*Univers*, votre journal, ne dit pas cela : il dit même tout le contraire.

Et, pour n'en citer qu'un exemple entre mille, que disait, il y a à peine quelques jours, l'*Indépendance belge* aux catholiques de ce pays, luttant contre leurs adversaires sur le terrain de la constitution belge et du régime parlementaire ?

« Vous voulez récriminer, vous voulez nous renvoyer « une accusation qui vous écrase, parce que sa justesse « éclate aux yeux de tous. Vains efforts! A qui ferez-vous « croire que c'est nous qui sommes les ennemis de la Constitution? A personne.

« Mais vous! avez-vous déjà oublié votre langage d'hier?

« L'*Univers* a dit : Ce qu'on appelle le régime parlementaire est incompatible avec le catholicisme.

« Et vous l'avez acclamé!

« L'*Univers* a dit : La constitution belge n'est qu'un compromis offrant aux catholiques de grands désavantages et « de petits profits.

« Et vous l'avez acclamé!

« L'*Univers* a dit : Les catholiques belges n'ont accepté « ce compromis, en 1831, que comme un pis-aller, eu égard

« au malheur des temps, en subissant des circonstances plus
« fortes que leur volonté.

« Et vous l'avez acclamé !

« L'*Univers* a dit : Toutes les conquêtes de 1789, toutes
« les libertés modernes, — *l'abolition des priviléges*, —
« *l'admissibilité des citoyens à tous les emplois*, — *la li-*
« *berté de conscience*, — *la liberté de la presse*, — *le vote*
« *de l'impôt par les représentants du pays*, — toutes ces
« choses-là sont détestables.....

« Et vous l'avez acclamé !.... »

Après tout cela, la conclusion vient de soi, et en deux mots ; le journal belge ne manque pas de la tirer : Vous êtes des hypocrites ! « C'est bien là, s'écrie-t-il, le langage « des Tartufes démasqués. »

« Oui, nous le disons bien haut, nous le répétons, nous
« le proclamons avec toute l'énergie d'une conviction pro-
« fonde : en votant pour les candidats cléricaux, les élec-
« teurs voteront pour le rétablissement des priviléges,
« contre l'égalité des citoyens, etc., etc.

« Voilà ce que nous disons, parce que c'est la vérité,
« parce que nous en avons pour preuve le langage même
« de nos adversaires, que nous venons de rappeler. »

(*Indépendance belge*, 8 juin 1856.)

Tel est le rôle, telle est la honteuse figure que l'*Univers* donne aux catholiques dans tous les pays constitutionnels de l'Europe!

C'est aux catholiques à voir s'il leur convient de rester longtemps encore sous le poids d'une telle solidarité.

Ils y resteront, bon gré, mal gré, tant que l'*Univers passera pour être leur journal.*

Ils y resteront tant qu'on pourra leur dire : ou vous êtes sans courage et sans puissance pour désavouer un tel organe, ou vous êtes de connivence avec lui. La lâcheté ou la faiblesse d'un côté, la complicité ou l'aveuglement de l'autre, voilà votre alternative.

CHAPITRE VI

L'empire des injures.

Nous voudrions taire ici ce que nous sommes condamnés à dire; mais le silence n'est pas possible. On aurait le droit de nous le reprocher; car ce dont nous avons à traiter en ce moment est, sans contredit, ce qui a fait le plus de tort aux catholiques, et le plus de mal à l'Eglise; ce qui, chaque jour, éloigne davantage les esprits de la religion et soulève contre elle le plus de haine et de mépris.

Mais, tout en accomplissant ce qui est pour nous un devoir, nous éviterons de fatiguer péniblement nos lecteurs, et nous supprimerons la plus grande partie des citations que nous pourrions faire. Que si, dans la rapidité de notre marche, il ne nous est pas toujours possible de contenir l'expression de nos sentiments; si, malgré nous, en citant de telles choses, notre émotion se trahit quelquefois, on voudra bien nous accorder quelque indulgence. Nous tou-

chons, d'ailleurs, à la fin de notre pénible tâche, et il faut bien, en l'achevant, dire nous-même ce que nous ressentons.

C'est ce que nous allons commencer à faire ici. Le titre même de ce chapitre déclare assez notre pensée, et son objet.

Voltaire et Rousseau ont été chez nous les véritables maîtres de l'école révolutionnaire. Ils ont manié avec un art inconnu avant eux, et laissé aux mains de leurs successeurs les deux armes les plus puissantes contre toute autorité, à savoir : le sophisme et l'injure.

L'*Univers*, qui combat Voltaire et Rousseau, a beaucoup de ces deux hommes et de ces deux choses.

L'injure abonde chez lui autant et plus encore que la contradiction et le sophisme déclamatoire.

Ses rédacteurs ont une fécondité de raillerie moqueuse qui ne s'épuise jamais ; l'insulte prend sous leur plume une variété de forme et d'expression qui déconcerte ceux même qui y sont le plus accoutumés ; et le journal destiné par son titre à la seule défense des plus dignes et des plus saintes choses qui soient dans le monde, ce journal qui devrait être une école de gravité et de respect, n'est qu'une école d'injures et de mépris.

Ni la dignité, ni le talent, ni le génie, ni la vertu, ni la science, ni la piété, ni la gloire, ni l'infortune n'ont pu garantir personne contre les traits de leurs indécentes moqueries, de leurs insultes contradictoires, et, s'il faut dire le mot, de leurs grossiers outrages.

Quand on les lit de suite, comme nous avons dû le faire, on est condamné à affirmer d'eux qu'ils n'ont respecté

que la force, qu'ils n'ont admiré que ce qu'ils ont craint.

S'il leur est arrivé de louer les uns, ce n'a été été le plus souvent que pour se donner le plaisir d'injurier les autres, exagérant la louange afin de pouvoir exagérer l'injure.

Et afin que le caractère de la contradiction extrême qui est le signe distinctif de ce qu'ils écrivent ne fît défaut nulle part, nous les voyons louer à outrance ceux-là même à qui tout à l'heure ils prodiguaient les dernières insultes, et réciproquement jeter dans la boue ceux qu'ils portaient, quelques mois auparavant, jusqu'aux nues.

Car c'est à trois ans, deux ans, un an de distance, quelquefois moins, qu'ils glorifient le même homme ou le couvrent de leurs outrages, et pour les mêmes raisons.

Il n'y a pas eu, en France, une forme de gouvernement, monarchie, absolue ou constitutionnelle, république, empire; pas une dynastie, pas une famille régnante, et surtout, ayant cessé de régner, à laquelle l'*Univers* n'ait jeté l'insulte.

Voyant succomber la monarchie, aux journées de Février, et la croyant *définitivement* morte, il disait dès le 27 février :

> « La monarchie succombe sous le poids de ses fautes..... Immorale avec Louis XIV, scandaleuse avec Louis XV, despotique avec Napoléon, inintelligente (avec Louis XVIII et Charles X) jusqu'à 1830, astucieuse, pour ne rien dire de plus, jusqu'en 1848....., elle n'a plus aujourd'hui de partisans. » (27 février 1848.)

Et, ce qui est triste à dire, c'est précisément parce qu'elle *n'a plus de partisans* que l'*Univers* l'outrage et la calomnie !

Louis XVIII, en particulier, n'était pas seulement *inintelligent;* c'était « un prince profondément perverti de cœur et d'esprit. » (16 janvier 1856.)

Louis XIV, dont l'absolutisme semble aujourd'hui à

l'*Univers* l'idéal de la royauté, n'était pas seulement immoral ; c'était un *démolisseur :*

« Ce n'est ni à Luther ni à Calvin qu'il faut imputer la destruction de l'ordre social parmi nous. Le premier démolisseur de la société française, dans les temps modernes, c'est Louis XIV. » (10 février 1850.)

L'infortuné Louis XVI sera à son tour insulté, *sous l'empire*, pour n'avoir pas compris la royauté comme Napoléon,... traité de *despote sous la république*, et Louis XIV, qualifié autrefois de *démolisseur*.

Louis XVI est pour l'*Univers* un *prince aveugle* dont la *banale philantrophie oublie* que *la force et la justice sévère sont la bonté des rois ;* un *réformateur imprudent du peuple du monde qui avait le moins besoin d'être réformé ;* un révolutionnaire qui, au lieu de *continuer les traditions de ses ancêtres*, comme c'était *son devoir*, a *provoqué* et *imposé* la *révolution* à *la France* qui *la repoussait*. (30 janvier et 24 décembre 1853.)

Et la raison de tout cela, c'est que « les idées philoso- « phiques lui avaient brouillé toute idée de justice et de « devoir[1]. » (4 avril 1852.)

Ainsi Louis XVI fut un roi révolutionnaire et philosophe, parce qu'il ne suivit pas les sages *traditions de ses ancêtres*. Ce qui n'empêchait pas l'*Univers* de dire, quatre ans auparavant, que les *mœurs* et l'*ambition tyrannique* de ses ancêtres, depuis Philippe le Bel, furent semblables aux mœurs et à l'ambition tyrannique d'un *Henri VIII* et d'un *Philippe de Hesse*, et leur politique, une *politique protestante* et *antichrétienne*. (24 septembre 1848.)

[1] Et il faut remarquer que ce sont les mêmes journalistes qui apostrophaient en ces termes M. Chambolle, quelques années auparavant : « Monsieur Chambolle, « si vous ne respectez pas le malheureux Louis XVI, respectez du moins la phi- « losophie. Louis XVI n'était point philosophe ; il croyait en Dieu, il avait de « bonnes mœurs. » (16 juin 1846).

« La réforme, disait-il encore, avait rétabli en Europe le pouvoir absolu[1].....

« A dater du XVI[e] siècle, les maximes de l'*absolutisme* prennent place dans le droit public de tous les peuples de l'Europe. Le but religieux de Henri IV est évident....; son plan était de constituer le calvinisme et le luthéranisme. » (31 décembre 1848.)

« La politique fondée par Henri IV n'a pas fini avec lui, nous la retrouvons dans ses successeurs jusqu'à la révolution française.

« Notre politique n'a pas été catholique depuis Henri IV, elle ne l'était guère plus avant lui; François I[er] s'était fai *l'allié des Turcs*, etc.[2] » (4 janvier 1849.)

Voilà comment l'*Univers* républicain traitait la monarchie et la *race de saint Louis*, comme il l'appelle[3].

Aussi se félicitait-il de voir cette *race* définitivement oubliée, morte à jamais dans les regrets et les souvenirs de la France démocratique :

« *Les vieilles fidélités, les vieux regrets sont morts*, emportant dans la tombe le dernier souvenir de ces priviléges de caste auxquels personne n'aspirait plus, même avant la Révolution de Février. » (18 avril 1848.)

Cependant les vents changent. La république, *cet enfant né viable*, semble atteinte d'une maladie mortelle. Les *vieilles fidélités* et *les vieux regrets* paraissent renaître et préparer une restauration.

---

[1] Ainsi le pouvoir absolu est ici d'origine protestante. Ailleurs cela était dit du gouvernement constitutionnel. Le tout, du reste, se concilie parfaitement dans cet autre principe de l'*Univers*, que *tous les pouvoirs ont une source impure*.

[2] Henri IV, qualifié de *pourceau*, dans les *Libres penseurs*, lui est si odieux qu'il ne peut même pardonner à ce roi d'avoir introduit en France la culture du mûrier. « Quand Henri IV s'est attaché à cette fantaisie d'introduire en France « la culture du mûrier, il cédait à d'anciens préjugés. » (6 septembre 1855.)

[3] 15 août 1854.

Il n'en faut pas davantage pour rendre aux yeux de l'*Univers* tout son prestige et ses vertus à la *race de saint Louis*.

L'ancienne monarchie n'est plus ni *protestante*, ni *immorale*, ni *scandaleuse*, ni *révolutionnaire*, ni *despotique*, etc.

En revanche, c'est la monarchie des d'Orléans et celle de Napoléon qui est douée de toutes ces qualités et de plusieurs autres encore.— Il faut en entendre l'énumération :

« En France, disait-on à l'aurore de 1789, la liberté est ancienne, c'est le despotisme qui est nouveau. On ne croyait pas si bien dire. La France avait eu des chefs plus ou moins absolus, *jamais un despote*. Depuis 1789 elle a subi d'abord le despotisme de la pique jacobine ; elle s'estima heureuse en se refugiant sous le *despotisme du sabre*, et celui-là la livra glorieuse et servile au *despotisme du grattoir*. Le grattoir a si bien gratté qu'il a complétement effacé le caractère national. Après quarante ans *de ce régime ignominieux*, nul ne sait si *la France sera désormais quelque chose qui puisse avoir un nom*. » (15 août 1849.)

C'est là le thème que l'*Univers* développera jusqu'en 1851, c'est-à-dire jusqu'au moment où les événements, changeant ses idées ou ses intérêts, changeront la direction de ses injures.

« Depuis l'instant..... où la profonde et ignominieuse ineptie des révolutionnaires fut visible à tous les yeux, nous avons prévu une continuation à l'ère philippienne ; nous avons annoncé que la bourgeoisie, après avoir *si largement fait ses foins sous la monarchie constitutionnelle, serait gratifiée d'un regain sous la république*.....

« La révolution a toujours mieux réussi chez nous par les lois que par l'échafaud. » (26 juillet 1850.)

D'après ce dernier principe, l'ère impériale, si féconde en lois, paraît à l'*Univers*, plus révolutionnaire encore, s'il est possible, que l'*ère philippienne*, et il va jusqu'à dire :

« Bonaparte, en effet, est le successeur de la Convention. Moins la guillotine et le bourreau, le système de l'empereur est le système du comité de salut public. » (31 décembre 1849.)

« L'administration française est une création impériale; elle a servi *comme toutes les œuvres de l'empire, et plus que toutes les autres, à consommer la révolution.* L'EMPIRE N'A ÉTÉ QU'UNE DICTATURE RÉVOLUTIONNAIRE..... Depuis le Consulat jusqu'à nos jours, l'esprit révolutionnaire a bien plus détruit par voie administrative et législative qu'il ne l'avait fait dans sa première période *par la voie des proscriptions et des exécutions.* Ce n'est pas lorsqu'ils tuent que les fous et les méchants sont à craindre, c'est lorsqu'ils font des lois.... Avant le rétablissement officiel du culte, le culte était célébré partout, excepté dans les églises. Bonaparte vint. Il aurait pu rétablir l'ordre, il aima mieux s'emparer de la couronne..... En rétablissant l'ordre, c'est-à-dire la monarchie, il n'avait devant lui que l'humble gloire de Monk. La révolution lui promettait les royaumes de la terre.... » (13 août 1849.)

Jusqu'à ce jour les hommes les moins favorables à Napoléon Ier lui accordaient au moins le mérite d'avoir comprimé la Révolution et d'avoir rétabli le culte en France; *l'Univers,* on le voit, n'est pas de cet avis. Le concordat de 1801 n'a fait que donner un caractère *officiel* au *culte qui était célébré partout,* et le Code Napoléon, on va le voir, a plus contribué à *detruire la France que le Comité de salut public :*

« *Rien de plus hideux que cette promptitude* avec laquelle on vit la république se transformer en empire, et les débris des assemblées, des clubs et des tribunaux révolutionnaires, devenir la cour et l'administration impériales... Ce ne fut pas là un retour à l'ordre; le despotisme n'est pas l'ordre, *mais une halte dans l'anarchie, c'est-à-dire dans le désordre.....*

« La vérité est que Bonaparte n'a point muselé les tigres, il les a repus. Il a pris ces sectaires, ces furieux, ces bourreaux, *et il en a fait des législateurs*. Les honnêtes gens, aidés dans leur aveuglement par la lâcheté inséparable du défaut de croyance, s'y trompèrent; les révolutionnaires ne s'y trompèrent pas, et lorsque Bonaparte..... leur cria : *Je suis la révolution, moi!*..... il ne leur disait rien de nouveau, ni qui leur fût difficile à croire..... Rien ne diminuera jamais la gloire populaire de Bonaparte, cette gloire que les peuples ne donnent point à la vertu. Mais la raison, cependant, reprendra le gouvernail; elle jugera ce géant, dont les vaines entreprises *ne seront qu'un souvenir de ruine, et dont aucune œuvre n'aura duré;* et les sages prendront le héros populaire pour ce qu'il fut, *pour un révolutionnaire*, c'est-à-dire *pour un destructeur;* LE PLUS INCONSÉQUENT DES RÉVOLUTIONNAIRES ET DES DESTRUCTEURS, puisqu'il se flatta souvent de conserver et d'édifier. » (9 janvier 1850.)

« *Ce n'est pas le Comité de salut public qui a détruit la France*, C'EST LE CODE NAPOLÉON[1]. » (26 juillet 1850.)

« Il y a deux choses en France : la monarchie et la république, c'est-à-dire les principes éternels de gouvernement et les doctrines éternelles de l'anarchie. Ces deux choses se sont symbolisées en deux noms, en deux races..... La monarchie s'appelle *Bourbon*, l'anarchie s'appelle *Bonaparte*. Nous laissons sourire les esprits superficiels qui n'ont vu dans l'empire que la police de Fonché. » (24 janvier 1851.)

« L'empire n'était pas une monarchie, c'était un despotisme; le despotisme n'est autre chose qu'une forme de l'anarchie, une halte durant laquelle le désordre régularise et fortifie son action..... Que n'a pas tenté Bonaparte pour

---

[1] « Le Code civil devait être ET A ÉTÉ UNE ŒUVRE de RÉPARATION. *L'honneur* en « revient assurément *au premier consul*. » — Qui a dit cela? Les *mêmes hommes*... mais *le* 26 *mars* 1854. Les dates sont indispensables à l'intelligence de l'*Univers*.

dégrader les autels, qu'il avait été contraint de relever? » (27 janvier 1851.)

Certes il était difficile de couvrir de plus basses injures ce qu'il y a de meilleur dans l'œuvre et la gloire de Napoléon I[er] : eh bien! trois ans ne s'étaient pas écoulés, et le même journal avait assez peu de souvenir ou de pudeur pour oser reprocher à d'autres l'*iniquité* et la *fausseté* de leurs jugements sur l'empereur et l'empire!

Devenu napoléonien, comme il était tout à l'heure républicain, puis légitimiste, il changeait de drapeau sans changer de nature; et la louange dont il couvrait maintenant Napoléon se transformait en insultes contre l'*ancien régime*, contre l'*ancienne aristocratie*, contre les *vieux rois*, contre le *parti libéral* et contre le gouvernement de Juillet.

« Il (Napoléon) ne pouvait pas opposer par lui-même d'autre antidote à l'anarchie que la guerre au dehors et la compression au dedans. A quel prince les conseils nécessaires ont-ils jamais autant manqué? S'il s'adressait aux hommes nouveaux, il trouvait des révolutionnnaires, des idéologues épicuriens ou matérialistes, des apostats; s'il cherchait dans les débris de l'ancien régime, il rencontrait des sceptiques, *des voltairiens*, des parlementaires, *des gallicans*. » (24 janv. 1854.)

« Enfin, *Dieu l'appelle*, il paraît; l'un des plus jeunes soldats de ces armées immenses, bientôt leur plus illustre général. *Dieu le conduit* partout où le soleil de la victoire darde de plus éblouissants rayons.....

« La révolution avait compté avec Bonaparte; les monarchies comptent à leur tour. Un ouragan de fer et de feu se promène quinze ans à travers l'Europe. Dans cet écroulement des trônes, *dans ces longs abaissements de toute l'aristocratie européenne*, décimée tant de fois, dans ces antiques fortunes ou radicalement anéanties, ou terriblement humiliées, *dans cette domesticité de vieux rois remplissant les*

antichambres du roi de la révolution, vainqueur de la révolution, aveugle qui ne voit pas la vengeance de Dieu ! » (28 janvier 1854.)

« Ce que Napoléon essaya, la révolution, dans toutes ses nuances, l'a toujours voulu faire, et tous ses disciples s'y sont employés dans la mesure de leur ferveur et de leur passion..... M. Villemain, devenu ministre d'un roi révolutionnaire, y a travaillé comme les autres....

« Napoléon y mettait la force ; l'esprit libéral y a mis la ruse. L'un avait des armées, il donnait l'assaut, pensant emporter la papauté en une seule affaire ; l'autre, avec des orateurs et des écrivains, tendait des piéges, fécondait la corruption, semait la zizanie, fabriquait une légalité antichrétienne : procédé plus lent, non moins redoutable..... Un homme de génie, c'est-à-dire un fondateur, fait des calculs auxquels ne s'arrête jamais la tyrannie éphémère et irresponsable des assemblées, cette tyrannie qui s'appelle *la légalité*, et qui s'exerce de complicité avec des multitudes anonymes. » (10 janvier 1854.)

Revenons à la république.

En même temps qu'il prodiguait ainsi à toutes les dynasties déchues, à tous les pouvoirs tombés l'injure sous toutes les formes, et qu'il faisait de tous nos rois, depuis Philippe le Bel jusqu'à Louis-Philippe, les artisans criminels de tous les malheurs, de toutes les révolutions de la France, l'*Univers*, comme pour détruire dans les cœurs les derniers vestiges de respect envers l'autorité, attaquait avec violence, poursuivait de ses plus tristes lazzis tous les pouvoirs de la république, l'assemblée constituante, l'assemblée législative et le Président.

Nous sentons ici le besoin de nous excuser de nouveau auprès de nos lecteurs ; ceux d'entre eux qui ne sont pas

accoutumés à lire l'*Univers* éprouveront ici un long et pénible étonnement.

La vérité est que ses comptes-rendus des séances de l'assemblée constituante rivalisaient de cynisme avec les caricatures du *Charivari*.

Tantôt c'était un ministre qui *venait lire en* ANONNANT *quelques notes péniblement rédigées.* (21 septembre 1848.)

Tantôt c'était un ricanement grossier sur « LE VENTRE DE NOS CONSTITUANTS QUI N'A PAS D'OREILLES. » (6 octobre 1848.)

D'autres fois il répétait les phrases de M. Proudhon contre les *conservateurs*, et contre cet *esprit vulgaire*, *étroit* et *matérialiste d'ordre* et *de conservation*, pire et plus funeste que le *brutal esprit de révolution.*

> « Et c'est *le seul esprit*, pourtant, ajoutait-il, dont se montrent animés les hommes qui semblent en ce moment appelés à prendre la parole et à stipuler pour les nations. » (1er janvier 1849.)

Et on sait de quels hommes était composé le grand parti conservateur; et il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que c'est au milieu de l'effervescence de l'esprit démagogique et de toutes les passions révolutionnaires que l'*Univers* ne craignait pas de traiter ainsi ceux qui étaient alors seuls assez courageux pour résister au torrent.

Tout cela cependant n'était que le prélude et comme l'essai des injures inouïes, par lesquelles ce journal devait saluer la dissolution de l'assemblée et couronner la polémique qu'il lui avait faite, pendant sa difficile et orageuse carrière.

La chute d'un combattant éteint ordinairement la colère de son adversaire et lui fait tomber les armes des mains. Pour l'*Univers*, c'est toujours le contraire. Il n'est jamais

plus fort et ne frappe jamais plus cruellement que lorsque son ennemi est à terre.

Tant que la Constituante avait exercé son mandat, l'*Univers* ne lui avait pas refusé toute espèce de mérite et avait gardé une certaine mesure. Dès qu'elle est dissoute, il n'y voit plus qu'une *cohue*, et, dans cette cohue, voici ce qu'il distingue :

C'est d'abord « une quantité de *sots et d'ignorants* qui « enfourchent les questions les plus ardues comme s'il « s'agissait de monter un cheval de bois à la foire, et qui « opposent à l'éloquence et à la raison de *sordides âneries* « *grabelées* dans tout ce qu'il y a de mauvais journaux et « de mauvais livres. »

Voilà la première catégorie, et la plus estimable; car, ajoute l'*Univers, ce n'est rien encore :*

« *Au-dessous* des sots et des ignorants, il y a les intrigants, « les *gens mal famés*, les *apostats*, les *hypocrites*, HORRIBLE « ESPÈCE, INTOLÉRABLEMENT EFFRONTÉE. »

Puis il montre *cette Espèce* « s'avançant de la coulisse à la « tribune, et s'y étalant en *parangons* de patriotisme, colo- « rant d'un mensonge pompeux et avéré le *mobile ignoble* « de toutes leurs actions. » Et il ajoute :

« Est-ce tout ? *Non pas !* »

« Au dessous il y a *les partis qui ont à la fois toutes les* « *plus mauvaises passions des hommes* : HYPOCRITES, MENTEURS, « AMBITIEUX, CYNIQUES, *ne refusant aucun appui déshonorant*, « *aucune arme empoisonnée*, marchant à leur but PAR TOUTE « VOIE. »

Est-ce tout cette fois? Le fiel est-il épuisé et le dictionnaire à bout de termes? *Non pas !* Après les catégories, voici l'ensemble ; après *les espèces*, le genre :

« Le talent a manqué, la science a manqué; le courage,
« *oui, le courage* a manqué... *Une cohue* qui se poussait
« dans *toutes les ornières... telle a été la Constituante. Révo-*
« *lutionnaires mesquins*, ne voyant rien au delà du désordre;
« *conservateurs effrayés*, s'enfonçant dans l'ordre matériel
« jusqu'à la vase, également en doute les uns et les autres,
« *et de leur cœur et de leurs droits.* »

« O vaniteux qui parlez d'idées, la discussion n'a pas été
« un seul moment entre vos idées, mais entre le couperet
« des terroristes et le fusil de la garde nationale. »
(28 mai 1849.)

Pour retrouver la tradition d'un tel langage, et l'expression vive de tels sentiments, il ne faut s'arrêter ni au *National*, ni au *Courrier français*, ni à la *Démocratie pacifique*, ni au *Peuple constituant;* il faut remonter à de plus vieux journaux qu'il nous répugne de nommer ici. Nous devons toutefois ajouter que quand nos premiers révolutionnaires écrivaient de cette sorte, du moins ils se donnaient pour ce qu'ils étaient, les *ennemis des tyrans*, les *amis* de la révolution; ils ne se disaient pas, comme les hommes de l'*Univers*, chrétiens, catholiques, ultramontains; ils ne se vantaient pas d'être les rédacteurs d'un journal « dont toutes « les tendances et les affections *découlent du Saint-Siége* et « y retournent comme à leur source. » (18 octobre 1855.)

Plus on y pensera, plus on se convaincra que le plus terrible grief de l'histoire contre ce journal et contre ces hommes sera d'avoir tout fait pour envelopper dans la solidarité de leurs plus grands excès l'Église et le Saint-Siége, qui tant de fois leur ont, mais en vain, recommandé la modération[1].

[1] « Tout journal religieux s'imposant l'obligation de défendre la cause de Dieu

La Constituante, en transmettant à l'assemblée nationale et au Président de la république l'autorité souveraine et le gouvernement, leur laissa ses titres aux injures et aux calomnies de l'*Univers*.

Et, chose remarquable, ce qu'ils attaquaient avec plus de violence dans l'assemblée législative et dans le Prince Président est précisément ce qu'ils exaltent aujourd'hui, et avec le plus d'enthousiasme.

Les hommes qui leur étaient surtout odieux dans la chambre, ceux qui étaient l'objet le plus ordinaire de leurs attaques et de leurs injures, c'étaient moins les républicains et les socialistes de la montagne que le *parti de l'ordre*.

C'était ce parti qui avait à sa tête MM. Molé, Berryer, de Falloux, de Montalembert, Thiers, Léon Faucher, Changarnier, de Saint-Priest, de Corcelles, de Tocqueville, Beugnot, de Vatisménil, etc.; ce parti qui, après avoir dissous les ateliers nationaux, sauvé le pays aux journées de Juin, décidé et accompli l'expédition de Rome, venait de cimenter l'alliance de la religion et de l'Etat par la loi du 15 mars 1850 :

> « Le *grand parti de l'ordre*, disaient-ils, ne peut rien gagner à mettre ainsi en évidence ses trois principaux défauts, qui sont : le premier, de *n'être pas grand;* le second, *d'ignorer ce que c'est que l'ordre;* et le troisième, de *n'être pas un parti.* » (28 janvier 1851.)

Mais qu'était-ce donc si ce n'était pas même un parti? L'*Univers* l'avait dit l'année précédente : c'était un TRIPOT.

Et le Président de la république, le Prince courageux et

« et de l'Église, et le souverain pouvoir du siége apostolique, doit être fait de « telle sorte *que rien de contraire à la modération, rien de contraire à la douceur n'y vienne choquer le lecteur.* » — (Lettre de M. Fioramonti, secrétaire de N. S. P. le Pape pour les lettres latines, à M. Louis Veuillot,—9 mars 1853.)

habile qui a sauvé la France de l'anarchie, et vient de nous donner une si glorieuse paix après une guerre si héroïque, qu'étaii-il? un prétendant à l'*ignoble despotisme du briquet*. Nous ne faisons que reproduire ici leur style.

L'*Univers*, comme tout le monde alors, faisait ses conjectures sur la *solution* du problème politique et social. Or voici en quels termes il lui plaisait de rendre ses oracles :

« Cette solution..... ce sera *un despotisme*, *l'ignoble despotisme du briquet*, *du bonnet rouge*, *ou de la boutique*. L'empire bâtard, ou le terrorisme bâtard, ou l'orléanisme bâtard, voilà le roi qui sortira sanglant ou souillé de *ce tripot*. » (1er novembre 1850.)

Telle était l'horreur que lui inspirait ce qu'il appelait, dans son langage d'estaminet, l'*empire bâtard*, l'*ignoble despotisme du briquet*, le *bonnet rouge*, la *boutique*, qu'il en menaçait les *révolutionnaires*, c'est-à-dire l'assemblée, comme du dernier degré de honte et d'abaissement qui pût leur être réservé par la justice divine :

« Tous tant que vous êtes, révolutionnaires, vos pères assurément ne valaient pas grand'chose; mais encore étaient-ils plus grands et plus fiers cent fois que vous. Oui, il est venu un homme, et ils ont été bien aises de le trouver, qui a fait passer son cheval sur l'amas de leurs constitutions; mais ce cheval au moins l'avait porté dans d'illustres batailles, et avant de poser son sabot sur les récents parchemins de la république, il avait foulé l'Europe et franchi au galop les cadavres de dix armées. Vous autres, vous ferez litière de votre constitution à un cheval civil qui ne laissera sur elle, pour la consoler de cet outrage, aucune trace de sang, *et qui la maculera simplement d'un peu de boue, prise au sol de l'écurie*..... »

« L'idée, continuaient-ils, se tiendra sur ce cheval-là tout aussi bien que sur l'autre, et vous pouvez vous assurer

qu'aucun principe révolutionnaire ne sera compromis, bien au contraire! » (26 juillet 1850.)

Aussi la bonne entente entre le Prince Président et l'assemblée faisait son plus grand désespoir, et, après la comparaison du *cheval civil*, lui en inspirait encore une autre, du même goût :

« La bonne entente paraît devoir se continuer..... Aujourd'hui l'extrême gauche, dans la personne de M. Antony Thouret, appuyé par M. Baudin, a eu la maladresse de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Tout au rebours de la comédie, le voisin Robert voulait brouiller le ménage et faire battre *Martine* et *Sganarelle*; vous entendez bien que le voisin devait être battu, et cela n'a pas manqué.» (14 novembre 1850.)

Prétendant à l'ignoble empire du briquet, cheval civil, Sganarelle : ces qualifications odieuses, ces comparaisons inimaginables, ne sont pas les seules prodiguées par l'*Univers* au Prince Président de la république, ou plutôt à *monsieur Bonaparte*; car c'est ainsi qu'il affectàit toujours de qualifier le neveu de l'empereur Napoléon Ier, en empruntant cette formule de politesse aux journaux socialistes.

Il l'appelait encore, avec M. Victor Hugo, un « Auguste, enveloppé par le hasard dans son berceau d'un « lambeau de pourpre, » dont la société n'avait rien à espérer, rien à attendre. (8 septembre 1849.)

Et il lui signifiait avec insolence d'avoir à s'abstenir de *songer à l'empire :*

« Quant à continuer l'empire de Napoléon, qu'il n'y songe pas. Après trente-cinq ans d'intervalle, sous trois gouvernements divers, le charme est détruit, et l'empire ne peut renaître sans une nouvelle fascination de génie et de gloire. » (28 mai 1850.)

Il disait encore huit mois après :

« A moins d'un miracle qui change nos mœurs, qui efface nos souvenirs, qui transforme en vertus les défauts les plus marqués du caractère national, nous ne pouvons revenir à l'ordre que par la monarchie; nous n'aurons la monarchie qu'*avec la branche aînée de Bourbon*. Voilà le terrain où toutes les espérances et toutes les volontés *doivent se réunir*. » (25 janvier 1851.)

A cette époque, il était partisan décidé de la *mixture*. Il revenait sans cesse sur l'impossibilité de l'empire, et la raison qu'il en donnait était celle-ci :

« L'empire véritable est impossible, par la raison péremptoire qu'il n'y a nulle part l'étoffe d'un empereur... » (6 mai 1851.)

En revanche, il voyait dans le Président de la république une autre *étoffe* :

« Il accomplira sa destinée et la nôtre; nous l'aiderons à préparer à ce malheureux pays la *cruelle leçon* qu'il cherche depuis si longtemps. » (18 janvier 1851.)

« Il court, ajoutait-il quelques mois après, à une dictature qui ne sera jamais qu'une parodie. » (4 juin 1851.)

Le voyage du Président dans l'est et le midi de la France, les plus nobles discours qu'il prononce et les applaudissements qu'il reçoit, inspirent à l'*Univers* le dialogue et la comparaison que voici :

« Il nous semble que tout ce qui se fait dans ce voyage peut se résumer dans un court dialogue. *Une voix :* Je voudrais prendre ! — *La foule :* Prenez ! — *La même voix :* Je prendrai ce que vous voudrez me donner. — *La même foule :* Nous vous donnerons ce que vous voudrez prendre ! — Là-dessus *on trinque* et on se sépare en disant d'un côté : Que prendrai-je? et de l'autre : Que lui donnerons-nous?...

« Le *National* lui-même ne peut pas faire beaucoup d'objections; car enfin le président ne se propose rien qui puisse effrayer les consciences démocratiques.

« Sauver par l'ordre les grands principes de la révolution française, c'est le programme de l'excellent M. Caussidière. Peut-être que M. Caussidière n'aurait pas demandé trois ans pour le remplir. En deux mois il avait fait déjà bien des choses. Mais M. Caussidière est absent ; contentons-nous de M. Bonaparte. Et ouvrons nos cœurs à l'espérance. » (19 août 1851.)

Mais trois mois s'écoulent, le 2 décembre de la même année survient. La crainte et le succès aidant, les écailles tombent tout à coup des yeux dessillés des rédacteurs de l'*Univers*.

C'est une soudaine illumination.

D'autres eussent été embarrassés de leurs injures d'hier ; ces hommes n'y trouvent qu'un motif plus pressant de louer avec enthousiasme celui qu'ils avaient flétri avec ignominie, tant qu'ils avaient cru n'avoir rien à en craindre.

Mais cela même ne leur suffit pas. Ils feront, comme toujours, expier à d'autres, aux *légitimistes*, aux *parlementaires*, aux *républicains*, à la *monarchie*, leurs propres excès contre l'Empire. Les légitimistes et les parlementaires sont par terre, donc ils sont de nouveau haïssables et dignes des coups de l'*Univers*. Qu'on nous pardonne de rappeler encore ici le honteux spectacle de tant d'insultes et de ces incroyables revirements. Il y a là de bien grandes leçons pour quiconque sait réfléchir.

Les mêmes hommes qui avaient écrit les injures qu'on vient de lire écrivaient donc, *quatre mois après*, les louanges et les anathèmes que voici :

« Louis Bonaparte, avec plus de bon sens et d'énergie que n'en a montré *depuis soixante ans aucun de nos rois*, a remporté le 2 décembre deux grandes victoires. La première, la plus considérable des deux, *contre le parlementarisme* ; la seconde, contre le socialisme. »

En conséquence l'*Univers* intime aux légitimistes l'ordre d'*imiter* la *conduite sage et prudente de l'Eglise en acceptant le secours que Dieu envoie.* S'ils ne le font pas, ils ne sont plus chrétiens.

« Ils sont pour nous, dit l'*Univers, des païens et des idolâtres,* avec qui nous n'avons rien de commun, et que nous ne distinguons en *aucune sorte de cette cohue révolutionnaire, socialiste et bourgeoise,* dont nous demandons à Dieu de préserver à jamais la patrie et l'humanité.

« Quant à ceux-là, puisse leur impuissance *égaler leur folie,* et le pouvoir nouveau mériter toujours leur aversion ! » (9 janvier 1852.)

Et deux ans plus tard :

« Il ne peut rien redouter sérieusement de ses ennemis révolutionnaires, dont les doctrines font horreur, ni de ses adversaires parlementaires, *dont les entêtements font pitié.*

« Contre cette troupe en désarroi, deux armées se donnent la main pour sa cause, au sein du peuple qui les a fournies et qui l'aime : l'une, composée de quatre cent mille hommes de guerre, pleins de discipline et de jeunesse sous le vieil honneur de leur drapeau ; et l'autre, celle que Napoléon I[er] n'eut pas, et qu'aucun peuple, peut-être, n'eut jamais si florissante et si belle, *l'armée de la charité, forte de quarante mille prêtres et de cinquante mille religieuses.....* » (28 janvier 1854.)

Et enfin on l'a vu naguère profiter de la rentrée à Paris de notre armée de Crimée, pour dire *leur fait* aux républicains de 1848, et insulter la cendre de leurs morts :

« Il est difficile de décrire le spectacle que Paris offrait hier, sur le passage des soldats de Crimée.... Ce cortége brillant, cette voie triomphale, ce peuple innombrable, ces visages contents, ces acclamations, ces fleurs sur les armes, ces larmes dans les yeux, cet empereur, si tranquille au milieu de sa force, si simple parmi les éclats de sa splen-

deur.... Sur ces mêmes boulevards, on a vu passer, il n'y a pas huit ans, la première cérémonie, la première fête de la république, un enterrement anonyme. Un corbillard chargé de restes quelconques, orné de riches symboles, s'avançait dans la boue, vers la colonne de la Bastille, où ces anonymes allaient recevoir leur sépulture aux pieds du génie de l'insurrection....

« Derrière le corbillard pataugeaient douze individus, la plupart sans nom et sans visage, traînant à leur suite une queue de corporations officielles et de sociétés chantantes : c'était le gouvernement de la France... Honneur donc et reconnaissance à vous d'abord, homme que Dieu a choisi pour réparer ce désastre, etc., etc..... Marchez fièrement, Sire, au milieu de votre peuple, dont les acclamations vous saluent : Vive l'Empereur ! » (31 décembre 1855.)

Il est donc vrai, il n'y a pas eu en France une tête couronnée, pas une dynastie, pas une famille tombée, que l'*Univers* n'ait insultée, calomniée, pas une forme de gouvernement qu'il n'ait tour à tour et pour les mêmes motifs exaltée ou flétrie.

Et tout cela non pas un jour, ou quelques mois, ou quelques années, mais toujours.

Et non-seulement en France, mais dans tous les pays de l'Europe !

Que n'a-t-il pas dit en effet contre tous les souverains étrangers ?

Nous sentons qu'il faut épargner au lecteur le dégoût que produit à la longue la reproduction d'un tel langage.

Nous laisserons donc les diatribes de l'*Univers* contre Philippe II, roi d'Espagne, dont il affecte aujourd'hui d'exalter la politique et surtout l'inquisition ;

Ses plaisanteries indécentes sur la grossesse de la reine Isabelle II (24 avril 1847) ;

Ses calomnies contre le roi Charles-Albert, dont il résume, du reste, le caractère et la vie en deux mots : *des passions sans génie, l'ambition unie à la faiblesse* (23 janvier 1851) ;

Ses injures à Victor-Emmanuel qui *continue la politique de son père*, avec cette différence que Charles-Albert *savait où il allait*, tandis que *Victor-Emmanuel ne sait pas où on le mène;* (25 janvier 1851.)

> « Pauvre royaume, ajoute-t-il ailleurs, *que la loi salique n'a pu empêcher de tomber en quenouille.* [1] »

Ses insultes à la *maison d'Autriche, qui étouffait sous son joug tant de nationalités ;* — au roi de Prusse, — à tous ces *petits souverains* de Bavière, de Hanôvre, de Danemark, de Saxe, de Wurtemberg, « poussière de couronnes dont pas « une n'a su depuis longtemps rayonner de l'éclat de l'in- « telligence ou de la vertu. » (21 mars 1848, *et passim.*)

Ses invectives contre les empereurs de Russie, et surtout contre l'empereur Nicolas « que l'épouvantable patience de « la justice divine enivre de prospérité. » (4 mars 1854.— Cf. 10 août 1853 et 6 mars 1854.)

Encore une fois, de tels détails et un tel langage fatigueraient le lecteur, et d'ailleurs il y a ici une telle multitude de textes et d'injures qu'il serait absolument impossible de tout citer !

Que si la suprême dignité des rois n'a pu les mettre eux-mêmes à l'abri contre les traits de l'*Univers*, elle a été bien plus impuissante encore à garantir la personne et les

[1] Les ministres de Victor-Emmanuel ne sont pas, on le comprend, mieux traités que leur maître : « Qu'un habitué de café, dit l'*Univers*, à propos d'un dis- » cours de M. d'Azeglio, ou un commis-voyageur parle de la sorte, cela se com- « prend et s'excuse; mais un premier ministre! » — (19 février 1851.)

actes de ceux qui partageaient et représentaient leur autorité.

Ce serait un spectacle curieux, s'il n'était profondément triste, de voir comment les rédacteurs de cette feuille ont traité tous les hommes qui ont joué un rôle important dans l'Etat ou exercé de hauts emplois dans l'administration ou la magistrature.

Citons quelques traits entre mille : nous nous bornerons à la France.

M. le duc Pasquier est assurément un des honorables caractères qu'a produits la magistrature française, si féconde en grands hommes. L'*Univers* était lui-même forcé par l'admiration publique de rendre en 1847 à ce courageux magistrat ce juste hommage :

« M. Pasquier sera inséparable de l'horrible histoire de l'attentat de l'hôtel Praslin; mais il y figurera comme l'homme de bien, à côté du génie du mal, comme le vengeur vigilant et intrépide de la société épouvantée; sa parole, c'est la voix religieuse qui fait sortir d'une horrible catastrophe, d'un crime sans nom, d'une boue immonde, de précieux enseignements, de grandes et de terribles leçons. » (3 septembre 1847.)

Eh bien ! veut-on savoir ce qu'était pour l'*Univers*, une année auparavant, cet *homme de bien*, ce *vengeur intrépide et vigilant de la société*, *cette voix religieuse et vengeresse* du crime...? le voici :

« Si M. le duc Pasquier a longtemps travaillé A SE FAIRE UN FRONT QUI NE ROUGIT JAMAIS, *du moins il a bien réussi.* » (20 juin 1846.)

MM. Molé et Guizot ne pouvaient avoir plus de titres que M. le duc Pasquier à la justice et au respect de ces

journalistes : *intrigants sans principes, ambitieux sans idées*, voilà leur part :

« MM. Molé et Guizot..... au fond ont les mêmes principes et le même but : ils luttent pour la possession du pouvoir, et non pour des idées; ils ne font pas de la politique, ils font de l'intrigue. » (15 janvier 1845.)

M. Guizot fait mieux encore que de l'intrigue, il livre le Pape à l'Autriche en haine de la liberté de l'Eglise :

« M. Guizot a donc livré le Pape à l'Autriche avec d'autant moins de regret, que Pie IX c'est la liberté de l'Église universelle. » (23 septembre 1847.)

Les autres ministres du gouvernement de Juillet ne pouvaient être, on le comprend, traités avec plus de convenance et de respect que les présidents du conseil.

M. Martin (du Nord), par exemple, est un catholique, mais *un catholique* tel, dit l'*Univers*, que *les catholiques lui préfèrent de beaucoup un protestant.* (7 octobre 1845.)

M Duchâtel, qui *préside à la distribution des fonds secrets, achète les convictions et paie les dévouements beaucoup trop cher.* (14 avril 1847.)

Quant à M. Lacave-Laplagne, voici le portrait que l'*Univers* en trace à ses lecteurs. Il le présente, à la chambre, au banc des ministres ; et après l'avoir fait parler sur un incident relatif au traitement du clergé, il ajoute :

« Mais Son Excellence, fatiguée de l'effort, avait *déjà replacé son menton sur son ventre, son ventre sur ses mains, ses mains sur ses genoux*, et songeait, dans cette posture, au moyen de solder, si on les trouve, *les tibias du singe dont M. de Salvandy vient d'acheter la mâchoire.* » (10 avril 1847.)

Cette *mâchoire* est une redite ; l'*Univers* en avait déjà parlé la veille :

« Comment se fait-il que personne n'ait remarqué, au milieu des plaisanteries inspirées par cette loi, que la fameuse mâchoire a été trouvée dans le département du Gers, en pleine Gascogne, *ce pays qui fournit en ce moment au ministère MM. Laplayne et de Salvandy.* » (9 avril 1847.)

Et ce sont ces mêmes hommes qui osent donner des leçons de décence à leurs confrères de la presse, et stygmatiser dans d'autres feuilles des pratiques de style et de polémique dont les termes mêmes qu'ils emploient prouvent qu'ils ont, autant que personne, l'habitude :

« Il n'est pas donné à tout le monde de prétendre attirer la foule en se tordant la bouche, en avalant des épées et en tirant la langue; mais, malgré le succès que de pareils exercices peuvent obtenir, c'est un triste métier que celui de farceur; les profits en sont minces, et souvent ne sont garantis que par la compassion que les praticiens inspirent. Quand leurs *lazzis* vont plus loin que ne le comportent la décence et le respect des honnêtes gens, on peut encore pardonner en songeant que les malheureux artistes ne ramassent pas toujours dans leur abjection de quoi payer leur gîte et leur souper. » (21 mai 1853.)

M. de Salvandy a eu plus que ses collègues dans le ministère le privilége de provoquer les *lazzis des praticiens* de l'*Univers*. Est-ce parce que, suivant le témoignage de Mgr l'ancien évêque de Chartres, les catholiques *reconnaissaient* en cet homme d'Etat la *loyauté*, les *sentiments élevés et les bonnes intentions?* (12 mai 1847.) Nous l'ignorons.

Toujours est-il que l'*Univers* ne voyait en lui que « beau-
« coup de petits moyens rehaussés par certaines actions
« pompeuses; un glorieux, dont la réputation et le carac-
« tère avaient un côté comique, et qui pour se faire
« grand montait constamment sur des échâsses. »

M. de Salvandy était, de plus, *un esprit naturellement dif-*

fus, coutumier de *divagations*, une *intelligence stérile, pleine de lacunes et de brouillard*, qui n'*a étudié les principes que pour les méconnaître ;* un homme « qui se ment à lui-même « ou par faiblesse d'esprit ou par faiblesse de cœur et « *par hypocrisie ;* un ministre, enfin, incapable de me- « ner à bonne fin ses projets détestables et insensés. » (15 avril 1847.)

Et jusqu'en 1848 l'*Univers* avait si peu changé d'avis qu'il disait encore :

> « Entre M. de Salvandy et MM. Carnot et Vaulabelle, y a-t-il une *autre différence, sous le point de vue religieux,* QUE CELLE DU MAUVAIS AU PIRE ? »

Ces injures, non-seulement les rédacteurs de l'*Univers* se croyaient et se croient encore le droit de les publier ; mais, ce qui est prodigieux, ils prétendent imposer leur langage à tout défenseur de l'Eglise, et quiconque n'insulte pas comme eux, est rangé parmi les *modérés,* et trahit les intérêts de la religion.

C'est ainsi qu'en 1846 et 1847 ils faisaient un crime aux défenseurs de la liberté d'enseignement de croire à la *bonne foi* de MM. le duc de Broglie, le comte Molé, le comte Portalis, de Salvandy, Saint-Marc-Girardin, Villemain, etc., et de n'avoir pas traité ces *personnages* comme des *hypocrites* et des *apostats :*

> « Au lieu de s'être ralliés aux doctrines de la liberté, les personnages qu'il invoque les ont au contraire désertées pour porter au monopole le tribut de *leur apostasie* ou le concours de leur *hypocrisie*. Les uns ont *abjuré;* les autres ont *menti.* » (14 mars 1847.)

Quant à M. Cousin, on peut dire que, dans le répertoire des injures, il n'en est pas de si odieuse que les ré-

dacteurs de l'*Univers* ne lui adressent ; ils exigent que tous les catholiques opposent à chacune de ses protestations de respect envers le christianisme cette réponse péremptoire :

« Vous êtes ou le plus méchant des hommes ou le PLUS ABOMINABLE DES CHARLATANS. » (10 octobre 1849.)

M. Thiers, à son tour, surtout depuis la loi du 15 mars 1850 et la part décisive qu'il a prise à l'expédition de Rome, « n'est que le type *le plus complet* de ces révolution-« naires bourgeois qui proscrivent M. Proudhon et croi-« raient à M. Cousin, s'il ne leur suffisait pas de s'en « tenir à Voltaire ou au *Compère Mathieu.* » (12 août 1849.)

C'est encore un sophiste qui « entre à chaque pas DANS L'EXTRAVAGANCE ; un peu plus un peu moins n'y fait rien. » (15 mai 1850).

C'est enfin, pour tout dire en un mot, un *bœuf enragé :*

« Otez à M. Thiers son talent, sa politesse, et cet art de séduire, cent fois plus dangereux que l'art informe des insulteurs, que reste-t-il au fond de son discours? Il y reste ce qui inspire l'éloquence du *bœuf enragé*, qu'on entendait l'autre jour mugir à la tribune contre le parti clérical. » (21 janvier 1850.)

Il y a des pages entières de ce style sur notre ancien ambassadeur à Rome, sur le ministre de Pie IX, et comme dit ironiquement l'*Univers*, sur le *commandeur Rossi*, sur *le haut et puissant seigneur Rossi* (4 juin 1845), qui réussit *à introduire* auprès de Grégoire XVI, *à force de souplesse, son personnage désagréable, et à voiler à force d'*HYPOCRISIE *son passé scandaleux.* » (14 juin 1846.)

Ceux qui voudraient savoir jusqu'où, sous prétexte de servir la religion, des journalistes peuvent porter la moquerie, même à propos de choses saintes, n'ont qu'à lire leurs plaisanteries sur le mois de Marie *suivi dévotieusement*

à Rome par M. Rossi dans la chapelle des Jésuites. (12 et 27 juillet 1845.)

Telle est, du reste, l'aversion que l'*Univers* porte à tous les ambassadeurs sans exception, et particulièrement, semblerait-il, aux ambassadeurs près le Saint-Siége [1], que M. de Corcelles lui-même et sa glorieuse mission à Rome, en 1848, ne purent trouver grâce devant lui et échapper à ses injures :

« Quant à la mission de M. de Corcelles, disait cette feuille, c'est une *phantasia;* sous un étalage de chevalerie que trouve-t-on? *La complicité au moins morale du gouvernement français dans les derniers événements de Rome. Nous, catholiques,* nous sommes enclavés *dans ce parti modéré,* mais nous ne lui appartenons pas. » (7 décembre 1848.)

A son titre d'ambassadeur, M. Alexis de Saint-Priest joignait celui d'académicien : aussi était-ce un intrigant, *qui savait pratiquer certain jeu*, et se procurer *à la fois les faveurs du ministère et le bénéfice de l'opposition.* Après avoir joué ce jeu, *son esprit fatigua*, et il devint *académicien.* (31 mars 1851.)

On chercherait en vain un nom illustre dans la politique, quel qu'il soit, un homme d'Etat, quelque régime qu'il ait servi, depuis Richelieu jusqu'à M. Molé, contre lequel les écrivains dont nous parlons n'aient essayé leur science du sarcasme et de l'invective, science à part, dans laquelle ils n'ont ni supérieurs ni rivaux.

Non, la politique avec ses entraînements n'excusa jamais un pareil langage ; et l'excusât-elle, la religion dont ces hommes se disent les défenseurs, la piété dont ils se

[1] (14 juin et 13 octobre 1846.)

glorifient, auraient dû briser mille fois leur plume entre leurs mains[1].

Mais, il faut le dire avec tristesse, la politique n'est ici qu'un prétexte et une occasion d'injures ; elle n'en est pas le motif réel.

Ce qui le prouve mieux que des déclarations, c'est que les violences de leur polémique ne tombent pas seulement sur les hommes d'Etat, sur les rois et sur leurs ministres ; elles attaquent toutes les fonctions publiques, toutes les classes de la société, les hommes de toute condition et de tout rang : avocats, banquiers, notaires, savants, académiciens, professeurs, littérateurs, journalistes, tous ont leur part à cette distribution publique et inépuisable d'insultes, qui sort chaque jour, depuis près de quinze ans, des bureaux de l'*Univers*.

Voici, par exemple, la part des *avocats, banquiers* ou *notaires :*

« Qui de nous n'a rencontré, dans les chefs-lieux d'arrondissement qu'il a visités, quelque *avocat, banquier ou notaire* répondant à l'appel de ces brillantes qualités : la mine rogue, le nez solennel, la parole emphatique, l'esprit tracassier et pointu ? Dans quel département ces messieurs n'ont-ils pas assis leur tyrannie bourgeoise, avant que Paris même les ait vus monter dans les carrosses de la cour ?.....

« Le dévouement au peuple et l'honnêteté privée étaient leur monopole jusqu'à ce qu'une banqueroute édifiât le public sur leur probité, et que le chapitre des comptes

[1] Nous n'avons pu rencontrer dans l'*Univers* une seule expression de regret ni de repentir, et encore bien moins une réparation quelconque, pour le tort qu'ils ont fait injustement à la réputation de tant d'hommes honorables. Loin d'accomplir ce devoir de justice chrétienne, quand ils sont forcés par la crainte des lois humaines à une rétractation quelconque, ils ont soin d'y ajouter une injure nouvelle.

secrets, s'étalant à la lumière, fit connaître la mercuriale de leurs faiblesses sur quelque obscur marché d'amour. » (6 février 1852.)

Mais les banquiers, les avocats, les notaires ne sont pris ici que comme spécimen; ils ne sont, par leurs idées et leurs mœurs, que l'expression de toute une classe de citoyens, la *bourgeoisie.* — Qu'est-ce que la bourgeoisie en masse?

La bourgeoisie est une caste qui, depuis 1789 jusqu'en 1848, n'a pas cessé *une semaine de faire par voie législative ou administrative quelque* MONSTRUEUX ET IMBÉCILE EFFORT *pour arracher Dieu de l'âme du peuple.*

« A quoi comparer, dit la feuille charitable, cette désolante aberration, si ce n'est à l'état de ces malades que la débauche a couverts d'ulcères et qui désespèrent l'art du médecin? *Car non-seulement ils sont gangrenés jusqu'à la moelle et n'ont plus dans leurs veines une goutte de sang pur, mais ils gardent l'horrible appétit des excès qui les ont perdus.* » (25 septembre 1848.)

Sans doute la bourgeoisie a eu ses torts, et de grands torts; mais, nous le demandons à tout honnête homme, est-ce une raison pour faire retomber sur elle, et sur elle seule, la responsabilité de tous les malheurs de la France, pour l'insulter en MASSE, pour la livrer en proie à la haine et aux fureurs populaires, pour la vouer à l'extermination?...

On remarquera, en effet, la date de ces invectives. C'était au milieu même de l'effervescence de la rue contre les *aristocrates*, c'est-à-dire contre tout ce qui n'était pas démocrate..... L'*Univers* profitait de cette circonstance pour *dire son fait* à la bourgeoisie, et pour engager ces MESSIEURS et ces DAMES *à rentrer, à l'exemple du peuple, dans les voies de la morale et de la vertu.* (27 mai 1848.)

« Ce peuple, leur disait-il, est arrivé à regarder les maux inhérents à l'humanité comme le crime de ceux qui le gouvernent, et, pour tout dire, *il ne se trompe pas entièrement.* » (28 mai 1848.)

« Est-ce qu'il n'y a pas des bourgeois, *de ceux qui périront de faim et de misère*, SI LA FOURCHE LES DÉDAIGNE, qui accélèrent les uns par leurs œuvres, les autres par leurs applaudissements, les autres par leur stupide connivence, l'effroyable et inexplicable décomposition de tout principe, de tout ordre, de toute possibilité d'ordre et de conservation? »

Quel admirable et évangélique moyen de faire « rentrer « ces messieurs et ces dames dans les voies de la morale « et de la vertu! » Et combien l'insulte, et une pareille insulte, et en un pareil moment, est propre à guérir et à ramener les cœurs!

« Parcourez Paris : quelle fureur de luxure, quelle rumeur d'impiété, quel étalage d'incapacité, quels conseils de lâcheté!

« *Ne sont-ce pas les bourgeois* qui font tout cela, qui paient tout cela, qui s'amusent de tout cela, et même y en a-t-il d'autres que les bourgeois qui le fassent, qui le paient, qui s'en amusent?....:

« Ils veulent périr, *ils périront, et misérablement, et honteusement*, et la chute de leur pouvoir ne les ennoblira pas. Ils sont si vaniteux, si contents d'eux-mêmes jusqu'au milieu des transes de la peur, qu'à travers la compassion et l'épouvante que l'avenir inspire, IL Y A PLACE DANS LE SECRET DE L'AME POUR JE NE SAIS QUEL MÉLANGE DE JOIE TERRIBLE..... » (11 avril 1851.)

Que dire de ces dernières et atroces paroles!

C'est le même sentiment de haine qui anime les rédacteurs de l'*Univers*, quand ils parlent de ce qu'ils appellent *la classe lettrée*. Et la classe lettrée comprend pour eux tous

ceux qui ont reçu une éducation littéraire, tous ceux qui cultivent les lettres et les sciences à quelque degré que ce soit, toutes les institutions propres à en conserver le goût, à en avancer les progrès.

Le caractère général de la classe lettrée, c'est d'être *révolutionnaire* et antisociale. Contrairement à la classe ignorante, au « peuple *qui aime volontiers son gouvernement* et qui « a du goût pour l'autorité, la classe lettrée répugne aux « idées d'ordre et de gouvernement. » (4 décembre 1854.)

Toutes les académies sont le foyer de la révolte et de l'immoralité :

« Attendez que la grande Académie française flétrisse les mauvais livres! les auteurs de mauvais livres la remplissent, ils sont sa majorité et sa gloire. Nous aurons des noms à citer. » (29 octobre 1853.)

L'*Univers* n'y manque pas ; il cite des noms d'académiciens tant morts que vivants, et il les gratifie de ce choix d'épithètes, dont il a seul le secret. Il cite, par exemple, parmi les anciens :

Buffon, *l'un des plus répugnants hypocrites* (15 oct. 1855);

Montesquieu , *qui a contribué plus que personne à fausser l'esprit français* (14 mars 1854);

La Bruyère, *qui aurait donné cent vérités pour une antithèse* (30 mai 1849) ;

Descartes, *un pauvre philosophe, un esprit bizarre, entêté, ayant plus qu'un grain ordinaire de folie.* » (16 janvier 1856.)

La nomenclature des vivants *cités* serait trop longue en y joignant les qualifications infligées à ces « vingt ou « trente sophistes, choyés, payés, honorés par l'Etat, « et dont l'*unique mission* est d'ébranler et d'insulter « *toutes les idées morales qui sont le fondement de la société.* » (30 juin 1850.)

Pour exprimer le mépris qu'il porte aux rédacteurs du *Correspondant*, il les appelle agréablement « barbouilleurs de journal et oracles d'Académie. » (19 décembre 1845.)

En effet, pour être admis parmi les Quarante, il faut être de la taille des écrivains du *Correspondant* ou de M. de Rémusat, « ce philosophe de salon, ce coryphée de parle-« ment, si bien placé à l'Académie, et affecté d'une myopie « si complète. » (19 septembre 1855.)

Voilà pourquoi M. Michelet s'est toujours vu éloigné de l'Académie française. Ici le goût de l'*Univers* pour M. Michelet se retrouve :

« M. Michelet avait trop de spontanéité, de talent véritable, pour faire germer les palmes académiques. Tandis que tant de piteux écrivains trouvaient le chemin de l'Académie Française, et que tant de savants peu instruits peuplaient celle des Belles-Lettres, il restait confiné à l'Académie des Sciences morales. » (19 septembre 1855.)

Qui ne connaît, en effet, la *spontanéité* et le *talent* dont a fait preuve M. Michelet, dans son livre abominable sur *le Prêtre et la Femme?*

Après l'*Académie française*, c'est l'Académie des Sciences morales et politiques qui obtient la plus large part dans l'aversion et les insultes de l'*Univers* :

« L'Académie des Sciences morales et politiques est la cinquième classe de l'Institut, la mansarde du palais de la libre pensée; un lieu où se réfugient les savants qui savent peu, les écrivains qu'on ne lit pas. Là brillait M. Lakanal, là reluit aujourd'hui M. B. Saint-Hilaire. » (14 avril 1852.)

« M. Augustin Thierry applaudit aux sornettes déclamatoires du parlement qui découvre que le crime attaché aux consciences est exempt du fer et du feu. — Admirables *robins,* bien faits pour être de l'Académie des Sciences morales et politiques ! » (4 janvier 1854.)

L'*Univers* ne se contente pas d'insulter cette Académie, il en demande la suppression, et, pour y mieux réussir, il a soin de rappeler qu'un arrêté des consuls la supprima en 1803 (20 juin 1850); il cite ailleurs ce trait de la vie d'Annibal :

« Annibal rencontra un jour, en Asie, un maître d'école qui voulait lui en remontrer sur l'art de la guerre; il s'indigna de son outrecuidance, le prit par le bras et le mit à la porte de son école. L'Académie des Sciences morales et politiques est ce maître d'école. » (8 avril 1852.)

Et ce n'est pas seulement la suppression de l'Académie des Sciences morales et politiques que l'*Univers* demande sous le voile de cet ingénieux apologue : c'est l'INSTITUT EN MASSE, ce sont les cinq classes qu'il faut supprimer par raison d'économie. En effet, « on peut calculer, dit-il, ce que « coûtent à l'Etat les différentes classes de l'Institut, et ce « qu'elles rapportent en utilité réelle. » (1er septem- « bre 1855.)

L'horreur qu'inspire aux rédacteurs de l'*Univers* la vue du palais Mazarin, surtout depuis que les portes de ce palais se sont ouvertes de nouveau aux évêques et aux catholiques, est presque de la bienveillance, si on la compare aux sentiments qui agitent ces journalistes, à la vue de la Sorbonne.

Sur ce principe que « *l'esprit de l'Université est mauvais, qu'il doit l'être, qu'il l'est fatalement*[1], » ils y condamnent tout, tout sans exception, hommes et choses, et n'admettent, dans les uns comme dans les autres, non-seulement aucun bien, mais pas même la possibilité du bien :

« L'Université elle-même voudrait s'employer à l'œuvre de reconstruction, abjurer les doctrines qu'elle a répandues

[1] 29 juin 1847.

avec tant de puissance, et se faire enfin chrétienne et catholique, qu'*elle n'y parviendrait pas.* » (30 octobre 1848.)

« Pour nous, nous ne voulons pas plus de l'Université en costume de tricoteuse qu'en manteau impérial. » (30 avril 1849.)

Avec un tel parti pris, il ne peut être question de convenance dans le langage : cela se conçoit.

Aussi l'*Univers* tourne en dérision non-seulement tous les membres de l'*Université*, mais les choses, les usages conconsacrés par l'Eglise elle-même et conservés de l'ancienne organisation de la Sorbonne.

S'agit-il de la distribution solennelle des prix du grand concours? En 1849, M. de Falloux présidait à cette distribution en sa qualité de ministre de l'instruction publique. L'aversion de l'*Univers* pour les dignitaires et les professeurs de l'enseignement public lui inspirait ce qui suit :

« C'était une heure et demie qu'il fallait passer à attendre, sans autre distraction que de voir arriver à la file *la bizarre mascarade de nos mandarins occidentaux.* On pouvait croire, à l'aspect de ces robes jaunes, violettes, rouges, etc., avec ou sans hermine, que l'on avait sous les yeux un assez bel échantillon des costumes officiels dont se parent aux grands jours *les lettrés du Céleste-Empire.* » (14 août 1849.)

Et l'*Univers* trouvait dans cette moquerie bouffonne tant d'esprit et de bon goût, qu'il ne manquait pas de la reproduire les années suivantes. (13 août 1850-13 sept. 1852.)

Seulement, en 1852, le latin devint, *avec les robes jaunes, violettes, rouges, les habits galonnés, les toges de soie et les bonnets de velours,* la matière spéciale et nouvelle des railleries de l'*Univers.* C'est qu'à cette date le *Ver rongeur* de M. l'abbé Gaume avait paru ; et à tous ses torts l'Université joignait le crime de goûter encore les vers de Virgile et la prose de Cicéron.

« Rien n'est venu (dit l'*Univers* à propos d'un discours latin de M. Nisard). La muse latine, suivant son usage, s'est contentée de fournir des lieux communs français, et *dominus Nisardus* n'a eu de M. Alloury que l'éloge discret, qui s'est toujours fait de tous les discours latins, savoir que Virgile et Cicéron ont été défendus et vengés, comme ils méritaient de l'être, dans leur propre langue. Ah! tant mieux!..... Nous voulons bien que M. Nisard, vengeur de Virgile et de Cicéron, voie son latin couronné d'autant d'étoiles qu'il y en a d'amassées *sur le français de l'autre* M. Nisard, traducteur des chefs-d'œuvre immortels de l'esprit humain, et auteur, à son particulier, du *Convoi de la laitière.* » (15 août 1852, 1er janvier 1854.)

Ceux qui seraient curieux de savoir comment les rédacteurs de l'*Univers* traitent chacun des professeurs de l'Université en particulier, n'ont qu'à parcourir ce que cette feuille appelle sa *galerie des professeurs de Sorbonne ;* ils y trouveront sous autant de noms propres toutes les variétés de l'espèce du pédantisme. Car, dit l'*Univers, le pédantisme, comme tous les ridicules, a ses variétés*, et il n'y a pas autre chose aux plus hauts comme aux plus bas degrés de l'échelle universitaire :

« Après le pédant *frotté de science*, M. Guignault, que nous avons qualifié de *pédant mondain*, non parce qu'il promène dans les sociétés sa *pédanterie gourmée*, mais parce qu'il s'en est servi pour faire son chemin, nous verrons aujourd'hui le *pédant industrieux*.... Élève de l'école normale en 1819, M. Gérusez..... » (22 septembre 1851.)

Et chaque nom amène ainsi sa nouvelle espèce de pédantisme qualifié.

Les pédants sont l'idée fixe de l'*Univers* ; il en voit partout, excepté dans ses bureaux :

« Journalistes, académiciens, ministres, hommes d'État,

les pédants ont formé l'opinion, et l'imbécile opinion juge comme les pédants..... Et l'éducation va à la dérive sans que personne s'en inquiète, au contraire. » (30 juill. 1850.)

Il fallait, certes, que la cause de la liberté de l'enseignement fût défendue par de bien puissantes raisons pour ne pas être perdue par de tels hommes !

Des journalistes qui usent, avec une licence si prodigieuse, de la liberté de tout insulter, devraient se montrer du moins indulgents pour leurs confrères de la presse. Quand on a de telles poutres dans l'œil, comment ne voir que la paille qui est dans l'œil de son frère ? L'*Univers* connaît ce secret.

Il n'existe certainement pas une feuille qui emploie plus souvent que l'*Univers*, et contre toutes sortes d'adversaires, l'épithète d'*hypocrite*. Hé bien ! c'est l'*Univers* qui s'indigne de voir ce mot injurieux tomber de la plume de ses confrères :

« Tartuffe ! avec cela, ils répondent à tout. C'est la flèche et l'épée, et le bouclier et le poignard. Tuméfiés de tous les horions que le bon sens peut faire pleuvoir sur une thèse incongrue soutenue par un intellect impotent, s'ils peuvent seulement prononcer le mot magique, les voilà pansés et refaits : ils se retirent avec la superbe d'un lauréat des Quarante. » (24 novembre 1853.)

Ceci s'adresse aux journalistes en général. Voici en particulier pour les rédacteurs du *Journal des Débats* :

« Rien n'est comparable, en fait de violence et de *mensonge hardi*, à tout ce qu'a imprimé le meneur de cette foule injurieuse, le journal que rédigent les précepteurs et les secrétaires des princes, en un mot, le *Journal des Débats*...... Il se peut qu'à tout prendre, le *Constitutionnel* et le *Siècle* soient pardonnables, mais le *Journal des Débats*

sait ce qu'il fait; *c'est à dessein qu'il calomnie et qu'il trompe : Noluit intelligere ut bene ageret.* » (27 mars 1845.)

Comme l'Écriture sainte vient ici à propos !

L'*Univers* du reste est coutumier de cet abus indigne de la parole de Dieu. Il ne se contente pas de faire, comme il le reproche aux *Débats*, « Gauchir à chaque instant la « vérité pour atteindre un épigramme, un jeu de mots. » Contre les prescriptions sévères du saint concile de Trente, il y emploie la parole sainte, et avec une licence qu'on ne trouve que dans Voltaire. Il ose dire, par exemple :

« David a mis *dans un psaume des vêpres* que la politique et la littérature de l'*Ordre* iraient à la gloire, *sicut equus et mulus*, et auraient beaucoup d'abandonnés *quibus non est intellectus.* » (11 septembre 1850.)

Quand des dévots, qui se vantent de communier de la main du pape et de porter la médaille miraculeuse, ont perdu à ce point le sens chrétien, peut-on s'étonner encore de leurs injures ? Peut-on trouver étrange qu'ils manquent de respect et de justice envers les hommes, et qu'ils aient assez peu de pudeur pour écrire et propager dans le monde entier, même contre des écrivains honorables et chrétiens, des insultes furieuses comme celles qu'on va lire ?

« Voilà bien des années que nous sommes soumis aux dures conditions de la polémique.....; nous avons eu affaire à toutes les espèces de grossièreté, d'inintelligence, de méchanceté et de mauvaise foi.

« Nous n'avons rencontré nulle part rien de *plus effronté*, de plus subtil et de plus tenace dans *la mauvaise foi* et *dans la calomnie*, que la *Gazette de France*.

« *Il n'est sorti des égouts de Février* aucun journal qui ait, toute proportion gardée, pratiqué d'une façon plus méprisable ce méprisable système. *On aurait obtenu plus de*

justice du citoyen Vermasse, dit Mitraille, que des directeurs de la feuille monarchique. » (16 septembre 1849.)

Après M. de Lourdoueix, M. Laurentie a aussi sa part :

« Si l'*Union* était une feuille catholique...., ou MÊME HONNÊTEMENT PROTESTANTE...., elle ne consacrerait pas ses apologies et ses doctrines au système gouvernemental (la Restauration) si nouvellement et si déplorablement inauguré en France. » (16 janvier 1856.)

Ces pratiques et ce style n'empêchent pas l'*Univers* de se poser en régulateur de la polémique chrétienne, et d'adresser, par exemple, au *Journal historique de Liége*, rédigé par M. Kersten, l'un des plus anciens et plus méritants champions de la presse catholique belge, la réprimande que voici :

« Le *Journal historique et littéraire de Liége* ne tolère rien de ce qui semble dépasser son horizon liégeois, lequel n'est pas bien étendu..... Il s'exprime d'un ton rogue, relevant ses superbes mépris de toutes les grâces de sa syntaxe privée, et se croit volontiers dispensé de tous égards envers les gens qu'il censure, quelle que soit, d'ailleurs, la dignité de leur position ou l'importance de leurs travaux.... (25 mars 1852.)

Nous nous arrêtons[1]. Nous ne parlerons pas de la polémique de ces messieurs contre les rédacteurs de l'*Ami de la Religion* et du *Correspondant;* ce serait répéter à satiété les mêmes qualifications calomnieuses, les mêmes diffamations, le même style.

---

[1] Nous avons dû insister beaucoup plus que nous ne l'aurions voulu sur la violence et le style de l'*Univers*. Il fallait bien, sur ce point, comme sur les autres, réduire les dénégations de ce journal à leur juste valeur. On pourra désormais savoir ce qu'il y a de mémoire ou de sincérité dans des protestations comme celle-ci :

« L'*Univers*, sans se piquer d'une mesure académique, n'a pas été plus violent qu'un autre journal... L'*Univers* ne peut plus dire qu'il pleut ou qu'il fait beau temps, sans révolter tout le monde par les excès de son langage.» (20 juin 1856.)

Nous omettrons aussi les équivoques, les jeux de mots à double sens, les crudités de langage, tels qu'on en rencontre dans les numéros des 23 décembre 1853, 17 mai 1854, 14 décembre 1855, etc., etc. C'est bien assez que ces choses aient été écrites une fois par des écrivains qui se proclament catholiques; ce qui précède suffit : c'est trop pour nous et trop peut-être aussi pour le lecteur.

Et maintenant dirons-nous tous les sentiments que cet amas de tant d'injures, d'insultes, de diffamations fait naître dans notre âme ?

Sans doute dans la polémique l'expression vive et sévère se peut rencontrer, et nous en trouvons des exemples dans les défenseurs les plus saints de la religion et de l'Eglise.

Mais la calomnie ! l'injure grossière, atroce ! et toujours l'injure ! L'injure à tous les souverains, à toutes les races royales, à tous les pouvoirs, à tous les gouvernements, à tous les dépositaires de l'autorité, à un degré quelconque;

L'injure à toutes les classes, à toutes les fonctions publiques, à toutes les professions, à tout le monde...;

Et l'injure au nom de la religion, l'injure avec les propres paroles de ces divins livres, où on lit à chaque page le précepte de la charité et la condamnation de l'injure envers le plus humble des hommes, où les prévaricateurs de ce *précepte aussi grand que le premier* sont frappés d'anathèmes si redoutables;

L'injure enfin, non pas un jour, non pas quelques mois, quelques années, mais toujours, pendant plus de dix ans,

sans se lasser un moment, sans tarir la source, sans épuiser le répertoire, avec des formes, des inventions, un dictionnaire inconnus!

Voilà ce qu on ne trouve nulle part dans aucun écrivain, dans aucun journal qui se respecte, ce qu'on ne trouve que dans l'*Univers, Union catholique*.

Nous n'hésitons pas à le dire, quand cette polémique sans frein, sans respect, serait aussi légitime qu'elle est contraire à toutes les lois de la morale et de l'Evangile, il y aurait encore pour les catholiques et pour le clergé le plus grand péril à ne pas repousser ouvertement et énergiquement toute complicité avec de pareils écrivains. Une solidarité de cette nature serait une honte et préparerait pour l'avenir les plus grands malheurs.

Que peuvent produire, en effet, dans l'Église et hors de l'Église, ces violences de langage, ces insultes, ces querelles brutales qui s'en prennent à tout et à tous?

Le moindre mal qu'elles puissent faire, c'est de décourager les hommes vraiment religieux : elles les attristent profondément, elles leur enlèvent tout zèle; et, dans la crainte d'être confondus avec des hommes dont le langage les fait rougir, ils se retirent par prudence de la lutte, et renoncent à la défense de la religion par la seule horreur de la mauvaise compagnie.

Quant à ceux des catholiques qui aimeraient ou excuseraient ce style, la lecture de l'*Univers* corrompt leur zèle; elle le change en bravade, en amertume, en fiel.

Qui surtout ne comprend tout ce que le jeune clergé est exposé à prendre là d'habitudes tracassières, querelleuses, hautaines, grossières même et injurieuses?

Les plus modérés deviennent acerbes; les autres pas-

sent toutes les bornes, toujours prêts à faire descendre le feu du ciel sur leurs contradicteurs.

Dans un tel esprit, il n'est pas d'adversaire dont on ne fasse un ennemi; pas d'ennemi dont on ne fasse bientôt un misérable, un scélérat.

Ce n'est pas tout : la polémique violente et injurieuse de l'*Univers* produit au dehors des effets, s'il est possible, plus funestes encore qu'au dedans.

Des alliés elle fait des adversaires ; des adversaires elle fait des ennemis irréconciliables.

Ces injures, ces grossièretés de langage, ces violences de polémique éloignent peut-être à jamais des hommes qui, religieux déjà par le cœur, l'auraient été bientôt dans la pratique.

Tous ces hommes que les événements avaient rapprochés de nous et qui étaient sur nos frontières, prêts à nous donner la main, se voyant injuriés, traités d'*hypocrites* ou de *lâches*, se retirent devant tant d'outrages, doutant que la vérité puisse se trouver dans un camp où la justice et la charité ont si peu d'empire. Les exemples n'en sont hélas ! que trop nombreux.

Vainement direz-vous : mais ces hommes pour lesquels vous réclamez notre justice et notre charité ne sont pas encore de vrais chrétiens; nous irons à eux, nous les traiterons autrement quand ils se seront décidés à remplir tous les devoirs de la religion.

Ah ! je vous répondrai : si on avait été aussi sévère pour vous lorsque vous êtes revenu à l'Église, si on vous avait accueilli ainsi à votre premier retour, que seriez-vous devenu?.... Je vous le dirai avec saint Augustin : « Vous

« qui avez pu passer, ne brisez pas derrière vous le pont « de la miséricorde. »

Quant aux hommes moins bien disposés, la répulsion est plus vive encore et l'éloignement irrévocable. En interprétant à mal toutes leurs paroles, en repoussant comme une *folie*, comme une *extravagance*, comme une *lâcheté* [1] toutes leurs avances, en leur présentant à tout propos la révocation de l'Edit de Nantes, l'Inquisition espagnole, la Saint-Barthélemy comme des faits que tout cathoque est tenu d'applaudir, l'*Univers* les exaspère, les passionne même contre l'Eglise.

Parmi les hommes irreligieux eux-mêmes, on avait remarqué en 1849 et en 1850 un apaisement. Les uns devenaient modérés; d'autres étaient retenus par une sorte de respect, maintenus du moins par de hautes convenances.

L'*Univers* les exaspère et les pousse à bout.

On les insulte : ils reprennent les armes.

Ceux d'entre eux qui commençaient à être discrédités redeviennent populaires : les attaques incessantes, imprudentes, injustes dont ils sont l'objet, les rendent puissants.

Ceux qui se taisaient sentent que la force leur revient, et ils parlent.

Les injures de l'*Univers* sont une bonne fortune pour le *Siècle* et la *Presse* ; elles provoquent et autorisent en quelque sorte la guerre que ces deux feuilles font à la religion et aux catholiques dans tous les cafés, dans tous les cabi-

---

[1] « Jamais encore les libres penseurs n'avaient dit à l'église : Que la paix soit entre nous. Il était réservé à notre époque, si féconde déjà en *extravagances*, d'entendre une *absurdité de cette force*.

« Il faut l'avouer, c'est une étrange passion que la *peur*. » (14 oct. 1850.)

nets de lecture, nous l'ajouterons, dans tous les cabarets, dans tous les lieux publics où ces journaux sont lus d'un bout de la France à l'autre par des milliers de redoutables lecteurs, contre lesquels, assurément, l'*Univers* ne protégerait pas l'Eglise au lendemain d'un nouveau 24 Février.

En 1850 n'est-il pas évident que l'élection de M. de Falloux à l'Académie n'eût pas rencontré l'opposition grossière qui lui a été faite en 1856 par ces journaux, et à laquelle l'*Univers* a eu la bassesse d'apporter indirectement son concours?

Et c'est ici un autre caractère, une autre direction, un autre effet des injures de ce journal.

Ce ne sont pas seulement les adversaires qu'ils irritent et passionnent contre la religion : en même temps qu'ils créent à l'Eglise des ennemis, les rédacteurs de l'*Univers* s'appliquent, s'acharnent à la priver, s'il ne tenait qu'à eux, de ses plus illustres défenseurs.

Les plus éminents, les plus dévoués d'entre les catholiques, ceux qui combattirent autrefois le plus vaillamment pour la liberté de l'Eglise, mais toujours avec cette convenance, cette mesure qui sied si bien à des chrétiens et à des hommes de sens, sont traînés aujourd'hui dans la boue, exposés à leurs traits les plus acérés, à leurs ironies les plus injurieuses, uniquement parce qu'ils n'ont pas voulu suivre l'*Univers* dans la plus cynique des palinodies!

Et cependant ces renommées sont le bien de l'Eglise, une de ses gloires et de ses forces, et sa défense aux jours du péril! Que ces jours de péril reviennent, pense-t-on que pour défendre l'Église en France, il suffirait à l'avenir d'une seule plume, d'une plume insultante, décriée, et

dévorée bientôt par le fiel où elle ne cesse de se tremper et de se perdre !

Mais laissons ces choses : il faut en finir. — Nous nous bornerons à redire ici que Mgr Fioramonti était dans des pensées bien différentes quand il adressait à M. Louis Veuillot, fort inutilement on le voit, cette recommandation si grave :

« Il serait bon, non-seulement pour vous-même, mais pour l'utilité de l'Eglise, que tout en prenant librement en main la cause de la vérité et la défense des statuts et des décrets du saint-siége apostolique, vous examiniez d'abord avec grand soin toutes choses, et surtout dans les questions où il est licite de soutenir l'une ou l'autre opinion vous évitiez constamment d'imprimer au nom d'hommes distingués la plus légère flétrissure. En effet, tout journal religieux s'imposant l'obligation de défendre la cause de Dieu et de l'Église, et le souverain pouvoir du siége apostolique, doit être fait de telle sorte que rien de contraire à la modération, rien de contraire à la douceur n'y vienne choquer le lecteur. »

CHAPITRE DERNIER

CONCLUSION

I

Nous touchons donc au terme de notre travail.

Le moment est enfin venu pour nous de résumer avec netteté toutes nos pensées, et d'exprimer avec franchise nos sentiments. Ces sentiments et ces pensées, nous les avons, jusqu'à cette heure, presque constamment refoulés, quoiqu'avec peine, jusqu'au fond de notre âme : nous voulions, nous devions, avant tout, donner place à l'exposition des textes, des faits et de la vérité, dans la simplicité et l'éloquence qui leur sont propres, et qui seules leur conviennent.

Mais cet effort d'une courageuse patience doit céder à son tour au besoin de dire enfin ce que la tristesse profonde de notre âme et notre amour pour l'Eglise nous inspirent.

Nous aimons l'Eglise avant toute chose; nous osons le dire, avant tout nous lui appartenons ; nous lui avons voué depuis longtemps notre vie, nos travaux, toutes nos affections; nous

ne combattons, nous ne gémissons, nous n'avons de vœux et d'inquiétudes, de regrets ou de prévoyance que pour elle. Nous n'avons commencé cette longue et pénible étude que pour la servir et l'affranchir. Nous disons l'affranchir : car, sans admettre que l'Eglise puisse jamais subir aucune servitude, nous ne pouvons croire que le clergé, si occupé à toutes les œuvres du zèle et de l'apostolat chrétien, n'ait jamais besoin d'être aidé dans le discernement des hommes et des choses, qui, lui venant du dehors, ne font que passer rapidement sous ses yeux. Il y a eu, il y a évidemment encore ici des illusions sincères à éclairer : nous serions heureux que ce travail pût y servir.

Le prêtre dans son presbytère, le professeur dans son séminaire, les pasteurs des âmes dans les innombrables sollicitudes de leurs paroisses, ne peuvent pas toujours trouver auprès d'eux ni la vraie lumière, la lumière totale sur tant de notions qui leur sont habituellement et forcément étrangères, ni le mot caché de certaines énigmes, ni la mise au jour de ruses qu'ils ne soupçonnent seulement pas. L'homme, même dans le prêtre, ne saurait échapper complétement aux conditions humaines : il se soustrait difficilement aux influences incessantes qui l'assaillent tantôt par assauts violents, tantôt par insinuations déguisées ; et, en admettant d'ailleurs des intelligences assez fortes pour résister à tant de piéges, il reste toujours au fond d'un journal, dans les faits que l'on cache ou que l'on dénature, dans les fausses lumières que l'on donne, ou dans l'ignorance que l'on créée, une puissance irrésistible qu'il est permis de signaler avec respect à ceux qui en sont les victimes, et que leur honneur brise sans hésitation, dès qu'ils la sentent. Le moment est donc venu pour nous de quitter le rôle de rapporteur, pour en assumer un autre plus décisif, c'est-à-

dire, pour exprimer enfin nos pensées et notre jugement personnel, après surtout que nous en avons acquis le droit par une étude aussi approfondie de la cause et par un débat aussi loyalement instruit.

Il est temps aussi, il est nécessaire, après tant et de si tristes détails, de nous élever ici à des vues plus hautes et à des considérations plus générales.

Au point d'ailleurs où en sont les choses aujourd'hui, la déclaration complète des sentiments, qu'on le sache bien, a cent fois moins de péril que le silence, qui fait supposer l'adhésion. Ceux qui ne s'occupent, à cette heure, qu'à déplorer ce qu'ils appellent la division, ou sont aveuglés sur le mal produit, ou y inclinent eux-mêmes par un intime et secret penchant dont ils ne se rendent pas suffisamment compte.

Ils oublient en outre de constater la date, la vraie date et les vrais auteurs de cette division. Non, la division n'éclate pas d'aujourd'hui, ni d'hier, aux yeux du public : elle était manifeste depuis longtemps, et ses périls datent déjà de bien des années. Aujourd'hui c'est une réparation à la morale publique qui commence. Les hommes éminents qu'on voudrait faire passer pour les auteurs de la division n'auront été que les restaurateurs de l'unanimité dans la vérité. La voie qui s'ouvre est celle qui en finit avec les scandales, non celle qui les provoque ; et les auteurs de cette salutaire et trop tardive réparation peuvent s'en laisser imputer la responsabilité sans aucune crainte.

II

Un homme fameux dans les annales de notre république ne demandait, pour dominer les esprits, qu'une seule chose : l'audace.

Ce mot donne le secret de l'étrange puissance usurpée par l'*Univers*.

En prenant la direction de ce journal, M. Louis Veuillot s'est armé d'audace, et a imposé à ses *collaborateurs* pour première loi cette devise : Ne rien craindre et oser toujours.

> « Il faut AVANCER, leur a-t-il dit, et soutenir les articles de foi *les plus absurdes, les plus impopulaires et les plus révoltants* pour tout *cet orgueil et toute cette imbécillité*.. IL FAUT LEUR FAIRE AVALER L'ENFER ÉTERNEL.» (3 juillet 1850.)

Avec cela, l'on a « des adversaires et des échos, » l'on a du retentissement dans la presse, et, avec ce retentissement, une puissance capable de *créer* à son gré « des courants d'opinion » dans tous les sens.

Nous devons le reconnaître, M. Veuillot a trouvé des disciples dignes de lui. Et telle est l'émulation des disciples à tout oser, à la suite de leur maître ; telle est leur union, parmi les discordes qu'ils suscitent autour d'eux, que leur chef a pu dire :

> « Plusieurs écrivains concourent à la rédaction de *l'Univers*, mais il n'y a qu'un même esprit et qu'un même cœur : ce que l'un écrit, tous le pensent ; ce que l'un pense, tous le signeraient. » (19 février 1852.)

Ces *écrivains* si unis, et rangés autour de M. Louis Veuillot, tout le monde les connait. Ce sont MM. Coquille, Dulac, Eug. Veuillot, J. Gondon, Léon Aubineau, Rupert, G. de la Tour, Segretain, de Maumigny, Roux Lavergne, l'abbé Jules Morel, l'abbé E. Daras, etc.

Voilà les hommes qui nous font assister, depuis plus de dix ans, à un spectacle dont les annales de l'Église n'offrent pas un second exemple.

Ces *simples laïques*, comme ils s'appellent eux-mêmes, sans

mission, sans études, sans les premiers éléments de la science sacrée, ont formé et poursuivent, sous nos yeux, l'incroyable dessein de prendre la haute direction des choses religieuses et ecclésiastiques en France, et s'imposent à tous, non par persuasion ou par raisonnement, mais par l'audace des affirmations et la violence des injures.

Ils ont établi et maintiennent, dans un bureau de journal, une sorte de comité religieux dont les allures sont telles, qu'on a pu l'appeler ironiquement le Concile permanent des Gaules ; et c'est du sein de ce comité, présidé par un homme qui a déjà offert ses conseils à tant de causes, et qui d'humble néophyte s'est fait tout à coup le promoteur de l'Index, le docteur de nos évêques et le patriarche de l'Église de France ; c'est de là que, chaque matin, partent les décrets destinés à apprendre à tous les catholiques, à tout le clergé, à tous les théologiens et aux évêques même ce qu'ils ont à croire et à pratiquer, les hommes et les choses qu'ils doivent aimer ou haïr, les miracles qu'ils doivent admettre ou rejeter, les prières qu'ils doivent faire ou mépriser, la politique qu'il convient d'adopter ou de combattre, les princes qu'il faut insulter ou adorer, les livres qu'il faut lire ou jeter au feu, etc., etc.; c'est là que, sans se lasser jamais, ils discutent, décident, prononcent, tranchent toutes les questions, et *jettent*, comme ils disent, LEUR CREDO PUR ET SIMPLE, *sans ménagement ni réticence, à la face* de l'Église et du monde entier (20 décembre 1854).

III

Nous connaissons les principaux articles de ce *Credo pur et simple :*

Les théories les plus anarchiques, le langage même de la

démagogie; les applaudissements à toutes les révolutions, aux *héros* de Vienne et de Palerme, célébrés par le P. Ventura, aux *héros* de Milan, de Venise, et à tous les artisans révolutionnaires; les anathèmes contre la « monarchie mourant de gangrène sénile »; les dithyrambes à la démocratie « cette héroïne sauvage s'avançant de tous les côtés à la fois puissante et irrésistible »; les acclamations à la république, « enfant légitime de la souveraineté du peuple, » qui a « pour terre natale l'Évangile »; toutes les nations de l'Europe conviées à ce banquet démocratique et républicain, excitées, encouragées à la révolte contre leurs rois; l'insurrection proclamée, dans certains cas, « le plus saint des devoirs » : voilà une première page de ce *Credo pur et simple, jeté* en 1847 et 1848 *à la face* de l'Église et du monde.

Sur une autre page, les rédacteurs de l'*Univers* ont écrit non-seulement en 1848, *dans cette chaude et malsaine atmosphère, qui a fait fermenter les meilleurs cerveaux,* dit lui-même l'*Univers*, mais dès 1845, 1846, 1847, et aussi en 1849 et 1850, et nous y avons lu, comme tous y ont pu lire :

« La révolution française est un écoulement du christianisme, et a ses prémisses dans l'Évangile »;

« La déclaration des droits de l'homme a été tracée au flambeau de la science théologique »;

« La révolution démocratique a eu son berceau dans Rome, et a reçu le baptême des mains de Pie IX »;

Pour inaugurer et consacrer l'*ère nouvelle* de cette héroïne sauvage, Pie IX « est sorti de la voie de ses prédécesseurs. » et c'est là « le principal de ses mérites »;

Le gouvernement démocratique est le seul qui soit tout à fait favorable à « l'action des papes et à la liberté de l'Église »;

« L'Église n'est tout à fait libre que dans la grande et glorieuse république des États-Unis » ;

« En conséquence, *tout principe illibéral* doit être *haï* par un catholique comme *antichrétien* » ;

« Le principe de la liberté absolue *des doctrines*, des croyances, des *luttes de la raison*, a reçu la *consécration romaine*; la liberté illimitée *d'association, d'enseignement moral, religieux* politique et social est pour les *phalanstériens*, les *clubistes*, comme pour les ordres religieux, un droit *naturel, absolu, imprescriptible, inaliénable*, aussi essentiel à l'homme libre que le droit de vivre, *un droit divin* que personne ne peut réglementer » ;

La liberté de « divagation, d'hallucination et de blasphème; la liberté d'attaquer la religion par toutes les fureurs et tous les talents; de professer toute doctrine quelque détestable qu'elle soit en elle-même » : cette liberté-là est un « principe indestructible qui n'a pas cessé d'être vrai et utile dans le monde, une chose bonne et qui est due au citoyen, » un droit demandé par l'Église elle-même;

L'alliance de l'Église et de l'État est « funeste, antichrétienne, contre nature, révolutionnaire » ;

La liberté de la presse et de la tribune, le droit d'élection et de pétition sont des droits « *imprescriptibles, inaliénables, gravés dans le cœur de l'homme,* » avant d'être inscrits dans les chartes;

La liberté civile est *un dogme*, et *l'amour de la liberté* se confond *nécessairement* dans le cœur du chrétien *avec l'amour de Dieu* dont il est *inséparable*;

Le régime libéral et constitutionnel tel qu'il a existé en France, tel qu'il existe encore en Belgique et ailleurs, n'est pas seulement « un bien relatif; c'est l'état normal des peuples

chrétiens parvenus à l'âge mûr, le terme où ils ont dû aspirer toujours, le seul où ils puissent s'arrêter avec gloire »;

Ce régime est aussi *supérieur à l'absolutisme* que l'absolutisme est *supérieur à la féodalité du moyen âge*.

La *cause de la liberté* est donc *la cause de l'Église;* c'est un devoir de la défendre pour le *chrétien* comme pour le *citoyen* ; « il serait doux et glorieux d'y périr ! »

Puis, la fortune ayant changé, et le vent du succès ayant gonflé d'autres voiles, sur le revers de la feuille où nous lisions ces choses, les mêmes docteurs ont écrit et nous ont *jeté à la tête*, avec la même assurance et les mêmes anathèmes, cette autre partie de leur *Credo pur et simple* :

« L'Église n'est complétement libre que si l'État la protège » ;

« L'Eglise et l'Etat sont naturellement unis comme l'âme et le corps ; c'est la doctrine même des Pères » ;

« La liberté de l'Eglise est la seule dont les honnêtes gens ont besoin » ;

Le régime parlementaire, qui garantit les libertés civiles et politiques, « repose non-seulement sur un principe hétérodoxe, mais sur l'absence de tout principe » ;

Il y a un « antagonisme constant et nécessaire entre l'Eglise et la liberté » ;

Ceux-là seuls ont le droit de parler et d'écrire librement devant le public qui se « confessent et obéissent à la sonnette de l'Eglise » ;

« Les rois parlementaires et constitutionnels ne peuvent se sanctifier, etc., etc. »

IV.

Et tout cela, et tant d'autres contradictions grossières, nous

les avons vues fulminées par M. Louis Veuillot, au nom de l'Eglise, qu'il s'obstine, bon gré mal gré, à représenter, et avec des *notes*, des *qualifications* et des *anathèmes*, empruntés heureusement à une toute autre langue qu'à celle des Pères et des Docteurs.

Empereurs, rois ou princes, soupçonnés ou convaincus de ne pas conformer à ces principes contradictoires leur gouvernement, ont été ou sont des *tyrans*, des *ambitieux*, des *chevaux civils*, des *sganarelles*, des *bâtards*, des *despotes du briquet* ou *de la boutique*, des *fléaux de Dieu*, des *schismatiques*, des *hérétiques*, des *païens*, des *révolutionnaires*, des *démolisseurs*, des *anarchistes*, des *oppresseurs de la conscience*, des *usurpateurs*, des *persécuteurs*, des *insulteurs au sang de Jésus-Christ*, des *Henri VIII*, etc., etc.

Pour tout ce qui est au-dessous, ministres, ambassadeurs, magistrats, bourgeois, nobles, académiciens, savants, littérateurs, journalistes, professeurs, etc., c'est bien autre chose; et nous avons vu les noms que l'*Univers* leur prodigue : *Sots, ignorants, ânes ânonnants, âneries grabelées, intrigants, mal famés, apostats, hypocrites, horrible espèce, intolérablement effrontés, menteurs, intrigants, ambitieux, cyniques, marchant par toute voie, infâmes; cohue socialiste et bourgeoise de révolutionnaires mesquins, de conservateurs effrayés; tripot, gens sans cœur, sans idées; histrions, fronts qui ne rougissent jamais, acheteurs de dévouements et marchands de consciences, intelligences stériles, pleines de lacunes et de brouillards, esprits diffus, glorieux, constamment montés sur des échâsses, imbéciles, incapables, sans bonne foi, saturés d'impiété, de raillerie, d'égoïsme et d'orgueil, bœufs enragés, mulets, chevaux, parangons de patriotisme, païens, idolâtres, impuissants, fous, farceurs, abominables charlatans, les plus méchants des hommes, voltairiens, compère Mathieu, scandaleux, mine rogue,*

uez solennel, parole emphatique, esprit tracassier et pointu, tyrans bourgeois, banqueroutiers, débauchés, gangrenés jusqu'à la moelle, dignes de la fourche, furieux de luxure, répugnants hypocrites, sophistes, lettrés du Céleste Empire, mandarins orientaux, pédants frottés de science, pédants mondains, pédants gourmés, pédants industrieux, tuméfiés de tous les horions, intellects impotents, calomniateurs effrontés, subtils, tenaces, méprisables, affreuses pécores, robins, bandits, myopes, malheureux sophistes n'ayant rien sous la mamelle gauche, soudoyeurs d'assassins, etc., etc.

Ces foudres et bien d'autres encore, le monde chrétien les a vues depuis plus de dix ans partir chaque jour des bureaux de l'*Univers*, et aller frapper, dans toutes les directions, tout ce qui porte un nom dans la politique, les sciences ou les lettres.

Voilà ce qu'ils appellent « jeter à la tête leur *Credo* pur et simple et faire avaler l'enfer éternel ! »

V.

Ce spectacle est étrange.

Et cependant, il y a quelque chose de plus triste et de plus étrange encore : ce n'est pas seulement aux hommes du monde que ces sept ou huit laïques sans autorité, sans mission, le plus grand nombre sans la plus légère teinture des lettres divines, ont prétendu et prétendent encore imposer de vive force le *Credo* le plus variable, le plus contradictoire qui fût jamais.

Cette violence, ils l'ont exercée, ils l'exercent encore envers l'Eglise elle-même, et depuis dix ans ils n'ont pas cessé d'usurper le gouvernement et l'enseignement du clergé, en France et en Europe, autant qu'ils l'ont pu.

Pour prononcer leurs décisions et dicter leurs arrêts, il leur a paru simple d'établir dans le sein même de l'Eglise, afin de

mieux parler en son nom, une chaire plus élevée que celle de nos évêques et un tribunal supérieur à tout; et depuis dix ans des milliers de catholiques et de jeunes prêtres reçoivent chaque matin la direction du nouveau maître qu'ils se sont fait; et M. Louis Veuillot, le même qui a écrit et fait écrire toutes les énormités qu'on a lues dans les précédents chapitres, voilà leur oracle.

Oui, nous le disons avec confusion et avec tristesse, voilà celui qui, chaque matin, armé des décrets, des définitions et des anathèmes qu'il a rédigés le soir avec ses collaborateurs, dans l'ardeur d'une improvisation nocturne, s'introduit dans les presbytères, y impose ses opinions les plus variables, y inspire toutes ses passions.

Faut-il l'ajouter? Voilà celui qui par son journal visite chaque jour de saintes communautés, entre dans la cellule des religieux, y enlève aux supérieurs la plus haute part du gouvernement des esprits, et fait pénétrer jusque dans ces asiles de la prière, de l'étude et de l'apostolat, les disputes et les divisions de parti.

Voilà celui qui prenant en pitié tant de jeunes âmes « coulées depuis trois siècles dans un moule païen » par les évêques, par les jésuites et les autres plus illustres congrégations enseignantes, a voulu entrer aussi de vive force dans nos petits et nos grands séminaires, y imposer aux professeurs le *Ver rongeur* de l'ancien vicaire général de Nevers et le *Traditionalisme*, se moquant de Witasse et de Billuart, et demandant aux maîtres de théologie, de philosophie et de grammaire, sous peine de l'index, une réforme radicale de l'enseignement, sur le plan et les idées de M. de Maumigny, de Mgr Gaume, de l'abbé d'Alzon et de M. Bonnetty [1].

[1] Nous savons que, suivant sa coutume, l'*Univers* a récusé naguère toute so-

Voilà encore celui qui, pour mieux établir sa domination sur les esprits, contrôle au besoin les instructions pastorales de nos évêques, signale à leurs diocésains les erreurs qui y sont contenues, prémunit la foi des simples contre l'enseignement faux ou dangereux des successeurs des apôtres, se met entre l'évêque et ses prêtres pour contredire les prescriptions épiscopales, et enseigner les prêtres après et contre leur évêque[1].

Voilà celui qui désigne au gouvernement, au Saint-Siége, à l'opinion publique, les candidats capables ou indignes de l'épiscopat, énumère leurs vertus ou leurs vices, annonce à l'avance l'élévation des uns et la déposition des autres[2].

Et, s'il faut enfin tout dire, voilà celui qui, dans ce qu'il y a de plus saint et de plus difficile au monde, les affaires générales de l'Eglise, dans sa défense contre les ennemis de la foi, dans sa politique extérieure, dans ses rapports avec les puissances temporelles, et même dans toutes les questions les plus délicates, les plus intimes de son administration intérieure, prononce, définit, prend l'initiative non-seulement de

---

lidarité de doctrine avec les *Annales de Philosophie chrétienne*. Mais il n'en est pas moins vrai que l'*Univers* est allé aussi loin, plus loin même que M. Bonnetty. Ce journal a enseigné le *fidéisme* le plus crû. Nous le prouverons un jour. En attendant, voici deux propositions qui peuvent donner une idée du reste :

« En supposant, *ce que nous nions*, que, sans le secours d'une *révélation surnaturelle*, quelques esprits d'élite fussent capables de connaître les attributs de Dieu (sa justice, sa bonté), l'humanité n'en serait pas beaucoup plus avancée... » (12 mai 1851.)

« En supposant, *ce qui est contestable*, puisque toutes les propriétés de la matière ne sont pas connues, que le rationalisme fût en mesure de démontrer la spiritualité de l'âme, et que, par une induction très-discutable, elle en tirât l'immortalité, quel intérêt cette démonstration nous présentera-t-elle, si elle ne va pas jusqu'à prouver la persistance de sa personnalité humaine après la mort...? » (26 sept. 1850.)

[1] 7 mai 1852, et *passim*.

[2] Voir les numéros des 25 décembre 1845; 14 juillet, 2 août, 25 et 27 septembre, 21 et 23 octobre 1846; 21 novembre 1847, etc., etc.

la discussion, mais du jugement, de la décision, de la condamnation.

Voilà celui qui prévient, soulève les esprits, agite les consciences, anathématise à l'avance telle ou telle décision, telle ou telle conduite; et qui pour faire violence autant qu'il le peut à la sage et lente délibération des premiers pasteurs, les oppose les uns aux autres, se fait l'avocat des uns, le censeur des autres et le juge de tous[1].

Enfin, voilà celui qui, dans l'espace de trois ans, a tellement agité et troublé l'Eglise de France, qu'il a fallu deux fois l'intervention publique et solennelle du Saint-Siége pour calmer les esprits, rassurer les consciences et rétablir la paix que l'intrusion la plus violente avait éloignée!

Etrange situation assurément que celle où nous avons été en 1852 et 1853! Les catholiques en virent-ils jamais une semblable! Tant d'évêques d'une part et un journaliste de l'autre, en présence de l'Eglise étonnée et attentive, devant le vicaire de Jésus-Christ!

Et ce n'est pas tout encore.

VI.

C'était beaucoup déjà assurément. Il y avait cependant encore au delà un autre degré d'audace.

Après s'être fait le juge des évêques, il restait à les insulter;

Après s'être posé en réformateur de l'Eglise de France, il fallait bien montrer qu'elle avait besoin de réformes, et pour cela la calomnier, l'humilier, l'avilir.

C'etait une partie importante et nécessaire de la tâche de

[1] Voir en particulier ses articles relatifs à la loi de l'enseignement et à la question des classiques.

M. Louis Veuillot et des siens, et ils y ont travaillé avec une ardeur infatigable.

Le présent n'a pas suffi à leurs injures, il leur a fallu le passé.

Dans ce passé de quatorze siècles d'une Église toujours pure de toute hérésie et de tout schisme, si profondément unie à l'Église Mère et Maîtresse, ils ne voient qu'une date, 1682;

Ils ne voient qu'une chose, ce qu'ils ont apelé la *séparation gallicane*.

Au XVII[e] siècle, ils n'aperçoivent que des prélats *occupés de leur fortune ou de leurs plaisirs;* parmi ces évêques « dont les « meilleurs priaient Dieu pieusement et livraient son vicaire, » leurs yeux ne s'arrêtent avec quelque consolation que sur Etienne Le Camus, évêque de Grenoble; et encore, remarquent-ils, cet évêque est soupçonné d'aspirer au cardinalat[1] !

On sait les injures prodiguées depuis quinze ans au nom de Bossuet.

Ils n'épargnent même pas Fénelon, dont ils osent bien rapprocher le nom du nom de Cabet ! (23 décembre 1852.)

Au XVIII[e] siècle, l'épiscopat français est mis plus bas encore, s'il est possible.

. Vainement tant d'évêques, auxquels il ne manquait qu'une gloire, celle du martyre, donnèrent-ils à Jésus-Christ et au Saint-Siége le plus grand témoignage de l'amour, leur sang!

Vainement 50,000 prêtres et 130 évêques, se levant à la voix du successeur de Pierre, soutinrent-ils avec lui l'arche chancelante d'une main généreuse, la fortifièrent d'un triple rang de confesseurs et de martyrs, et firent revivre sous la hache

---

[1] 6 janvier 1853. Cf. 30 décembre 1852, 4 janvier 1853, 2 novembre 1851, 18 septembre 1849, etc., etc.

des bourreaux et sur la terre de l'exil la beauté et les vertus des anciens jours!

Vainement les souverains pontifes Pie VI et Pie VII ont-ils rendu à ces vénérables confesseurs de la foi les plus illustres témoignages !

Ces grands témoignages, ces immortels souvenirs n'ont pu toucher M. Louis Veuillot et ses auxiliaires [1].

Ils persévèrent à ne voir dans ces évêques que des *prélats courtisans,* qui livrent les jésuites pour faire leur cour à Mme de Pompadour; dans ces prêtres, que des moralistes sans zèle qui tremblent devant Voltaire et les encyclopédistes; dans cette Église, qu'une Église *séparée,* dont ils associent le nom au nom de l'église *anglicane* [2] *!*

Mais ce n'est pas seulement l'ancienne Église de France qu'ils outragent, c'est aussi la nouvelle.

Cette Église à peine sortie des ruines de l'ancienne, et l'héritière de sa foi, de son martyre, de ses vertus, quelles injures ne lui ont-ils pas faites?

A cette Église, qui depuis cinquante annés travaille avec un si persévérant courage à recueillir les pierres dispersées de ses sanctuaires et à rassembler ses enfants égarés, ils disputent tout, la gloire de ses pères, ses œuvres, ses écoles, l'éducation de ses enfants, ses plus saintes et ses plus légitimes traditions.

Ils ont contre ses défenseurs les plus illustres, contre tant de chrétiens courageux qui ont si vaillamment combattu pour ses libertés et ses droits dans nos dernières luttes, ils ont con-

---

[1] 7 mai 1852. — [2] 8 décembre 1849, 10 septembre 1850, 20 mars 1852, 28 janvier 1854, etc., etc.

tre eux des habiletés d'ironie et d'insulte dont eux seuls connaissent le secret[1];

Ils livrent au rire des estaminets et au crayon du *Charivari* ses théologiens, ses professeurs et ses prêtres[2];

Ils mêlent à leurs querelles sans cesse renaissantes les noms de nos évêques, les opposent les uns aux autres, des uns font des ultramontains, des autres des gallicans; et ceux qu'il leur plait de nommer gallicans, ils ne craignent pas de les placer auprès des *ariens*, des *protestants* et des *voltairiens;*

Et résumant tous ces outrages en un seul outrage, le dernier qu'on fasse au dernier des hommes, ils contestent à cette Église, qui est leur mère, et dont ils ont reçu le baptême, jusqu'à son nom, et avec son nom tout son passé de quatorze siècles : ses docteurs, ses martyrs, ses saints, l'héritage de tant de vertus et de tant de gloire[3] !

Ils tournent même en dérision les titres les plus glorieux que se sont plu à lui donner tous les papes, et ils félicitent avec ironie l'Eglise romaine « que ses filles cadettes

---

[1] On peut en juger par le trait suivant : il s'agit de M. de Montalembert, de Mgr Parisis et de la loi du 15 mars 1850.

« M. de Montalembert a fait des concessions de principes, il est entré dans le « panthéon universitaire avec son dieu, si vous le voulez; mais il l'a placé à côté « d'autres dieux..... Voilà le secret de l'aigreur de M. de Montalembert contre « ceux qui n'ont pas voulu le suivre. Derrière lui, nous avons vu l'évêque de « Langres, avec cette différence que Monseigneur se tient sur le seuil, prêt à se « retirer. » (30 janvier 1850.)

Le 26 juin dernier, ces hommes, dont nous avons montré les variations fabuleuses, osaient bien parler de « la *défection* de M. de Falloux et de ses amis.... »

[2] Voir en particulier les articles des 28 et 31 juillet 1850, 7 août 1853, 1er avril 1854, et surtout l'article du 25 janvier 1853, reproduit et commenté avec tant de bonheur par le *Charivari*.

[3] « Si l'on veut parler avec exactitude et canoniquement, *il n'y a jamais eu « d'Église de France.* » (*Univers* du 27 mai 1853.) — Ainsi saint Grégoire le Grand et tant d'autres papes, non plus que Pie VI et Pie VII, n'ont pas su ce qu'ils disaient quand ils ont dit tant de fois : « Ecclesia Gallicana, præclarissimus « Ecclesiæ Gallicanæ clerus, etc. »

n'aient pas été élevées à la même école que sa fille aînée [1]. »

Et quand, blessés dans leur piété filiale, dans la légitime fierté de cette noblesse chrétienne et sacerdotale, toujours si chère au clergé français, nos évêques protestent contre ces outrages à la mémoire de leurs pères dans la foi et dans le sacerdoce, contre ces injures à une Église qui est demeurée jusque dans la mort si saintement, si inviolablement unie au siége de Pierre, ces hommes couvrent tous leurs excès par une suprême insulte, et *se proclament victimes de leur dévouement au Saint-Siége* [2] *!*

VII.

Leur dévouement au Saint-Siége! hélas! le respectent-ils eux-mêmes ce Siége auguste, objet de notre vénération, et pour lequel nos évêques ont souffert l'exil et la mort?

Sans doute, à voir l'affectation avec laquelle les rédacteurs de l'*Univers* célèbrent leur dévouement à l'Église Romaine, on dirait qu'ils veulent pouvoir se vanter seuls d'un tel sentiment. Pour exprimer leur attachement au Saint-Siége, la langue des Pères, des conciles, des théologiens ne leur suffit plus. Ils ont pour la louange comme pour l'injure des mots qui leur sont propres. Ainsi, le nom du Pape n'est pas seulement le plus vénérable qu'il y ait sur la terre : c'est, écrivaient-ils naguère, « le nom même de Dieu, Père, Saint ; ce nom est après et avec

---

[1] 8 avril 1852.

[2] A propos d'une lettre de Mgr l'ancien évêque de Chartres, ces journalistes ne craignaient pas de s'écrier :

« Il faut subir cela encore et laisser passer le torrent de railleries et d'in-
« jures qui va se déchaîner une fois de plus contre nous dans toutes les feuilles
« antireligieuses et antiromaines de l'Europe. Peu d'écrivains de ce temps-ci
« auront payé plus cher que nous leur attachement aux doctrines de l'Église uni-
« verselle. » (2 août 1852.)

« le nom de Dieu au-dessus de tous les noms; il n'y en a pas « d'autres pour sauver la vie future et la vie présente, et au « nom du Pape, le genou de tous les enfants d'Adam doit flé- « chir, au ciel, sur la terre et dans les enfers[1]. »

Et cependant ces termes, ces paroles sacrées, que le vicaire de Jésus-Christ, le premier, leur déclarerait ne pouvoir convenir qu'au seul médiateur entre Dieu et les hommes, n'ont pu toujours garantir les Papes eux-mêmes des injures dont les rédacteurs de l'*Univers* se sont montrés si prodigues envers les évêques.

Les rédacteurs de l'*Univers*, nous l'avons vu, n'ont pas reculé devant l'hypothèse d'un *Pape effrayé* ou d'un épiscopat *séduit et acheté*, livrant au pouvoir temporel les consciences des fidèles.

Que n'ont-ils pas dit de Clément XIV, avant que la question des *classiques* et du *traditionalisme* les séparât de la Compagnie de Jésus?

Ils l'ont mis, dans leurs outrages, au-dessous même de la Sémiramis schismatique du Nord, Catherine de Russie, qui « protégea contre les *faiblesses* de Rome les débris malheureux « de la Compagnie de Jésus[2]. »

Ils n'ont vu dans Clément XIV qu'un pape d'une « déplo- « rable faiblesse[3], associé avec l'armée des impies et des en- « nemis de l'Église qui l'acclamaient[4], » un simoniaque porté « sur la chaire de saint Pierre par les violences et les intrigues « royales[5], par les forfaits des couronnes dont il avait été le « complice[6], et destiné à satisfaire les rancunes de Mme de « Pompadour contre les jésuites qui lui refusaient l'absolu- « tion[7]. »

Le crime de *Ganganelli*, comme ils affectent de nommer ce

[1] 25 avril 1850.— [2] 28 août 1845.— [3] 9 juillet 1845.— [4] 3 février 1850.— [5] 14 juin 1846.— [6] 14 juin 1846.— [7] 14 juin 1846.

pape, fut tel que « tous les hommes pieux ont regardé les « malheurs survenus depuis à la papauté comme une expiation « de cette grande iniquité » ; et non-seulement les hommes pieux, mais « la papauté l'a cru ainsi elle même [1]. »

De sorte que c'est par le jugement même des successeurs de Clément XIV qu'il faut croire que ce pape est un prévaricateur et un simoniaque.

Et quiconque n'admet pas cela est mis au rang de ceux qui n'admettent pas que Bossuet est un *courtisan* et Fénelon un *païen* ; il n'est pas *catholique romain*. « Les néo-gallicans croient, « à ce qu'il paraît, le pape impeccable ; *nous, les catholiques « romains*, nous nous contentons de le croire infaillible. Le « catéchisme nous apprend et l'histoire atteste que si le chef « de l'Église ne peut errer dans la foi, il peut errer dans la « conduite [2]... »

Ces catholiques qui se disent *romains* à l'exclusion de tous les catholiques de France, que n'ont-ils pas dit du vénérable Grégoire XVI et des ministres *rétrogrades*, des *obscurantistes* que ce pape honorait de sa confiance? Dans l'ardeur de leur libéralisme d'alors, ils ne se sont pas contentés, à la suite du P. Ventura, d'opposer constamment le gouvernement de ce pieux pontife à celui de son successeur. Ils allaient jusqu'à déclarer en 1847 au *National*, qui avait l'impudeur d'appeler Grégoire XVI *le plus lâche et le plus fourbe des tyrans*, que le pontificat de ce Pape les avait remplis *de douleur*, et ils mettaient au nombre des titres de gloire de leur journal le peu de faveur qu'il avait rencontré auprès des hommes politiques dont le défunt pape était entouré [3].

Et Pie IX lui-même, nous avons vu sous quels aspects ils

---

[1] 9 juillet 1845. — [2] 9 juillet 1845. — [3] 7 décembre 1847.

l'ont présenté tour à tour au monde catholique ; comment, après en avoir fait non-seulement un libéral, mais le promoteur de la démocratie universelle, ils l'ont tout à coup transformé, sans autre motif que leur propre métamorphose, en un ennemi irréconciliable de toute liberté politique, en adversaire de tous les gouvernements constitutionnels.

Ils ont sans cesse le nom de Pie IX à la bouche; mais c'est pour le mêler à toutes leurs querelles, à toutes leurs injures ; et à nos yeux, nous le dirons comme nous le pensons, c'est là peut-être une de leurs plus odieuses pratiques : car qu'y a-t-il de plus odieux dans une famille que de prendre sans cesse le nom du Père commun pour en faire une malédiction, et le jeter comme un anathème à la face de tous ses frères?

A les voir donner chaque jour aux actes les plus simples de ce saint Pontife les interprétations les plus forcées, les plus imprudentes, quelquefois les plus fausses[1], ne serait-on pas tenté de croire que ce dévouement affecté pour l'Église Romaine n'est qu'une tactique de guerre, une arme offensive et défensive contre les catholiques, contre tous les évêques qui ne veulent pas subir leur joug ?

Tout cela étonne assurément : et toutefois, le dirons-nous ? il y a ici quelque chose de plus étonnant, de plus inexplicable,

---

[1] En voici un exemple entre plusieurs autres. M. l'abbé Gaume ayant été honoré du titre de prélat romain, l'on sait que l'*Univers* s'empressa de représenter cette faveur du souverain pontife comme une approbation authentique des doctrines du *Ver rongeur*. Or, l'*Univers* n'ignorait pas que de Rome même il avait été écrit, à ce sujet, à un évêque de France : « Ce titre a été accordé sur la demande d'un prélat éminent, mais sans allusion aucune aux graves discussions soulevées par M. Gaume. »

Qui ne sait d'ailleurs que Mgr l'Archevêque de Paris, Mgr de Nevers lui-même et d'autres prélats encore, ont obtenu pour leurs grands vicaires cette faveur, en même temps que S. É. Mgr Gousset pour M. Gaume ?

que la conduite et la polémique des rédacteurs de l'*Univers*.

Nous comprenons que l'oubli du respect et des plus saints devoirs puisse aller jusque-là sous la plume de quelques journalistes égarés ;

Mais nous ne comprenons pas que de tels journalistes se soient faits, non-seulement les représentants et les docteurs des catholiques, mais les représentants et les docteurs du clergé !

Jusqu'à quel point le clergé les a-t-il acceptés ? Voilà la question qui se posera désormais devant l'histoire. Elle est trop grave pour n'être pas ici examinée sérieusement.

VIII.

Il faut d'abord le reconnaitre : depuis quelques années surtout, l'*Univers* ne cesse de se donner devant le public pour le *seul* journal religieux en France qui représente les opinions, les doctrines du clergé, les intérêts des catholiques, la cause de l'Église.

Il va même plus loin, on le sait : il se présente comme l'organe du Saint-Siége parmi nous, et le seul journal « dont « toutes les tendances et les affections découlent du Saint- « Siége, et y retournent comme à leur source[1]. »

Et cela non-seulement dans ce pays, mais en Irlande, en Piémont, en Suisse, en Belgique, partout ; dernièrement encore, c'est comme mandataires des *catholiques de France* que MM. Veuillot et Segretain se présentaient devant le vénérable Archevêque de Fribourg. (*Univers*, mars 1856.)

A force d'être répétées, ces affirmations finissent par se

[1] 18 octobre 1855.

faire accepter; c'est même par l'audace de ces affirmations autant que par la terreur de l'injure que l'*Univers* a paru un moment, aux yeux de plusieurs, une véritable puissance : dominant les uns par l'insolence, les autres par la séduction. Il a compté, il compte encore parmi les plus jeunes prêtres surtout, non-seulement des abonnés, mais des apologistes et des admirateurs passionnés ; et il y a tel catholique aux yeux de qui cesser de lire et d'admirer l'*Univers*, c'est n'être plus *catholique romain* [1].

[1] Voici un exemple entre autres de l'enthousiasme de certains prêtres pour M. Louis Veuillot :

Un chanoine, M. Réaume, n'a pas hésité à écrire, et l'*Univers* s'est empressé d'enregistrer, à la gloire de son rédacteur en chef, l'éloge que voici : « Parmi les « gloires que la Providence réservait à la pieuse Germaine, il y en a deux que « bien des conditions envieraient et seraient heureuses d'obtenir, savoir : un « panégyrique par Mgr de Poitiers et une histoire par M. Louis Veuillot.... « *non datur omnibus.* » (30 décembre 1854.) C'est ainsi que M. l'abbé Réaume a cru faire un égal honneur à un digne évêque et à une grande sainte en les associant tous deux au nom glorifié de M. Veuillot.

Il est vrai que M. l'abbé Réaume est l'un des auteurs d'une brochure sur les chapitres de France, dans laquelle il est aisé de voir quel esprit l'anime. Le même ecclésiastique a publié aussi sur *l'Église et le Clergé catholique, en France*, une autre brochure où, pour améliorer le ministère paroissial, il ne propose rien moins que d'y faire une véritable révolution. De tels excès révèlent suffisamment le disciple de l'*Univers*.

L'éloge suivant, répandu à profusion parmi le clergé, est un autre exemple des éloges donnés à M. Louis Veuillot, qui mérite d'être cité :

« La littérature n'a point d'écrivain qui surpasse M. Louis Veuillot par la fécondité des aperçus, l'originalité du style, la force du raisonnement et de l'expression.... Son zèle est sans bornes comme sa foi.... Jamais il n'a laissé passer une idée *suspecte d'hétérodoxie, sans la juger* comme philosophe chrétien.... Et, *chose singulièrement remarquable !* la critique la plus sévère et la moins bienveillante n'a jamais pu trouver, dans les in-folio qui sortent chaque année de sa plume ou qui paraissent sous sa direction, — UNE PROPOSITION, — UN MOT — CONTRAIRE A LA PLUS RIGOUREUSE ORTHODOXIE [1]. »

Nous ne connaissons pas un Père de l'Église dont on ait jamais dit telle chose.

[1] Extrait d'un prospectus, publié en 1855, du livre de M. Louis Veuillot ayant pour titre : *Des droits du seigneur au moyen-âge.*

Les ennemis de la religion surtout se sont empressés d'accepter cette situation : trop heureux de se persuader et de dire que l'Église est représentée par de tels défenseurs, ils se font sur ce point les *échos* de l'*Univers*, avec la même joie qu'ils s'en font les *adversaires*.

Cette joie, nous la comprenons, et l'irreligion aurait en effet entre les mains une arme terrible contre les catholiques et l'Église, s'il demeurait démontré que l'*Univers* est l'organe du clergé et le représentant du Saint-Siége.

Heureusement il n'en est rien.

L'*Univers* est l'organe de M. Louis Veuillot; l'*Univers* représente MM. Dulac, Coquille, Aubineau, Jules Morel, etc. Il ne représente pas autre chose.

Les évêques de France n'ont pas cessé de protester, et avec la plus grande énergie, contre les affirmations de l'*Univers*.

Notre devoir est de rappeler ici quelques-uns de ces graves témoignages.

Dès l'année 1850, les pères du concile provincial de Paris, concile approuvé depuis par le Saint-Siége, donnaient, dans un décret touchant les écrivains qui *traitent des matières ecclésiastiques*, cet avertissement solennel :

« Nous ne croyons pas devoir passer ici sous silence un danger particulier à notre époque et à la témérité de quelques écrivains, qui produisent dans l'Église de Dieu des maux incalculables.

« Tout le monde sait qu'il y a aujourd'hui des écrivains même laïques, surtout dans la rédaction des journaux, zélés sans doute, mais non d'un zèle selon la science, qui poussent la présomption, en traitant des choses ecclésiastiques, jusqu'à décréter, comme en dernier ressort, ce qu'il y a, dans l'Eglise, à faire, à prévoir, à adopter ou à rejeter, l'in-

diquent avec assurance et semblent même le prescrire aux évêques, à qui seuls a été confiée la conduite du troupeau du Seigneur.

« Il leur est permis, sans doute, dans les débats politiques et littéraires, d'user d'une liberté honnête, *pourvu qu'ils observent toujours la vérité, la justice, la charité, le respect d'eux-mêmes et des autres*, la modération et la prudence; et même, dans ces matières, si elles touchent par quelque endroit aux choses spirituelles, il faut qu'ils aient toujours devant eux, comme la règle de leurs sentiments et de leurs discours, ce qui a été déclaré et décrété à ce sujet par l'Eglise, surtout dans les récentes constitutions des souverains pontifes.

« Mais dans les affaires proprement ecclésiastiques, qu'ils n'oublient jamais à qui Jésus-Christ a confié le pouvoir d'enseigner, de reprendre et de gouverner l'Eglise de Dieu; car, lorsqu'ils paraissent usurper et exercer ces droits sacrés, il arrive que beaucoup d'âmes sont par là imprudemment agitées; le respect et l'obéissance dus à la dignité épiscopale, affaiblis; le gouvernement ecclésiastique quelquefois entravé par de graves obstacles.

« Ce serait peu pour nous de déplorer de tels abus, si nous ne faisions tout ce qui est en nous pour les empêcher à l'avenir. »

Dans l'avertissement donné, à l'occasion de ce décret, aux rédacteurs de l'*Univers*, Mgr l'Archevêque de Paris expliquait ainsi le grave motif qui l'avait déterminé à cette mesure :

« Si l'*Univers* était une feuille purement politique, nous le laisserions à lui-même, à son esprit de parti, à ses pensées et à ses passions mondaines. Comme évêque, nous n'aurions point à nous en occuper, puisque sa cause serait séparée de celle de l'Eglise, et qu'il n'en porterait point le drapeau. Mais malheureusement, en se disant journal religieux, *en prétendant être catholique, même plus que les évêques, non-seulement il se donne comme l'organe, comme le soutien de*

l'Eglise, mais il se confond avec elle le plus qu'il peut, en abusant l'opinion publique; et c'est pourquoi, en l'entraînant dans sa cause, qu'il donne comme la sienne, il la compromet avec lui aux yeux de beaucoup de monde, il scandalise un grand nombre de fidèles, en même temps que, par ses violences si contraires à la charité, il éloigne de son sein une grande partie de ses enfants égarés, aveugles ou indifférents.

« Voilà pourquoi nous lui donnons aujourd'hui cet avertissement. »

Ni ce décret du concile, bien qu'il ait été approuvé par le Saint-Siége, ni cet avertissement solennel de Mgr l'Archevêque, ne furent assez puissants pour changer la conduite de l'*Univers*, et conjurer l'orage que ce journal fit éclater en 1852. On n'a pas oublié l'étonnante situation où l'*Univers* plaça alors l'Église de France, le germe de dissentiment jeté par lui au milieu de nos évêques, l'affliction des gens de bien, le scandale des faibles, la joie des impies et l'embarras même du Saint-Siége. Une Église entière troublée et tenue en suspens par un journaliste, et cela, parce que ce journaliste avait cru trouver dans les absurdes paradoxes du *Ver rongeur*, une nouvelle occasion de déverser le blâme sur les anciennes méthodes de l'enseignement ecclésiastique !

Les évêques de France, mis une seconde fois en mesure de se prononcer sur l'*Univers*, se prononcèrent en effet.

Le 30 mai 1852 parut le mandement de Mgr l'évêque d'Orléans, qui, attaqué *directement* et *nommément* par l'*Univers* dans l'exercice de ses droits et l'accomplissement de ses devoirs, éleva le premier la voix pour venger tous les évêques attaqués en sa personne, et avertir l'Église du danger que lui faisaient courir la témérité et la polémique injurieuse de ces journalistes.

« Nous trouvons, leur disait-il, un danger pour la foi dans le journalisme religieux tel que vous le pratiquez, abordant chaque matin les questions théologiques les plus hautes, les plus difficiles, les plus délicates, les plus irritantes, et les tranchant avec l'imprudence d'une improvisation quotidienne et avec une hardiesse que les plus habiles docteurs n'auraient pas !.....

« Nous trouvons un danger pour la foi dans la manière même dont vous avez coutume de la défendre. Pourquoi ne le dirions-nous pas ? Il y a dans votre langage une légèreté moqueuse, un accent de raillerie hautaine qui sied mal, sans aucun doute, dans une polémique dirigée contre un évêque, mais qui sied mal aussi à des chrétiens, dans les discussions graves, même contre les ennemis de la religion. L'éternelle vérité ne se défend point par la plaisanterie et par l'injure : elle en souffre plus qu'elle n'en profite ; l'Écriture nous le fait assez entendre, lorsqu'elle dit que *les moqueurs ne sont bons qu'à troubler la cité.* Et voilà pourquoi nous n'hésitons pas à proclamer que la lecture d'un tel style est une corruption perpétuelle des esprit faibles, et un déplorable abaissement du caractère chrétien [1]. »

Le 25 juillet, le vénérable évêque de Chartres, entouré dans sa retraite du respect universel que lui a mérité depuis tant d'années une indomptable énergie contre les ennemis de la foi, disait dans son acte public d'adhésion au mandement de Mgr l'évêque d'Orléans :

« Un catholique, surtout un laïque, qui ne connaît pas la science la plus profonde et la plus belle de toutes, c'est-à-dire la théologie, ne peut pas taxer d'hérésie des chrétiens à qui, par fantaisie, il a voué une haine injuste..... C'est, ajoutait ce prélat, le constant langage de l'*Univers.* Il nous place toujours sur la même ligne que les déserteurs obstinés de l'Eglise catholique. Il met sur le même rang les

[1] Mandement de Mgr l'évêque d'Orléans.

ariens, les *protestants*, les *gallicans*. Nous appelons communément les hérétiques, nos *frères séparés*. Il forme des vœux *pour abattre les restes de la séparation gallicane*. Ce mot *gallican* est un talisman frauduleux qui semble désigner une Église infâme, abominable, placée autour de nous. Or, c'est tout simplement le nom de l'Eglise de France, qui a produit tant de grands saints et tant de grands hommes. On pourrait citer vingt exemples du même genre, comme aussi une foule de passages de l'*Univers*, qui nous flétrissent par cette accusation insensée et méprisante. »

En même temps, M. l'abbé Landriot, aujourd'hui évêque élu de la Rochelle, qui, sans s'émouvoir des grossières injures de l'*Univers*, avait défendu avec tant de science et une raison si ferme contre ce journal, et contre les paradoxes de M. l'abbé Gaume, les simples et grandes traditions de l'enseignement classique et l'honneur outragé des congrégations religieuses, M. l'abbé Landriot recevait d'un grand nombre de prélats des félicitations qui étaient la condamnation formelle des doctrines et de la polémique de l'*Univers*.

Le 8 octobre, Mgr l'évêque d'Autun, après avoir rappelé qu'une fraction de l'ancien parti lamennaisien, représenté par l'*Univers*, voulait, pour se réhabiliter à Rome, faire de la question des classiques une question d'ultramontanisme et de gallicanisme,

« Laissons la, disait-il, s'agiter en tous sens et ourdir ses petites intrigues : elles n'aboutiront à rien de sérieux, nous en avons la conviction..... Prions Dieu, ajoutait-il encore, afin que les imprudences et les témérités de ces amateurs de disputes ne troublent pas la bonne harmonie qui règne entre la fille aînée de l'Eglise romaine et sa mère, et n'arrêtent pas ce mouvement providentiel qui tend à resserrer de plus en plus les liens de l'unité catholique. »

Le 18 juillet 1852, S. E. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, avait écrit aussi à M. l'abbé Landriot, dans une lettre qui a été publiée :

« Dans tout ce qui a été écrit contre vous et pour la cause que vous combattez, il y a de l'AVENIR..... Au reste, je pense sur tout cela comme S. E. le cardinal Mathieu. »

« Ce parti de littérateurs, écrivait à son tour, le 20 octobre, S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, ce parti de littérateurs, de philosophes, de théologiens d'un genre nouveau, n'admettait pas que la vérité pût exister en dehors du cercle étroit où nous les voyons s'agiter. Là était le péril, puisqu'ils prétendaient engager l'Eglise dans cette guerre déclarée à la raison, au goût, à l'histoire. »

On peut lire dans l'écrit d'où nous tirons ces témoignages [1] les déclarations semblables de S. E. le cardinal Morlot, de NN. SS. les archevêques et évêques de Cambrai, de Sens, d'Aix, de Toulouse, de Montpellier, de Chartres, de Nevers, du Mans, de Quimper, de Langres, de Mende, de St-Brieuc, etc., etc., etc.

Il faut assurément beaucoup d'audace à un journal qui réunit contre lui tant et de si hautes autorités, pour continuer à se dire l'organe du clergé.

Et cependant ces improbations ne sont que le prélude de condamnations plus éclatantes.

Le 17 février 1853, Mgr l'Archevêque de Paris, vivement pressé par les instances d'un grand nombre de ses vénérables collègues dans l'épiscopat, et voulant mettre un terme à des témérités et à des excès qui faisaient gémir tous les gens de bien, se décida enfin à condamner l'*Univers*, auquel il avait déjà,

---

[1] PIÈCES HISTORIQUES ET JUSTIFICATIVES *sur la question des classiques.* — Autun, imprimerie de Dejussieu et Villedy.—1855.

deux ans auparavant, adressé un avertissement solennel. Or, dans son ordonnance, Mgr l'Archevêque citait un grand nombre de lettres épiscopales qui contenaient ces graves accusations :

« Sous prétexte de défendre le Saint-Siége, ces hommes veulent être puissance dirigeante dans l'Eglise, et propagent l'esprit d'opposition qui bouillonne dans toutes les têtes. »

Et Mgr l'archevêque de Paris lui-même ajoutait :

« Ils outragent les prêtres et les évêques sous prétexte de venger le Saint-Siége. »

Déjà le 2 février de cette année, Mgr l'évêque de Viviers s'était adressé aux prêtres et à tout le clergé de son diocèse pour les inviter à retirer leur abonnement à l'*Univers*, et après avoir dit qu'*on avait voulu former un parti séparé* et comme une *petite église dans l'Église catholique*, le vénérable prélat ajoutait :

« Quiconque a lu, comme nous, avec suite et un peu d'attention, la feuille qui représente le parti ; quiconque a observé leurs actes et étudié leurs écrits, ne nous contredira pas. Eh bien ! cette pensée dans les laïcs est une pensée mauvaise, une pensée qui ne vient pas de Dieu, dans un pays où il existe quatre-vingts évêques qui sont en communion avec le Saint-Siége, qui reçoivent chaque jour de ce centre de la catholicité le mouvement et la vie, et qui ne se distinguent pas moins par toutes leurs œuvres que par un dévouement absolu au chef de l'Eglise. »

Plusieurs évêques, parmi lesquels NN. SS. de Verdun, de Chartres et de Marseille, adhérèrent publiquement à Mgr l'évêque de Viviers. Dans son acte d'adhésion, Mgr l'évêque de Marseille à son tour adressait à son collègue ces paroles si fortes et si explicites :

« Vous avez signalé un parti dans l'Eglise : à entendre les adeptes, comme vous les appelez si bien, on dirait que

tout ce qui se fait ou s'écrit dans ce parti si remuant se fait et s'écrit avec l'approbation, sous le patronage et presque sous l'inspiration de Rome. Il n'en est rien assurément.....

« Toujours est-il qu'en mêlant le nom de Rome à des débats qu'il passionne et en voulant l'engager, autant qu'il le peut, dans une fatale solidarité, le parti, sans le vouloir, sert les vœux de l'impiété ; il lui fournit l'occasion, sinon de livrer aux mêmes blasphèmes que dans d'autres temps ce nom cher à tous les enfants de Dieu, du moins de travailler à faire perdre à l'autorité qu'il appelle une partie de la vénération que, depuis vingt ans, les évêques lui ont fait reconquérir dans l'esprit des peuples.

« Si les évêques atteints par leurs traits leur ont généreusement pardonné, faut-il encore qu'il soit dit que ces évêques, outragés dans leur autorité, n'ont été frappés que des coups par lesquels on a bien mérité du Saint-Siége ? Non, nos cœurs sont trop romains pour souffrir qu'on fasse à Rome une si cruelle injure ! »

Certes ces grandes et puissantes paroles, ces avertissements solennels resteront parmi les monuments les plus glorieux de la ferme vigilance de l'épiscopat français, en même temps que de sa vénération envers l'Église Romaine ; et nous pourrions en citer bien d'autres encore, s'il était nécessaire, pour démontrer que nos saints évêques ont énergiquement protesté contre les odieuses prétentions de l'*Univers*.

VIII.

Quel compte a tenu l'*Univers* de tant d'autorités vénérables ? Aucun. A LL. EE. les cardinaux de Lyon, de Bourges, de Besançon, de Bordeaux, de Tours; à NN. SS. les archevêques et évêques de Rouen, de Paris, de Cambrai, de Toulouse, d'Aix, de Sens, de Marseille, de Montpellier, de

Viviers, d'Autun, d'Alger, de Quimper, de Langres, de Nevers, de Chartres, d'Orléans, de Verdun, etc., etc., qui l'ont publiquement et formellemeut blâmé ou condamné, il a opposé, selon sa pratique constante, d'autres noms vénérables. A ses autres torts envers l'Église il a ajouté celui de chercher à semer la division entre les évêques.

Pour entretenir l'illusion de ses abonnés et abuser de l'opinion publique, l'*Univers* a donc soutenu que, si des prélats condamnaient ses doctrines et sa conduite, d'autres prélats les approuvaient.

Mais ce prétexte lui-même ne peut tenir devant deux remarques aussi simples qu'importantes.

Il est à remarquer d'abord que le petit nombre d'évêques qui ont cru devoir user envers les rédacteurs de l'*Univers* de plus de bienveillance, si l'on excepte peut-être Mgr l'évêque de Montauban dans la question du *Traditionalisme*, n'ont jamais approuvé publiquement les doctrines extrêmes qu'il leur a plu de défendre, et encore moins la manière dont ils les ont défendues.

On ne reprochera certainement pas à Mgr l'évêque d'Arras de s'être montré sévère aux rédacteurs de l'*Univers*, ni hostile dans ses *Cas de conscience* à leurs anciennes théories sur les libertés constitutionnelles et spécialement sur la liberté de la presse. Hé bien ! il n'y a guère d'évêques en France qui aient signalé en termes plus énergiques les torts et les dangers de leur polémique.

Dès le 11 novembre 1844, traçant, dans une lettre à M. de Montalembert, la ligne de conduite que devaient suivre les écrivains catholiques dans les luttes pour la religion et la liberté, Mgr Parisis déclarait que *tant qu'un point de dogme, de morale ou de discipline n'est point défini par l'Eglise, le devoir des*

laïcs peut se borner à prier pour le maintien de la paix et le *triomphe de la vérité.*

« Jusque-là, ajoutait le prélat, leur intervention, sans être toujours inopportune, doit au moins toujours être réservée et timide ; autrement, *en se prononçant d'avance sur des questions encore indécises,* ils s'exposeraient à devenir plus tard un sujet d'embarras pour la bonne cause, et de scandale pour les vrais fidèles. »

Dans ses *Cas de conscience,* le digne prélat caractérisait en ces termes la polémique dont nous déplorons les excès :

« On rend injure pour injure et malédiction pour malédiction ; on se croit autorisé par le langage du provocateur à lui répondre dans des termes amers et quelquefois grossiers. Peu content de critiquer et d'empoisonner ses actes notoires, et pour ainsi dire officiels, on va fouiller dans sa conduite privée et l'on ne s'arrête dans cette voie de diffamations pénibles que devant la limite posée par la rigueur des lois humaines. Souvent même..... par l'entraînement d'une médisance sans frein, on tombe dans la calomnie...

« On scandalise les peuples précisément en faisant une œuvre qui a pour but unique de les édifier ; on *laisse déborder son fiel dans les phrases mêmes les plus élaborées par une politesse de calcul, et l'on autorise et l'on fortifie par là contre les catholiques et contre leurs défenseurs des préventions malheureuses qui remontent* quelquefois, fort injustement sans doute et néanmoins fort opiniâtrement, JUSQU'AU CLERGÉ LUI-MÊME ET JUSQU'A L'ÉPISCOPAT DONT ON PASSE PEUT-ÊTRE POUR L'ORGANE. »

« Oh ! nous nous garderons bien de justifier jamais cette polémique envenimée et toute personnelle[1]..... »

En 1850, Mgr Parisis n'approuva pas davantage l'opposition

[1] *Cas de conscience à propos des libertés exercées ou réclamées par les catholiques.* Paris, 1847. P. 214, 215.

passionnée de l'*Univers* à la loi organique sur l'enseignement.

Ce prélat, dans cette question, après avoir dit pour et contre la loi ce qui pouvait être dit, ne vota ni pour ni contre; mais il ne put s'empêcher de blâmer hautement l'*Univers* dans une lettre à M. de Montalembert, et de signaler les excès de « *cette puissance qui trouve son intérêt dans la guerre et qui ne* « RELÈVE DE QUI QUE CE SOIT. »

On peut voir dans l'*Univers* du 29 avril 1850 avec quel respect et quelle soumission M. Louis Veuillot reçut cet avertissement.

Un autre éminent prélat, dont M. Veuillot oppose constamment le nom et l'autorité au nom et à l'autorité des évêques qui ont désapprouvé ou condamné l'*Univers*, s'est montré sans doute d'une indulgence extrême pour ce journal, dans la question des classiques. C'est S. E. le cardinal Gousset. Cependant l'éminent cardinal n'a pas plus hésité que Mgr l'évêque d'Arras *à convenir que l'*Univers *a des défauts; qu'il a même eu des torts, notamment en ce qui concerne la loi de* 1850 *sur l'enseignement public; qu'on peut lui reprocher d'être trop ardent*[1].

De son côté, Mgr l'évêque de Moulins, dans une lettre publiée pour défendre M. Veuillot et ses amis contre Mgr l'Archevêque de Paris, a dû, pour *laisser éclater quelque chose de la douleur qu'ils lui ont* souvent *causée*, reconnaître qu'ils avaient des habitudes de polémique et des *procédés irritants;* qu'ils étaient *trop âpres à soutenir des disputes inopportunes;* qu'ils *provoquaient des solidarités contradictoires avec les pouvoirs politiques;* qu'ils *rabaissaient trop souvent à la probité des rapports privés*

[1] Lettre de S. E. le cardinal Gousset, en réponse aux communications qui lui ont été adressées par quelques prélats au sujet de l'affaire des classiques. (30 juin 1852.)

cette grande idée de justice *qui doit dominer la vie des peuples*, ce qui constitue un FATAL OUBLI DU SENS MORAL DANS SON APPLICATION LA PLUS ÉLEVÉE; qu'en *acclamant avec excès l'autorité, et la liberté* SELON LE SOUFFLE DU MOMENT, *ils semblent convier le clergé à n'apprécier l'une et l'autre qu'au point de vue de son avantage actuel, et compromettaient ainsi la considération du prêtre devant la conscience publique;* qu'ils n'avaient *pas assez de temps pour bien mûrir les questions et peu ou point de loisir pour peser les termes;* qu'ils étaient de *ceux qui se livrent à de grands courroux pour l'effet du discours;* qu'ils avaient *trop souvent oublié les convenances d'une polémique chrétienne; que, par respect pour les évêques, ils auraient dû garder le silence sur une question récemment agitée.*

Certes, il nous semble que quand on est ainsi défendu par un prélat si dévoué, c'est que la défense est apparemment bien difficile.

Nous rappellerons encore ici les dissentiments publics d'un autre ami de l'*Univers*, nous voulons parler de D. Guéranger. On connaît les rapports de M. Dulac, le principal théologien de l'*Univers*, avec l'abbaye de Solesmes. Cela n'a pas empêché D. Guéranger de se séparer publiquement de l'*Univers*, dans la question de la loi de l'enseignement, en 1850; et on sait aussi que dans la question des classiques, nul n'a protesté plus énergiquement contre le système absurde de l'*Univers* que D. Pitra, disciple de D. Guéranger[1].

---

[1] Il ne nous appartient pas d'exprimer ici notre opinion sur D. Guéranger. Nous connaissons les mérites de ce religieux, et nous savons aussi ce qu'il peut échapper de vivacités dans l'entraînement d'une longue polémique : cependant nous croyons que la question liturgique pouvait se traiter autrement qu'on ne l'a fait, surtout dans l'*Univers*, et que les injures à l'Église de France et à nos vénérables Évêques y étaient au moins inutiles. Nous croyons même qu'entre le Saint-

Enfin, si de Rome même un autre prélat voulut bien leur écrire une lettre d'une grande bonté, pour leur exprimer le jugement *personnel* qu'il portait sur eux[1], les conseils que ce prélat se crut, dans cette lettre même, obligé de leur donner, ne sont-ils pas une confirmation éclatante des reproches que les Evêques leur ont adressés ?

Mgr Fioramonti ne leur recommandait-il pas « d'étudier « préalablement avec beaucoup de soin, *diligentissime*, toutes « les questions qu'ils traitent ;

« De ne jamais se permettre d'infliger la moindre flétrissure « à des hommes honorables et distingués ;

« D'être très-réservés dans leurs discours, quand il s'agit « de questions libres et controversées;

« De ne rien négliger surtout pour observer constamment « les règles de la modération et de la douceur chrétienne? »

Et ne leur faisait-il pas enfin remarquer, avec toute sorte d'insistances, que « ce n'est qu'à ces conditions qu'on peut « convenablement et avec succès, défendre la cause de l'Église « et du Saint-Siége[2]. »

Siége et nos Évêques il n'y avait point ici de véritable question; nous croyons qu'un simple désir du Souverain-Pontife exprimé suffisait, comme il a suffi en effet, car c'est ce désir qui a tout décidé jusqu'ici ; nous croyons enfin que l'adoption du bréviaire et du missel romains en France n'est pas le *triomphe* du journalisme : ce n'a été le triomphe de personne, mais simplement le témoignage de l'empressement et de l'amour avec lequel nos Évêques seront toujours heureux d'obéir non-seulement aux ordres, mais à tous les vœux du Souverain-Pontife.

[1] Meum judicium, qualecumque illud sit.

[2] Quocirca non modo pro virtute tua, verum etiam pro utilitate Ecclesiæ facies, illustrissime domine, si veritatis patrocinium libere suscipiendo, et statuta ac decreta Sedis Apostolicæ propugnando, omnia primum diligentissime expendas, idque in illis maxime quæ in utramque partem possunt licite disputari, jugiter cures, ne qua præcellentium virorum nomini labecula adspergatur. Et vero reli-

Quant à l'Encyclique, si l'on se reporte aux graves circonstances au milieu desquelles parut cet acte, empreint d'une si grande modération, on reconnaîtra qu'il ne fut fait que pour le bien de la paix entre les évêques, et l'*Univers* n'y est pas nommé.

Et d'ailleurs, personne n'ignore quels sérieux avertissements le rédacteur en chef de l'*Univers* a plusieurs fois reçu de Rome, et à cette fameuse époque du voyage qu'il y fit sous les auspices de Mgr l'ancien évêque d'Amiens, et surtout pendant ces deux dernières années. Quel compte en a-t-il tenu? C'est depuis que Mgr Fioramonti lui a écrit : *nihil non moderatum, nihil non lene*, que M. Veuillot est devenu plus violent et plus injurieux que jamais, plus hostile aux plus sages défenseurs de l'Église, et qu'il semble avoir écrit pour devise sur son drapeau : *la haîne de la modération.*

Quoi qu'il en soit, les ennemis de l'Église, ceux qui ont le plus d'intérêt à confondre la cause du Saint-Siége avec celle de l'*Univers*, savent bien qu'à Rome on déclare en toute occasion qu'il n'y a aucune solidarité entre ce journal et le Saint-Siége, et que la responsabilité de ses violences et de ses torts ne doit retomber que sur lui seul.

IX

Tout démontre donc que l'*Univers* n'est pas l'organe du clergé, et que s'il a usurpé assez de puissance pour troubler

giosa quævis ephemeris cum Dei et Ecclesiæ causam sibi assumit propugnandam, et Sedis Apostolicæ supremam potestatem vindicandam, ita comparata esse debet, ut nihil non moderatum, nihil non lene non adhibeat, quo legentes benevolos sibi faciat, unaque maximam causæ ejus esse præstantiam, ejusque Sedis Apostolicæ excellentiam facilius quibusque persuadeat.

l'Église, il n'a ni autorité ni mission pour en représenter la cause.

Et le bon sens chrétien le plus vulgaire ne suffit-il pas à le démontrer?

L'Église est immuable, et ne se contredit jamais. L'*Univers* est en contradiction grossière, perpétuelle avec lui-même, et se jette sans cesse d'une extrémité dans l'autre avec une facilité dont rien de connu en ce genre n'avait pu donner l'idée.

L'Église est infaillible; elle ne croit, n'enseigne ni ne tolère l'erreur. L'*Univers* professe et propage journellement les plus dangereuses erreurs.

L'Église est la plus grande et la plus sainte école de respect; elle n'insulte personne, pas même ses adversaires, et respecte l'image de Dieu jusque dans ses ennemis les plus acharnés. L'*Univers* ne respecte rien, il insulte tout le monde.

Enfin l'*Univers* n'est pas l'organe du clergé, puisqu'il a été tant de fois si sévèrement averti par les conciles, condamné par les évêques de France et que ses amis eux-mêmes n'ont pu le défendre sans le condamner à leur tour; et qu'il est en opposition flagrante avec les avertissements et les conseils qu'il a reçus de Rome même.

Comment donc ce journal, malgré tants de faits si éclatants, malgré tant et de si graves condamnations, a-t-il pu se maintenir jusqu'à ce jour? Comment peut-il encore être lu, toléré et approuvé? Comment a-t-il fait tant de dupes et de victimes surtout dans les rangs du jeune clergé? Comment ose-t-il se donner encore pour l'organe de l'Église et le représentant des catholiques de France?

Comment la foi des catholiques, la réputation de nos prêtres, l'honneur de nos évêques ont-ils été en quelque sorte

livrés à la merci d'une telle plume, à ce point qu'il a fallu un moment du courage pour rejeter ouvertement la responsabilité de ses palinodies et de ses excès?

Comment expliquer ce prodigieux renversement des idées et des choses?

Quel est en un mot le secret d'une si étrange domination?

Bien des prêtres, nous le savons, commencent à dire, depuis deux ans surtout, et nous ont dit souvent à nous-même: L'*Univers* n'est pas mon journal. — Mais alors, comment se fait-il qu'on le trouve dans vos presbytères? — Nous le lisons, mais nous ne l'adoptons pas. Nous le lisons uniquement parce que nous y trouvons des nouvelles religieuses qui nous intéressent et que ses correspondances sont étendues et variées. — Étendues et variées, je le veux bien; mais sont-elles véridiques? Au lieu de vous instruire, trop souvent ne vous égarent-elles pas, comme par ses correspondances de Rome, de Naples, d'Amérique, etc.? Et de plus, à côté de ces nouvelles souvent fausses, toujours exagérées, n'y a-t-il pas les doctrines, les excès de tout genre, les contradictions que nous avons remises sous vos yeux?

— Mais c'est le seul journal qui nous défende avec vigueur, qui ne redoute aucun de nos ennemis, qui tienne tête à la *Presse*, au *Siècle*, à tous ces journaux voltairiens plus acharnés que jamais contre l'Église et contre ses institutions.—C'est-à-dire que, par ses emportements et ses injures, par ses exagérations, par ses provocations incessantes, par les questions irritantes et inopportunes qu'il se plaît à soulever, il attire sur vous, prêtres imprudents, tous les ressentiments et toutes les haines, pour se donner le plaisir et l'honneur de les combattre sans profit pour vous, qui n'avez pas besoin de tels défenseurs, ni pour les ennemis de l'Église qui ne le lisent

pas; et, non content d'arrêter le mouvement de retour à la religion si heureusement commencé en 1848 et 1849, il amasse contre vous, dans l'avenir, dans un avenir peut-être prochain, d'effroyables représailles.

— Mais il intéresse, il amuse. Jamais on ne mit dans la discussion tant d'esprit et de verve ! Quel art de frapper un adversaire ! Quels traits acérés et inattendus ! M. Louis Veuillot est le plus amusant des lutteurs. Pourquoi nous priverions-nous du spectacle des évolutions et des coups de main de ce rude athlète, quand surtout cet athlète est un des nôtres?

Hélas ! oui, nous l'avouons avec tristesse, il y a des prêtres pour lesquels ce spectacle est une douceur, et qui, dans la solitude de leur presbytère, s'en nourrissent avec joie. « Vous « ne savez pas, nous disait dernièrement un curé, spectateur « assidu et enchanté de ce spectacle, vous ne savez pas que le « seul bon moment de ma journée c'est quand, le matin, après « ma messe, j'ai ma tasse de café d'un côté et mon *Univers* de « l'autre, et que, tour à tour, je prends mon café et lis mon « *Univers*. » Hélas ! hélas ! combien y en a-t-il qui le lisent avant même de monter à l'autel !

Oui, nous touchons ici à la cause la plus sérieuse de la funeste puissance et de la séduction exercée par l'*Univers*. Sa lecture est un spectacle, qui attire et passionne par la vive émotion du combat, par l'attrait des blessures et du sang.

Il vous amuse ! — Je le crois bien. Mais à quel prix vous donne-t-il cet amusement qui vous enchante ? Sur qui portent ces traits qui vous paraissent si habilement lancés ? Quelles sont les victimes qui tombent chaque jour sur cette arène, et dont la chute vous réjouit ?

Je le dirai sans ménagement : il se passe ici des indignités et des horreurs ! et si les gladiateurs l'oublient, un prêtre

devrait-il l'oublier jusqu'à payer et applaudir le gladiateur?

—Ces traits acérés de l'insulte et du sarcasme, lancés au nom de la religion, quelquefois sous le couvert de la piété chrétienne, ils vont frapper des cœurs qui se rapprochaient de Dieu et qui s'en éloignent peut-être à jamais!

— La victime de ce bon mot, de cette insinuation perfide, de cette imputation calomnieuse, c'est trop souvent la réputation d'un catholique éminent qui, dans des temps difficiles et orageux, s'est jeté au feu pour vous servir et vous défendre;

— C'est l'honneur d'un prêtre qui a rendu, qui pourrait rendre encore à l'Eglise d'éminents services; d'un ouvrier courageux et zélé, que l'on veut chasser violemment du champ du père de famille;

— C'est l'autorité d'un évêque, que l'on tourne en dérision, dont on se moque, aux dépens de tout le clergé et de toutes les âmes de son diocèse;

— C'est la douce et pure figure de l'Eglise, que l'on déshonore, en lui prêtant les sentiments et les pensées de la haine et de la colère; c'est une vierge, c'est une mère, *Ecclesia virgo, Ecclesia mater*, et on la présente toujours l'anathème sur les lèvres et la torche à la main!

Voilà le prix de ce spectacle qui vous amuse.

Aussi, combien de diocèses où ce malheureux journalisme a jeté, depuis quelques années, des germes funestes de discorde, où la division croît chaque jour, où l'esprit de désobéissance et d'insubordination brise les derniers liens du respect, et tend à rendre impossible le gouvernement des âmes, en substituant la querelle qui trouble à l'activité docile du zèle qui édifie! Combien de jeunes prêtres surtout pour lesquels, dans cet entraînement déplorable, l'ultramontanisme, entendu comme ils l'entendent, n'est qu'un drapeau contre leur évê-

que, et le droit canonique pas autre chose que le droit des inférieurs contre les supérieurs, le droit des séminaristes eux-mêmes contre ceux qui les élèvent[1] !

Celui qui écrit ces choses sait ce qu'il dit, et le respect lui défend de prononcer ici le nom de NN. SS. les Évêques qui gémissent le plus de ce déplorable esprit introduit par le journalisme dans leurs diocèses.

X.

Il faut l'ajouter enfin, et c'est le mot par lequel nous avons commencé ce chapitre : l'empire de l'audace est grand, et il s'est toujours rencontré des esprits étonnés et des caractères faibles, que certains hommes ont su dominer, un moment du moins, par la hardiesse de leurs discours et par la menace de leurs insultes.

M. Louis Veuillot est un de ces hommes.

L'*Univers* a, sous plus d'un rapport, une existence analogue à celle de ce pamphlétaire fameux qui au XVI[e] siècle essaya d'exercer une dictature et une juridiction sans appel sur tous les événements, sur toutes les réputations, même religieuses, de son époque[2]. Parvenu par la puissance d'une plume sans frein à se créer une position qu'il avait su faire accepter et qui a été bien nommée *l'empire de l'insolence*, il prononçait des arrêts devant lesquels se courbaient les poëtes, les historiens,

[1] Qu'on relise à ce sujet la *Correspondance de Rome*, n° du 24 septembre 1850, et ailleurs : cette *Correspondance*, dont l'*Univers* disait qu'elle était un recueil *inappréciable*, et qu'elle parlait avec le cachet de l'autorité suprême et *infaillible*.

Il est vrai que, malgré cette déclaration de l'*Univers*, et peut-être même à cause de cette déclaration, le Saint-Siége a jugé à propos de supprimer lui-même la *Correspondance de Rome*.

[2] Voir les *Martyrs* de M. Rio.

les artistes, quelquefois les hommes d'Etat et les souverains eux-mêmes.

Le servilisme fut tel, qu'il y eut un moment où l'on mendiait à l'envi les éloges de cet insulteur public.

Carafa, alors évêque de Chieti, protesta énergiquement contre un tel abaissement, et ne cessa jamais de dénoncer à son siècle l'Arétin[1] comme un scandale. Ce prélat dut expier son courage par les sarcasmes, les injures et les huées dont lui et les siens, surnommés dérisoirement *Chietini*, furent poursuivis pendant longtemps. Mais enfin le bon droit, le bon sens et la vertu l'emportèrent; un terme fut mis au scandale de l'Eglise; l'heure de la justice arriva, et le pamphlétaire s'éteignit dans l'oubli de ceux-là même qui l'avaient le plus redouté et flatté.

Cette heure est venue pour l'*Univers*.

Depuis longtemps déjà M. L. Veuillot est seul avec les siens sur cette arène qu'il appelle le *véritable terrain catholique*. Presque tous les hommes éminents qui l'avaient accueilli lorsqu'il vint à eux au sortir d'un tout autre camp que celui du catholicisme, et qui avaient encouragé ses premiers travaux, se sont ouvertement séparés de lui. Le P. de Ravignan comme le P. Lacordaire[2], M. de Falloux comme M. de Montalembert, M. Beugnot et M. Barthélemy, ces nobles et courageux défenseurs de la liberté de l'Eglise à la Chambre des Pairs; M. de Corcelles, M. Ozanam, MM. Henry et Charles de Riancey, M. de Carné, M. de Fontette, M. de Vatismenil, M. Lau-

---

[1] Le nom de l'Arétin n'est guère connu que comme celui d'un auteur licencieux: ce n'est point sous ce rapport que nous l'envisageons ici, mais uniquement comme pamphlétaire.

[2] M. Veuillot ne peut avoir oublié les charitables efforts que, des 1844 et 45, le P. Lacordaire, le P. de Ravignan, M. l'abbé Dupanloup, M. de Montalembert et M. Lenormant firent de concert pour l'arrêter dans la voie funeste où il commençait à se précipiter.

rentie, M. Nicolas, M. Foisset, M. Lenormant, M. de Champagny, comme M. Cochin, M. de Melun et le prince Albert de Broglie ont rejeté la solidarité de ses erreurs, de ses évolutions politiques, de sa polémique injurieuse et des maux qu'elle a déjà faits ou qu'elle prépare à l'Eglise.

Aussi ont-ils eu presque tous à subir successivement les invectives de l'*Univers*.

Mais M. L. Veuillot s'est vainement efforcé de faire prendre le change à ses lecteurs sur la signification et la portée de ces séparations éclatantes. Il a senti le besoin de dissimuler son isolement, et pour y réussir il a cherché à épaissir l'illusion de ses abonnés. Sans rien retrancher de sa violence habituelle contre ses adversaires, il y a joint une dose supérieure d'amertume pour ses anciens alliés. A force de paradoxes révoltants, de défis à tout ce qui tient au cœur de ce pays, il a réveillé, surexcité contre son journal des hostilités éteintes et qui avaient pris le parti de se tourner ailleurs; il a triomphé ensuite de ces hostilités sans s'inquiéter du préjudice de l'Église elle-même. Et cette œuvre accomplie, il s'est posé en défenseur unique de la foi, en héros demeuré seul sur le terrain extrême abandonné par ses anciens compagnons d'armes, hautement traités par lui de *modérés*, de *peureux*, et de *traîtres*; et il établit aujourd'hui, avec une audace désespérée, que seul il défend l'Eglise, que seul il est le *vrai catholique romain*.

Eh bien! cela seul suffit, et il est aujourd'hui connu et jugé par lui-même.

CONCLUSION

Mais c'est assez, et il est temps de conclure.

Les hommes graves, les prêtres sérieux et attentifs, qui nous auront fait l'honneur de nous lire, connaissent maintenant l'*Univers*, et ces journalistes dont la passagère influence a été si funeste et demeurera, il le faut dire, un des étonnements de l'histoire et un problème pour l'avenir, comme elle a été un péril pour l'Eglise, et une humiliation pour le clergé.

En terminant, nous sentons le besoin de nous recueillir, pour tirer de cette longue et laborieuse étude les simples et graves enseignements qui en jaillissent.

L'expérience est donc faite et le mal est fait aussi; mais si cette expérience a coûté cher aux catholiques, c'est une raison de plus pour qu'elle ne soit pas perdue; et, hâtons-nous de le dire à l'honneur du bon sens chrétien, tout annonce qu'elle ne le sera pas.

Les catholiques comprennent, et comprendront toujours mieux désormais, combien il importe à l'intérêt, à l'honneur et au respect de la sainte cause qu'ils défendent, de ne choisir qu'avec un prudent discernement leurs auxiliaires, et surtout de ne jamais accepter ni se laisser imposer pour représentants et pour chefs, dans cette grande et difficile lutte contre l'erreur et contre le mal, des hommes dont le défaut de sens et d'instruction solide, l'absence de principes arrêtés, l'antipathie systématique pour tout ce qui est modération chrétienne et sagesse, les passions violentes et grossières, ne peuvent

que les égarer, les diviser, les compromettre, et, ce qui serait mortel pour eux, dans un pays comme le nôtre, les avilir aux yeux de leurs adversaires, en leur enlevant le plus précieux des biens, leur réputation de droiture et d'honneur.

Le clergé comprend aussi, et comprendra toujours plus parfaitement, combien il importe à sa dignité, à l'autorité de son ministère et à la considération dont il doit jouir, de ne pas permettre que quelques laïques prétendent à le diriger, lui imposent leurs opinions sur toutes choses, s'immiscent avec empire dans toutes ses affaires les plus intimes, se fassent, dans l'Église, les juges des mérites ou des démérites, les distributeurs de la célébrité, jettent parmi les prêtres des brandons de discorde, et, pour mieux établir ou défendre leur intrusion, fomentent des partis et des schismes là où tout doit être toujours uni dans la vérité et dans la charité.

Les évêques certes, nous devons ici le proclamer, à l'honneur de nos pères dans la foi, n'avaient pas besoin de cette triste expérience, pour comprendre combien il est essentiel à l'exercice de leurs droits sacrés et à l'accomplissement de leurs plus saints devoirs de ne jamais permettre ni tolérer que des journalistes leur enlèvent le gouvernement des esprits, se substituent à eux pour prendre l'initiative, ou pour usurper la décision des questions et des affaires ecclésiastiques, et viennent, chaque jour, enseigner en maîtres le clergé et les fidèles dans leurs diocèses. Aussi est-ce là ce que les évêques n'ont jamais pu souffrir, comme le témoignent leurs énergiques protestations, tant de fois réitérées, qui demeureront comme un monument de l'inébranlable fermeté des évêques de France, et par lesquelles ils ont rendu à la religion le plus éminent service, celui d'avoir séparé tout d'un coup la cause du clergé de celle de l'*Univers*, et d'avoir réduit ces hommes qui affec-

taient de tout représenter dans l'Église à ne plus représenter qu'eux-mêmes.

Appuyés sur ces grands actes de l'épiscopat français, nous le dirons sans détour en finissant : le clergé catholique, avec sa divine mission et son autorité surnaturelle, nous semble être placé dans une région si haute, que jamais un journal, quel qu'il soit, ne doit paraître le représenter ; l'Église ne donna jamais un tel mandat, et elle ne peut souffrir qu'on le prenne ; elle ne saurait accepter des solidarités si compromettantes et si anormales ; et du moment qu'une feuille publique, fût-elle rédigée par des prêtres, affecte un tel rôle, cette feuille devient dangereuse et impossible.

L'Église sait que les plus grands désordres, dans la société chrétienne, sont venus presque toujours du déplacement de l'autorité, quels que soient ceux qui usurpent, rois ou journalistes, peu importe ! et nous ne craignons même pas de le dire : l'intrusion des journalistes, comme puissance dirigeante et comme ressort intime dans l'Église, serait plus funeste que celle même des pouvoirs séculiers.

Quoi qu'il en soit, il ne peut être permis au clergé d'affronter de tels risques et de courir de telles aventures. Quelles que soient la force de l'Église et l'immutabilité de ses doctrines, nul ne doit oublier qu'il y a partout, même parmi les catholiques, laïques et ecclésiastiques, des caractères faibles et des esprits mobiles. Et s'il se rencontra jamais sur la terre une puissance capable d'exploiter la mobilité et de dominer la faiblesse, c'est sans contredit le journalisme, que Mgr l'Évêque de Montauban lui-même, fidèle ami de M. Bonetty et de M. Veuillot, a si bien nommé *la servitude des intelligences*. Non, les plus fermes intelligences résistent mal à l'assaut

répété chaque matin de la contradiction, du sophisme déclamatoire et de la violence.

C'est pour prévenir de tels maux, autant qu'il est en nous, que nous avons entrepris et mené à fin ce grand et triste travail. Nous aurions voulu être capable de le mieux faire; mais quelle que soit son imperfection, nous l'offrons simplement et avec confiance à la méditation de tous les hommes sérieux et de tous les vrais amis de la Religion.

Et s'il nous est permis d'exprimer, en finissant ce travail, un dernier vœu, c'est que le clergé continue à garder fermement sa place, qui doit toujours être sur les hauteurs sereines de l'Église, *in vertice montium;* c'est que, durant les jours de trouble que nous traversons, parmi toutes les inquiétudes du présent, les menaces de l'avenir, et les diverses agitations de la politique, il conserve jusqu'à la fin cette forte et pacifique attitude qui est l'éternel honneur de la sagesse sacerdotale, et la société en péril le bénira un jour si, au milieu de tant de naufrages, il a du moins sauvé, avec les antiques vertus, la dignité et le respect.

FIN



TABLE DES MATIÈRES

Paris.—Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Augustins.


F. DEL VICO
ROMA
LEGATORIA DI LIBRI

